LA COOPERATION CULTURELLE TRANSFRONTALIERE

Une étude sur les projets culturels transfrontaliers
dans le programme Interreg III A

Rédigée par Michael Stange avec le soutien du Relais Culture Europe et de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Avant-propos

Les échanges culturels existent depuis toujours en Europe. Mis à mal par deux guerres consécutives, et délaissés par les gouvernements européens pendant des décennies, ils semblent aujourd'hui encouragés par une certaine volonté politique, à nouveau consciente du défi du nécessaire rapprochement des Européens et des sociétés civiles européennes. A la fin des années 40, l'Europe était plus que jamais divisée. A l'exception de quelques intellectuels remarquables de cette époque qui se sont engagés, sans prise en compte des frontières nationales, dans la réconciliation mutuelle des peuples européens, la coopération culturelle transfrontalière entre habitants des différents pays européens semblait une réalité bien éloignée. Avec la déclaration du 9 mai 1950, Robert Schuman a jeté les fondations de l'Union européenne. C'est dans cette déclaration même qu'il affirme : « L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme »[1].

Pour forger cette unité européenne, la constitution de l'Europe communautaire nécessite, à côté de gestes politiques fondateurs, une participation active des citoyens et des acteurs sociaux, ainsi qu'un échange d'idées et de cultures. Cet échange et cette connaissance de l'autre sont le ciment et la base de la maison européenne à construire. Sans échange, l'Europe demeurera une juxtaposition d'individus habitant un espace commun sans se connaître. La démocratie ne se réduit pas à des institutions, ni même à un mode d'organisation. Elle s'éteint si elle n'est pas animée par les forces de l'esprit, de l'art, de la recherche.

Où en sommes-nous aujourd'hui, cinquante ans après ces premières déclarations prometteuses ? L'espace de l'Union européenne connaît la période la plus longue de son histoire sans conflit, le marché commun et la zone Euro ont contribué à la construction d'un espace économique fort et les fonds structurels mis en place par la Commission européenne sont parvenus à obérer quelques-unes des disparités importantes entre régions de l'Union, notamment en matière d'infrastructures. Les programmes de coopération culturelle ne connaissent pourtant que leurs premiers balbutiements. Aujourd'hui, s'agissant aussi bien de la culture dite « populaire » que de la culture dite « savante », il n'y a pas de culture européenne contemporaine commune. Subsistent au contraire des cultures européennes nationales. Du pays voisin, il est bien rare qu'on connaisse le dernier « carton » au cinéma, le dernier « tube » musical ou encore le metteur en scène en vogue. En revanche, l'industrie culturelle américaine est parvenue à disséminer jusqu'aux coins les plus reculés de l'Europe les fruits de sa culture nationale. Nous avons des écrivains, des cinéastes, des musiciens… qui sont connus à l'échelle d'un pays. Y a t-il cependant un seul artiste européen qui fasse salle comble aussi bien en Estonie qu'en Espagne ? Ce phénomène concerne à peu près tous les genres artistiques. Nous ne connaissons pas la culture contemporaine de nos voisins, nous parlons tous de diversité culturelle. A quoi sert cependant cette diversité culturelle si nous ne parvenons pas à forger, à partir d'elle, une identité européenne ? Et forger cette identité, ce n'est point standardiser nos pratiques culturelles, lisser les différences qui nous séparent et nous caractérisent, à la recherche toujours vaine d'un improbable plus petit dénominateur commun. Forger cette identité, c'est peut-être, au contraire, prendre conscience de ces différences. Le lent cheminement vers cette identité européenne est un accouchement difficile de la connaissance et de la tolérance à l'égard de la différence de l'autre, source non de conflit stérile, mais de coopération féconde.

[1] Schuman, Robert : *Pour l'Europe*. Les éditions Nagel & Guillaume Briquet, 2000, p.37

SOMMAIRE

1 – CONTEXTE ET EXPOSE DES MOTIFS 5

2 - DESCRIPTIF DE LA DEMARCHE 6
2.1 Méthodologie 6
2.2 Recensement 7
2.3 Harmonisation des données 7
2.4 Typologie 7

LA COOPERATION CULTURELLE DANS LE PROGRAMME INTERREG III A 10

1 LE PROGRAMME COMMUNAUTAIRE INTERREG 10
1.1 La réalisation d'un projet soutenu par Interreg 11
1.2 Les autorités du programme Interreg 11

2 INVENTAIRE PAR ESPACE INTERREG III A 12
2.1 La part des projets culturels dans chaque espace 12
1) FRANCE - ANGLETERRE 13
2) FRANCE – WALLONIE – FLANDRE 16
2.1) FRANCE – FLANDRE 19
2.2) FRANCE - WALLONIE 21
3) SARRE - MOSELLE - PALATINAT OCCIDENTAL 23
4) WALLONIE - LUXEMBOURG - LORRAINE 26
5) PAMINA (Palatinat – Mittlerer Oberrhein – Nord Alsace) 29
6) CENTRE SUD RHIN SUPERIEUR 32
7) FRANCE - SUISSE 36
8) ALCOTRA 39
9) CORSE - SARDAIGNE - TOSCANE 42
10) FRANCE - ESPAGNE 45
2.2 La coopération culturelle transfrontalière – une analyse comparative 48

3 PROJETS – TEST 49
3.1 Critères de sélection 49
3.2 Fiches-projet 49
PEOPLE TO PEOPLE 51
I POPCENTRE 52
II TRAZULI 56
III ESPACIO INFOCULTURE 60
IV SENTINELLES DES ALPES 64
V AUDIOFRAMES 69
VI TEATRU DI E FRUNTIERE 74
VII PAR-DESSUS LE MUR, L'ECRITURE 78
VIII EMISSION TELEVISEE TRANSFRONTALIERE : « Confluence » 83
IX UNE REGION, UN ENVIRONNEMENT, UNE HISTOIRE DANS L'ESPACE PAMINA88
X CULTURE RURALE ET CONVIVIALITE 92
XI MOSAÏK 97

4 LA CULTURE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 101
4.1 Vers une réorganisation de l'espace européen ? 101
4.2 L'identité territoriale 102
4.2.1 L'impact de la coopération sur la production culturelle 103

4.2.2 L'impact de l'activité culturelle sur le rapprochement des habitants 104
4.2.3 L'impact des projets culturels sur l'aménagement du territoire 105
4.3 Les perspectives du programme Interreg III 107
4.3.1 L'intégration des projets Interreg dans une stratégie globale d'aménagement 107
4.3.2 Le programme Interreg – un outil efficace pour la coopération transfrontalière 109

PARTIE II : LA DIMENSION TRANSFRONTALIERE DANS LES CAPITALES EUROPEENNES DE LA CULTURE 112

1 – CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 113
1.1 Le concept de « Capitale européenne de la Culture » 113
1.2 Le choix de Lille, Capitale européenne de la Culture 2004 113

2 – LA DIMENSION TRANSFRONTALIERE DE LILLE 2004 114
2.1 La dimension régionale et eurorégionale 115
2.2 Mode d'organisation 116
2.2.1 L'association « Lille Horizon 2004 » 117
2.2.2. La programmation artistique : une équipe restreinte de professionnels 117
2.3 La coopération culturelle transfrontalière à Lille, Capitale européenne de la Culture 2004 118
2.3.1 Arts Visuels : Expositions & Interventions artistiques dans la ville 118
2.3.2 Spectacle vivant 119
2.3.3 Littérature & colloques 120
2.4 Les maisons Folies – un réseau culturel transfrontalier 121
2.4.1 Répartition des compétences 121
2.4.2 Les douze coups de Folies 122
2.4.3 L'aspect transfrontalier des « maisons Folie » 123
2.4.4 Les « maisons de la culture du XXI siècle » – un premier bilan 125
2.5 L'impact de Lille 2004 sur le développement du territoire transfrontalier 126
2.5.1 Lille 2004 : un vecteur d'images 126
2.5.2 L'activité culturelle à Lille – un élément important du développement durable 127

3 Luxembourg et la Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007 129
3.1 Mode d'organisation 129
3.2 Les structures de coordination – un réseau transfrontalier 130
3.3 La Grande Région et la culture – un mariage d'intérêt ? 131
3.4 Une programmation artistique transfrontalière 132
3.4.1 Les cinq thèmes attribués aux régions 133
3.4.2 Les fils conducteur de la programmation artistique transfrontalière 133
3.4.3 Les objectifs de la coopération transfrontalière 134
3.5 L'impact de l'année culturelle sur le développement de la région transfrontalière 135

III ANNEXES 138
1 Cartographie – Les espaces transfrontaliers Interreg III A 138
2 Contacts des projets culturels cités 139

3 BIBLIOGRAPHIE 140
3.1 Livres / Littérature 140
3.2 Etudes / Livres blanc / Périodiques / Magazines 141
3.3 Sites Internet 142
3.4 Ouvrages de références 142

1 – CONTEXTE ET EXPOSE DES MOTIFS

Le processus de l'intégration européenne qui a récemment abouti à l'élargissement de l'Union européenne a modifié la réalité du territoire transfrontalier. Depuis les deux guerres mondiales, à l'origine d'une nouvelle mosaïque territoriale en Europe, les frontières ont creusé de véritables fossés entre les habitants et les territoires, qui n'ont pas manqué de laisser des traces sur l'ensemble des espaces frontaliers européens. L'avènement de l'idée selon laquelle une paix durable en Europe ne se réalisera pas par le biais d'un renforcement des frontières mais au contraire, par un rapprochement des Etats, a entièrement remis en question la signification de la notion de frontière. Celle-ci n'a dès lors plus été synonyme de muraille de protection jalonnant les limites territoriales d'une communauté nationale partageant et défendant les mêmes valeurs ; elle a, à l'opposé, commencé à incarner l'idée d'ouverture. L'intégration européenne, née de la volonté d'établir la paix en Europe, a obéré la signification classique de la frontière : celle-ci n'est plus un fossé mais un pont, un passage, un trait d'union entre des cultures différentes. Ce renversement de la signification de la frontière s'est accompagné d'une revalorisation du territoire frontalier.

Pendant longtemps, celui-ci a été considéré comme un territoire défavorisé, se trouvant à la périphérie du pays et à l'écart des décisions nationales. Aujourd'hui, avec l'Union européenne à 25, il faut repenser cet espace : l'espace frontalier n'est plus à l'écart de la décision mais au cœur de l'intégration européenne. C'est là, dans cette zone de transition d'un pays à l'autre, que se réalisera la cohésion de l'Union européenne.

Désormais, la culture occupe une place importante dans les politiques transfrontalières. En cinquante ans, la culture est passée d'un simple instrument de divertissement à un vecteur de cohésion sociale avec des objectifs territoriaux sous-jacents.

L'objectif de cette étude est d'analyser l'activité culturelle transfrontalière entre la France et ses sept pays voisins dans le cadre du programme communautaire Interreg III. Dix zones Interreg incluent, parmi leurs partenaires, un territoire français, de la frontière entre la France et l'Angleterre jusqu'à celle séparant la France de l'Espagne, en passant par les territoires frontaliers de l'est.

Nous avons recensé tous les projets culturels approuvés dans le programme Interreg III A. Pour cette présentation de la part attribuée à la coopération culturelle[2] dans chaque espace, nous nous appuyons sur les données relatives au nombre de projets approuvés et à leur budget. Ce recensement de projets nous amène à réfléchir au caractère culturel des coopérations programmées. Dans le chapitre 3.2, nous avons donc établi une typologie des domaines culturels.

Ensuite, nous allons analyser quelques projets transfrontaliers pour voir comment la coopération culturelle contribue au développement territorial et permet le rapprochement des individus de part et d'autre des frontières. Nous avons retenu au moins un projet par espace Interreg.

Après cet aperçu général, nous allons examiner les avantages et les inconvénients du programme Interreg pour la coopération culturelle. Une mise en perspective de cette analyse avec la réalité des projets culturels sur le terrain nous permettra enfin de réfléchir à l'avenir de la coopération culturelle transfrontalière en Europe.

D'une part, l'analyse portera donc sur la façon dont l'activité culturelle transfrontalière peut contribuer aux deux processus déjà évoqués : le développement du territoire transfrontalier et la prise de conscience des habitants de cette diversité culturelle, qui divise encore les peuples européens malgré l'abolition des frontières. D'autre part, l'étude portera sur la cohérence des initiatives communautaires avec le projet d'intégration européenne. Les instruments européens sont-ils appropriés au soutien du secteur culturel ? Permettent-ils aux porteurs de projet culturel – quelle que soit la taille de leur structure – de s'inscrire dans un cadre européen et de devenir de véritables acteurs de la coopération transfrontalière ?

[2] Le programme Interreg III couvre la période 2002 à 2006. Notre étude intervient donc sur un état intermédiaire du programme.

2 - DESCRIPTIF DE LA DEMARCHE

2.1 Méthodologie

Cette étude s'articule en deux grandes parties : une première phase quantitative vise à recenser tous les projets culturels transfrontaliers pour donner un aperçu global de la coopération culturelle dans le programme Interreg III A. Puis, dans un deuxième temps, et grâce aux éléments d'information recueillis dans la phase liminaire, nous passons à une phase qualitative qui porte sur l'analyse de quelques projets phares de la coopération culturelle.

La première démarche quantitative doit aboutir à un tableau de synthèse qui contiendra tous les projets culturels susceptibles de correspondre à l'objet de notre étude. Elle se décompose en fonction des trois principales étapes suivantes :

- recensement des projets ;
- harmonisation des données ;
- typologie multicritère.

Au total, nous avons recensé 156 projets culturels qui ont été approuvés à partir du 1er janvier 2001. Certains projets sont déjà terminés, d'autres sont en cours de réalisation. Parmi tous ces projets, nous en avons sélectionné douze pour étudier plus précisément leur réussite, leur impact sur le territoire et sur le rapprochement des individus.

2.2 Recensement

Afin de visualiser quels types de projets étaient susceptibles de correspondre à l'objet de notre étude, il a fallu, dans un premier temps, dresser un inventaire des projets culturels transfrontaliers. A partir de la documentation disponible au Relais Culture Europe et à la Mission Opérationnelle Transfrontalière sur chacun des espaces Interreg III A, nous avons pris un premier contact téléphonique avec l'autorité de gestion pour présenter notre étude. Les interlocuteurs, chargés des projets Interreg, nous ont fourni la documentation : tableaux de bord, listings excel, etc. Nous avons ainsi pu constater que l'état de la documentation diffèrait extrêmement d'une zone à l'autre. Tandis que certains espaces ont mis les données sur les projets sur leur site Internet, d'autres zones disposent de documents beaucoup moins élaborés.
Grâce à ce premier inventaire, nous avons également pu constater que l'espace « Sarre – Moselle – Palatinat Occidental » n'a programmé aucun projet culturel. Cela s'explique partiellement par l'absence d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) en mesure d'approuver les projets.

2.3 Harmonisation des données

A partir des listings complets des projets culturels, nous avons établi onze critères pour rédiger les fiches projets. Il a fallu harmoniser les données pour pouvoir présenter les projets d'une manière cohérente et selon les mêmes paramètres d'un espace à l'autre. Nous avons donc retenu les critères suivants :

- Numéro de projet
- Mesures
- Nom du projet
- Chef de file
- Partenaires
- Descriptif du projet
- Coût total
- Contrepartie du pays
- Feder (Fonds européen de développement régional)
- Période de réalisation
- Catégorie

Ces données nous permettent d'avoir une première vue globale sur la coopération culturelle dans tous les espaces français Interreg III A et de pouvoir comparer rapidement la part de la culture d'une zone à l'autre.

2.4 Typologie

A la suite du recensement des projets à caractère culturel et artistique, nous avons organisé le champ culturel à partir de la notion de domaines culturels et artistiques. Au total, neuf domaines ont été retenus et constituent ainsi le champ de référence de ce travail.
Nous avons par ailleurs retenu une typologie par masse budgétaire.

TYPOLOGIE PAR DOMAINES :

Patrimoine et architecture

Concept en expansion continue, le patrimoine est passé des cercles érudits au grand public. Il s'agit donc aussi bien des châteaux et des « vieilles pierres » que des usines et des friches industrielles. Tous les projets qui visent à valoriser le patrimoine (mobilier et immobilier) culturel et les sites architecturaux.

- Monuments historiques
- Sites archéologiques
- Métiers d'art (savoir-faire, valorisation des formes d'artisanat traditionnelles et des techniques en voie de disparition)
- Autres formes de patrimoine (militaire, patrimoine naturel, paysages culturels)

Musées

En raison du grand nombre de projets relevant du patrimoine et des musées, nous avons créé une catégorie spécifique « musées ».

Arts visuels

Le concept des arts visuels se veut plus large que celui des arts plastiques et comprend également les formes d'expression artistique modernes et contemporaines.

- Exposition (peinture, sculpture)
- Arts graphiques
- Installations multimédia, art vidéo (pluridisciplinaire)
- Cyber art
- Photographie

Livre / lecture

Dans ce secteur d'activité, nous retrouvons tous les projets liés à la littérature, à la promotion et la diffusion de l'écrit et à la création littéraire.

- Développement des services de lecture publique
- Organisation de festivals
- Activités de sensibilisation et d'animation (atelier d'écriture)

Spectacle vivant

Le domaine du spectacle vivant comprend toutes les activités de promotion, de diffusion et de création des arts du spectacle.

- Danse
- Musique
- Théâtre musical (opéra)
- Théâtre dramatique / théâtre de rue
- Formes pluridisciplinaires
- Autres (cirque, pantomime, etc..)

Cinéma et productions audiovisuelles

- Création d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Organisation de festivals et de salons (prix cinématographiques, mise en réseau des cinémas)
- Distribution commune de films
- Production de films documentaires

Média

Production d'émissions transfrontalières de radio et de télévision

Archives

- Activités de documentation
- Centres de ressources, activités d'information et de renseignement
- Recensement, collecte, catalogage, inventaires

Transversal (Pluridisciplinaire)

Sont classés les projets qui touchent plusieurs genres artistiques à la fois. Par exemple, un projet culturel qui combine le livre et la lecture au spectacle vivant et à la peinture. L'action d'un centre culturel qui organise des expositions, des conférences, des ateliers… Nous y trouvons aussi de nombreux projets qui valorisent des sites patrimoniaux par des actions relevant du spectacle vivant.

ANALYSE PAR MASSE BUDGETAIRE :

Les projets culturels, subventionnés par le programme Interreg III A, sont montés avec des moyens financiers très différents. Les budgets totaux des projets recensés dans l'étude vont de 22 000 € (Exemple : Edition d'un document de promotion) jusqu'à 7 061 131 € (Exemple : Route du patrimoine maritime). Il y a une catégorie de moins de dix mille euros pour les mini-projets inscrits dans le programme-cadre « People to People » de l'espace Centre Sud Rhin Supérieur.

Nous avons retenu les fourchettes suivantes :

≤ 10 000
10 000 ≤ 200 000
200 000 ≤ 1 000 000
1 000 000 ≤ 3 000 000
≥ 3 000 000

LA COOPERATION CULTURELLE DANS LE PROGRAMME INTERREG III A

1 LE PROGRAMME COMMUNAUTAIRE INTERREG

Interreg est un programme d'initiative communautaire, instrument de la politique régionale qui finance les projets de coopération transeuropéenne. Interreg III est prévu sur sept ans (2000-2006) mais sa mise en œuvre effective n'a débuté que courant 2002. Les projets que nous étudions sont tous inscrits dans cette période, bien que nous ayons été obligés d'arrêter le recensement des projets à la date du 30 mai 2004. Tous les projets Interreg, approuvés après cette date, ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Selon la définition de la Commission européenne, Interreg vise à favoriser la coopération transeuropéenne en vue d'un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire européen et une meilleure intégration territoriale avec les nouveaux pays membres et autres pays voisins. Par coopération transeuropéenne, on entend trois types de réalité : la coopération de proximité (volet A - transfrontalier), les grands espaces de coopération (volet B - transnational) et les réseaux (volet C - interrégional).

Interreg III est doté de 4 875 millions d'euros. L'enveloppe allouée à la France représente 422 millions d'euros. La France a choisi de consacrer 55 % de ces fonds au volet A, 39 % au volet B et 6 % au volet C. Ces pourcentages correspondent à peu près à la fourchette fixée par la Commission européenne, selon laquelle 50 % à 80 % des fonds doivent être consacrés au volet A.

Cette étude se consacre uniquement aux projets culturels subventionnés dans le cadre du programme Interreg III - Volet A. En France, il existe dix espaces Interreg de coopération transfrontalière :

1. France – Angleterre
2. Tripartite France – Wallonie – Flandre
   - sous-programme : France – Flandre
   - sous-programme : France – Wallonie
3. Wallonie – Lorraine – Luxembourg
4. Pamina (Nord Alsace – Mittlerer Oberrhein – Palatinat)
5. Sarre – Moselle – Palatinat occidental
6. Centre Sud Rhin Supérieur (France – Suisse – Allemagne)
7. France – Suisse
8. Alcotra (France – Italie – Monaco)
9. Italie Iles (Corse – Sardaigne – Toscane)
10. France – Espagne

Lors du recensement des projets, nous avons constaté que l'espace Sarre – Moselle – Palatinat occidental n'avait programmé que quatre projets Interreg, nombre relativement faible en comparaison de la moyenne. Il s'avère que, depuis le début du programme Interreg III, les trois zones qui composent cette espace, n'ont pas pu réaliser la mise en place d'une autorité de gestion sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui veille à la coordination des chefs de files nationaux. Ce défaut d'autorité de gestion entraîne un processus de sélection des projets lent et difficile. La mise en place d'une autorité de gestion provisoire en juin 2003 a permis de réaliser la programmation de seulement 4 projets Interreg.

1.1 La réalisation d'un projet soutenu par Interreg

Pour pouvoir bénéficier d'un financement Interreg, les porteurs de projets et leurs partenaires doivent se trouver dans un même espace de programmation et doivent être originaires de deux ou plusieurs pays voisins. Une fois déposé auprès de l'autorité de gestion, le projet sera étudié et retenu par un comité de programmation puis, un comité de suivi, se chargera d'approuver les modifications ultérieures. Ce dernier établira également les critères de sélection des projets sur leur caractère transfrontalier ou transnational et il assurera le suivi et l'évaluation.

1.2 Les autorités du programme Interreg

En vue d'une meilleure utilisation des fonds Interreg, la Commission européenne, dans ses orientations du 28 avril 2000, définit très précisément le fonctionnement et le rôle de toutes les autorités chargées de la mise en œuvre d'Interreg III.
En imposant des structures uniques de gestion, de paiement et de secrétariat, elle espère ainsi que les projets financés seront véritablement transeuropéens :

Autorité de gestion :
Elle pourra être assurée par une collectivité locale ou une préfecture de région. Son rôle est d'être l'interlocuteur et le correspondant de la Commission, le coordonnateur des chefs de file nationaux. Elle a la pleine responsabilité de la synthèse et de la coordination de la gestion pour Interreg.

Autorité de paiement :
Elle est responsable de la mise en œuvre du compte commun et engage les dépenses aux vues des décisions prises en commun avec l'ensemble des partenaires. Elle peut confier la gestion de tout ou partie du programme à un organisme intermédiaire.

Secrétariat technique conjoint :
Il est au service, dans chaque espace de coopération, de l'ensemble des partenaires et des porteurs de projet. Il comporte une cellule de coordination localisée dans un lieu unique, si possible auprès de l'autorité de gestion, pour assurer la coordination, l'information et la communication du programme.

Chef de file ou correspondant national :
Il veille au déroulement de la procédure pour la bonne mise en œuvre des fonds dans son pays.
En ce qui concerne la gestion d'Interreg III en France, une décision du gouvernement de septembre 2000 transfère cette compétence aux collectivités territoriales qui le souhaitent. En l'absence de candidature des collectivités territoriales, les préfectures de région continueront d'assurer cette fonction, étant entendu que la responsabilité de l'autorité de gestion est décidée conjointement avec les autres pays et autorités régionales de l'espace concerné.

2 INVENTAIRE PAR ESPACE INTERREG III A

2.1 La part des projets culturels dans chaque espace

Cette étude se base uniquement sur les projets culturels entre la France et ses pays voisins qui sont subventionnés par le programme Interreg III A. Il y a plusieurs espaces Interreg (Centre Sud Rhin Supérieur, Wallonie – Lorraine – Luxembourg) qui concernent trois pays. Dans ces cas précis, nous n'avons recensé que les projets à participation française.
Du début du programme Interreg en 2002 jusqu'au 31 mai 2004 (date intermédiaire du programme et arrêt du recensement des projets dans notre étude), plus de 169 projets culturels ont vu le jour dans les territoires frontaliers de la France, grâce aux subventions Interreg. Ce recensement des projets nous permet d'établir, à mi-parcours du programme Interreg III, un premier aperçu de la coopération culturelle transfrontalière par espace : voir en quoi la part de la coopération culturelle diverge d'un espace à l'autre et analyser quels domaines culturels se prête le mieux à la coopération. Ces conclusions seront établies sur la base des données suivantes :

- situation géographique de l'espace (carte) ;
- la part des projets culturels dans l'espace par nombre et par budget ;
- une répartition des projets par domaine culturel.

Cet aperçu statistique de la coopération culturelle transfrontalière donnera au lecteur une image complète de l'action culturelle dans les espaces français Interreg III A. De plus, cette partie d'étude quantitative incite à la réflexion sur un autre aspect de ce travail : le lien entre la situation géographique de l'espace transfrontalier et le caractère des projets culturels. L'activité culturelle entre la France et la Suisse qui partagent un même bassin linguistique, se différencie-t-elle de l'action culturelle entre la France et l'Angleterre ? Comment définir le rapport qui existe entre l'histoire, l'identité territoriale, la langue d'un espace transfrontalier et son engagement en terme culturel ?

1) FRANCE - ANGLETERRE

Situation géographique de l'espace :

En France : les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de la Seine-Maritime

Au Royaume-Uni : les comtés d'East Sussex et du Kent, les autorités unitaires de Brighton et Hove et de Medway Towns

Figure 1

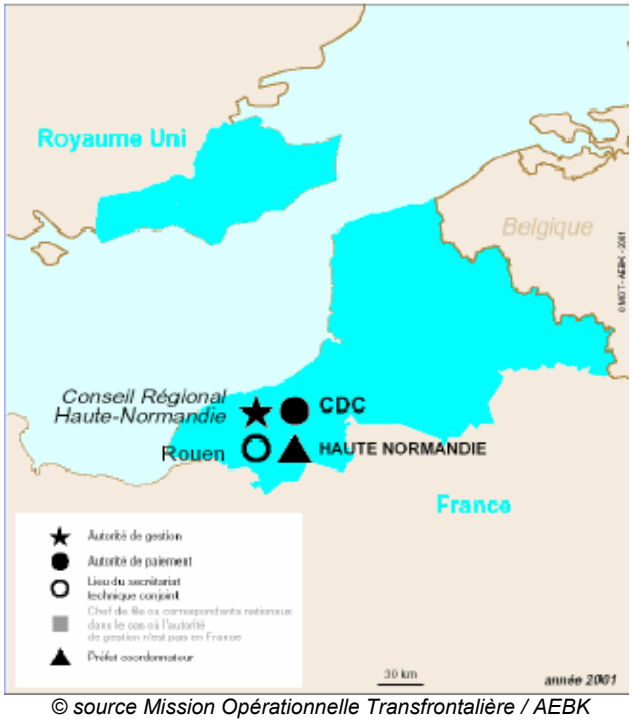

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 1.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

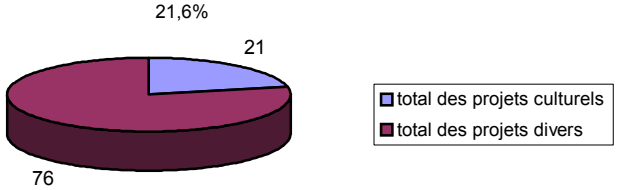

Figure 1.2

Répartition de la coopération transfrontalière par budget

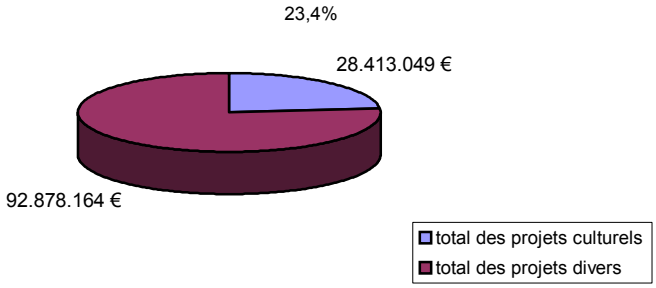

Le nombre total des projets approuvés au 31 mai 2004 s'élève à 97, dont 21 à caractère culturel. La coopération culturelle en nombre de projets représente 21,6 %. L'enveloppe globale pour les 97 projets programmés s'élève à 121 291 213 €. Les subventions octroyées en faveur de la culture s'élèvent à 28 413 049 €, tandis que tous les autres projets divers absorbent environ 93 millions d'euro. La coopération culturelle en terme de budget représente donc plus de 23 % dans l'espace France – Angleterre. Malgré la situation maritime qui sépare géographiquement les deux espaces, la coopération transfrontalière se situe quantitativement au-dessus de la moyenne.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 1.3

Analyse par domaine culturel (nombre)

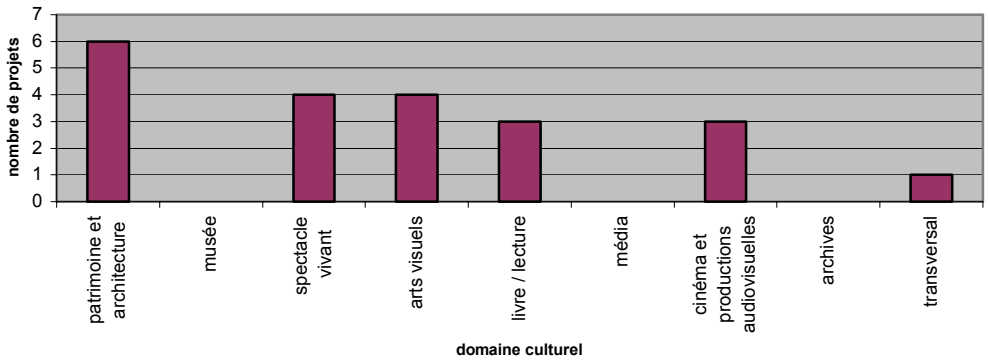

Figure 1.4

Analyse par domaine culturel (budget)

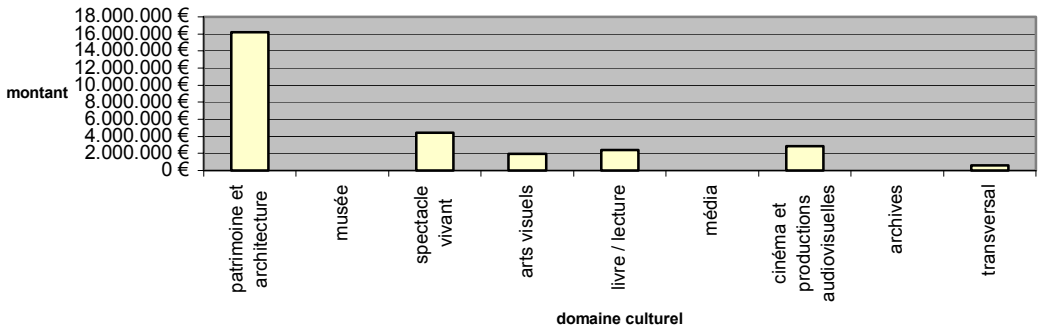

La coopération culturelle se présente, en terme de nombre de projets, d'une manière assez équilibrée dans l'espace France-Angleterre. Nous constatons que le domaine du « patrimoine / architecture » est le plus représenté, en terme de budget et de nombre de projets. Sur 21 projets culturels, 6 appartiennent au domaine « patrimoine / architecture », 4 aux arts visuels, 4 au spectacle vivant, 3 au domaine « livre / lecture », 3 au domaine « cinéma et productions audiovisuelles » et 1 projet relève du domaine transversal.
En terme de budget en revanche, il existe une grande disparité entre les différents domaines culturels. Un peu plus de 16 millions d'euros vont en faveur du patrimoine. Cela représente plus de 57 % du coût total des projets culturels. Les quatre projets du spectacle vivant absorbent un peu plus de 4 millions d'euros (15 %) et les quatre projets « arts visuels » seulement 6,9 % du budget culture.
La particularité géographique de cet espace – la frontière maritime – ne semble en rien influencer la coopération transfrontalière. 97 projets transfrontaliers ont été programmés dont plus de 21 % sont à caractère culturel. Les différences linguistiques n'influencent pas non plus le caractère artistique des projets approuvés.

2) FRANCE – WALLONIE – FLANDRE

Situation géographique de l'espace :

La France : les départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes
La Wallonie : les provinces du Hainaut, de Namur et partiellement du Luxembourg
La Flandre : les provinces de Flandre occidentale (à l'exception de l'arrondissement de Bruges) et partiellement de Flandre orientale

Figure 2

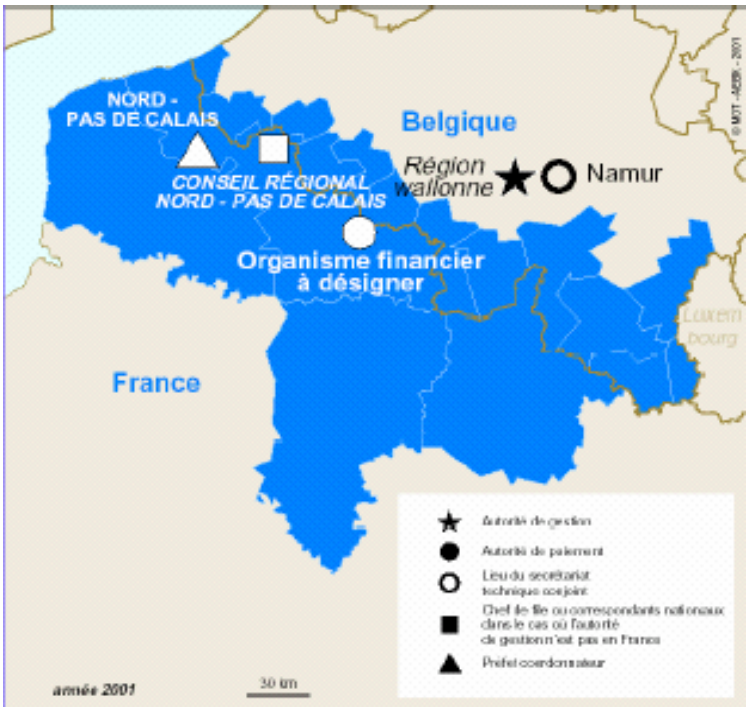

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

Particularité de l'espace :

Les autorités ont décidé de décliner le programme **INTERREG III A France / Wallonie / Flandre** en **trois sous-programmes distincts**, dotés d'enveloppes financières et d'un comité de pilotage décisionnel propres :

- **un sous-programme franco-wallon**, regroupant les territoires éligibles de France (Nord-Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne) et de Wallonie ;

- **un sous-programme franco-flamand**, regroupant les territoires éligibles de France (Nord-Pas de Calais, Picardie et Champagne-Ardenne) et de Flandre ;

- **un sous-programme tripartite** regroupant l'ensemble des territoires éligibles cités précédemment.

Une ossature commune à ces trois sous-programmes a été élaborée : les axes d'intervention et les mesures sont identiques.
En revanche, certains types d'actions sont mis plus en avant dans certains sous-programmes, voire même peuvent être spécifiques à un sous-programme.

De même, la répartition financière est propre à chaque sous-programme, selon que l'accent a été mis sur telle ou telle priorité. Cette répartition financière est établie au niveau des mesures.

Dans cette étude, nous allons donc consacrer trois chapitres distincts à cet espace :
- 4- France – Wallonie – Flandre ;
- 4.1- France – Flandre ;
- 4.2- France – Wallonie.

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 2.1

Répartition par nombre de projets

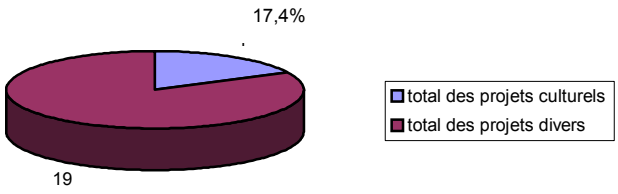

Figure 2.2

Répartition par budget

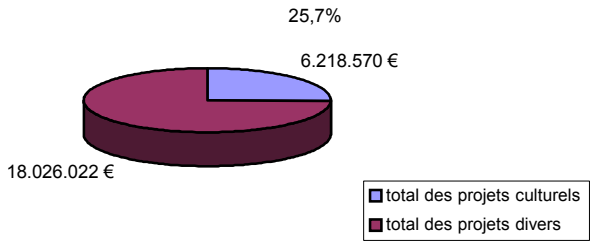

Au 31 mai 2004, 23 projets ont été programmés dans l'espace tripartite France-Wallonie-Flandre, dont 4 projets à caractère culturel. Parmi ces quatre projets, nous retrouvons deux fois le projet « Maisons folies », car les subventions ont été octroyées pour deux phases bien distinctes. La coopération culturelle représente donc dans cet espace 17,4 % du total des projets.
Le budget total de la coopération s'élève à 24 244 592 €. Un quart de cette enveloppe, soit 6 218 570 €, concerne l'activité culturelle. Ce rapport inhabituel entre un budget plus élevé que le nombre de projets au niveau pourcentage est similaire à celui de l'espace Alcotra. Dans l'espace tripartite, néanmoins, ce rapport ne s'explique pas par une prépondérance du patrimoine et des musées mais par l'évènement « Lille 2004, Capitale européenne de la culture ». Sur les quatre projets culturels, trois font directement partie de la programmation de cette année exceptionnelle, dont le très grand projet « Maisons folies ». Le budget de ce seul projet s'élève à un peu plus de 4 millions d'euros.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 2.3

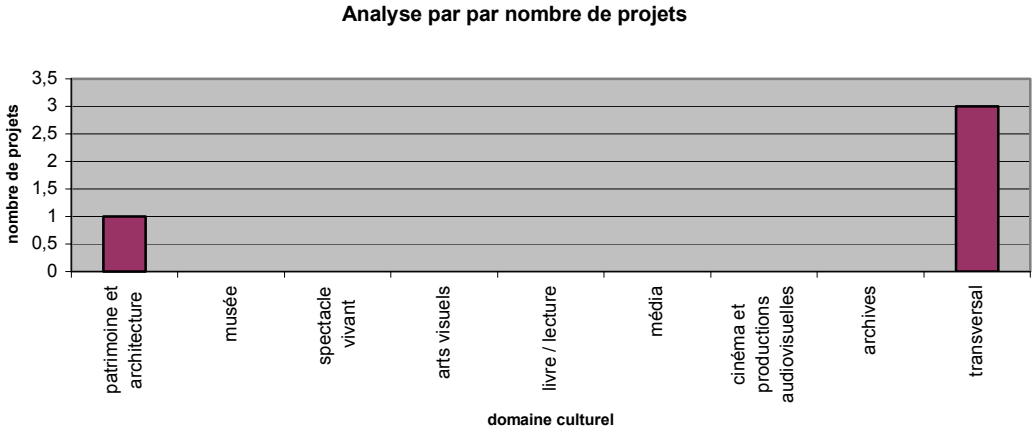

Figure 2.4

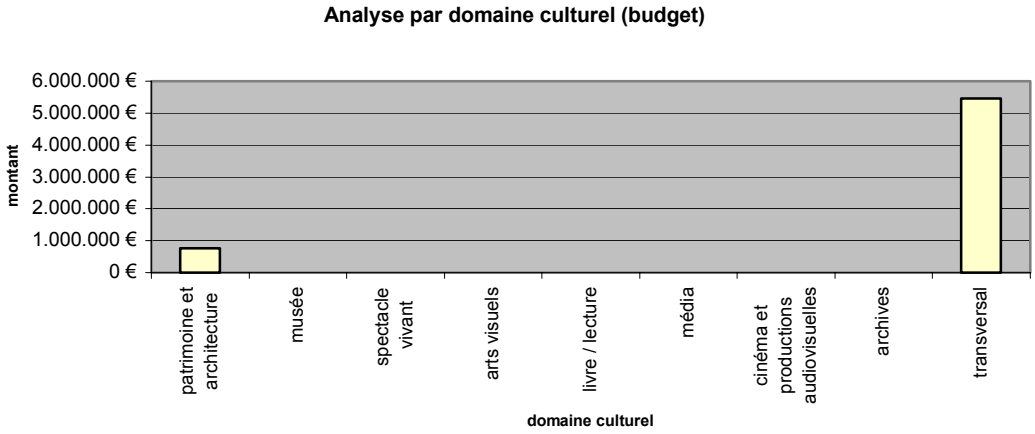

En ce qui concerne la répartition des projets : trois projets relèvent du domaine transversal, tandis qu'un seul projet s'inscrit dans le domaine patrimoine / architecture. En terme de budget, cette disparité est encore plus importante : plus de 5 200 000 € (soit plus de 83 % du budget culture) sont octroyés aux projets transversaux. En raison du faible nombre de projets programmés au 31 mai 2004, cet espace n'est cependant pas très représentatif pour une analyse élaborée du caractère de la coopération culturelle.

2.1) FRANCE – FLANDRE

Situation géographique de l'espace :

La France : les départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes

La Flandre : les provinces de Flandre occidentale (à l'exception de l'arrondissement de Bruges) et partiellement de Flandre orientale

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 2.1.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

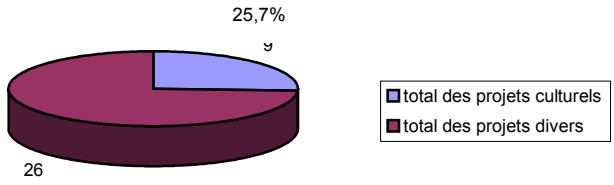

Figure 2.1.2

Répartition de la coopération transfrontalière (budget)

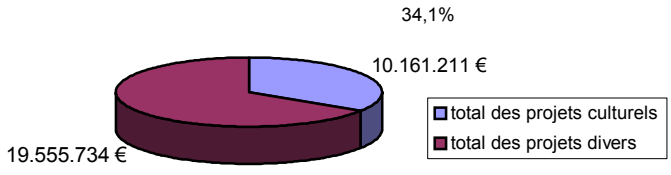

35 projets d'un coût total de 29 716 945 € ont été programmés dans le cadre du sous-programme France-Flandre au 31 mai 2004. Parmi ces projets, nous avons recensé 9 projets culturels dont l'enveloppe budgétaire s'élève à 10 161 211 €. La part de la coopération culturelle est donc très élevée aussi bien au niveau du nombre de projets approuvés (25,7 %) qu'en terme de budget (34,1 %). Plus d'un quart des projets sont à caractère culturel et plus d'un tiers du coût total de la coopération transfrontalière est destiné à l'activité culturelle. Ceci constitue le taux le plus élevé parmi tous les espaces Interreg français.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 2.1.3

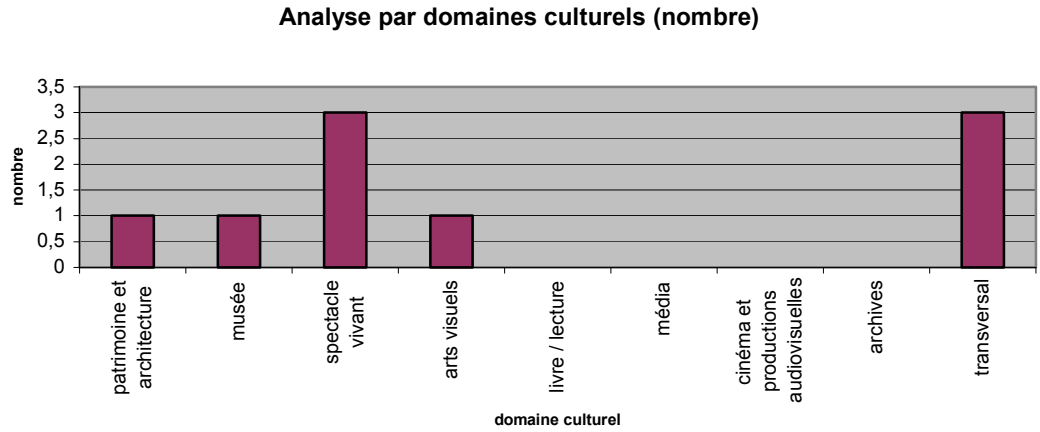

Figure 2.1.4

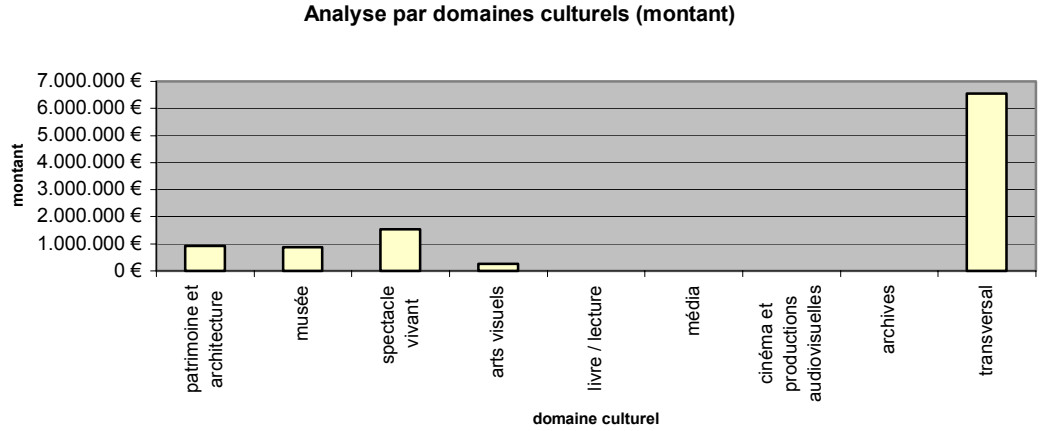

Sur 9 projets culturels approuvés, 3 appartiennent au domaine « transversal », 3 au domaine « spectacle vivant », 1 au domaine « arts visuels », 1 au domaine « musée » et 1 au domaine « patrimoine / architecture ». Au niveau de la quantité des projets par domaine, la coopération culturelle se présente donc d'une manière assez bien équilibrée dans l'espace. Au niveau de l'aspect budgétaire, les trois projets transversaux absorbent plus de 6 millions d'euros tandis que le budget des trois projets « spectacle vivant » ne dépasse qu'à peine 1,5 millions d'euros. Plus de 60 % de la masse budgétaire consacrée à la coopération culturelle est donc absorbée par les projets pluridisciplinaires.

2.2) FRANCE - WALLONIE

Situation géographique de l'espace :

La France : les départements du Nord, de l'Aisne et des Ardennes

La Wallonie : les provinces du Hainaut, de Namur et partiellement du Luxembourg

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 2.2.1

Répartitition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

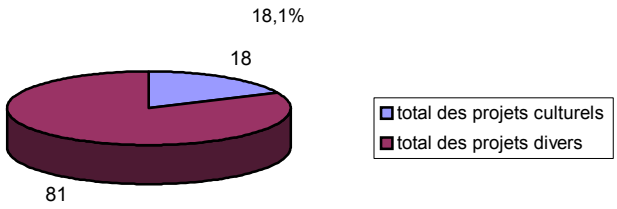

Figure 2.2.2

Répartition de la coopération transfrontalière par montant

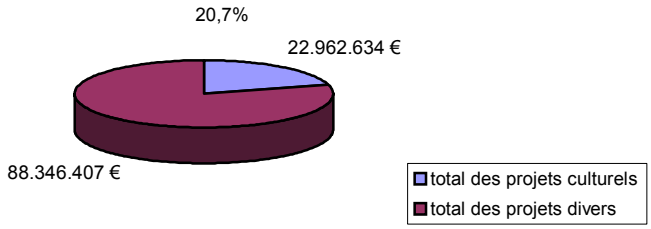

La France et la Wallonie partagent la même langue. Cela se manifeste par une coopération assez abondante : 99 projets transfrontaliers étaient programmés au 31 mai 2004 dans l'espace France – Wallonie. Le coût total de cette coopération s'élève à 111 309 041 €.
Au niveau du secteur culturel, nous avons recensé 18 projets dont le budget s'élève à 22 962 634 €. La part de la coopération culturelle représente donc 18,1 % du nombre total de projets. 20,7 % des moyens financiers vont par ailleurs en faveur de l'activité culturelle.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 2.2.3

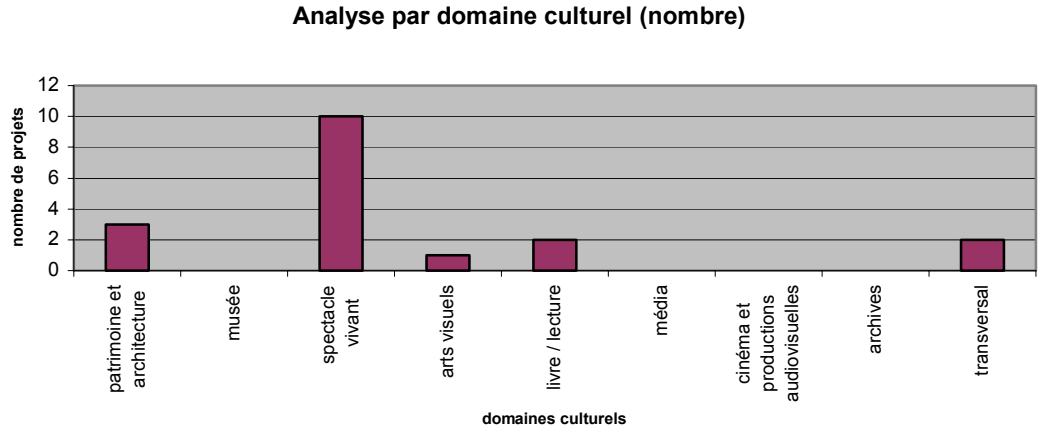

Figure 2.2.4

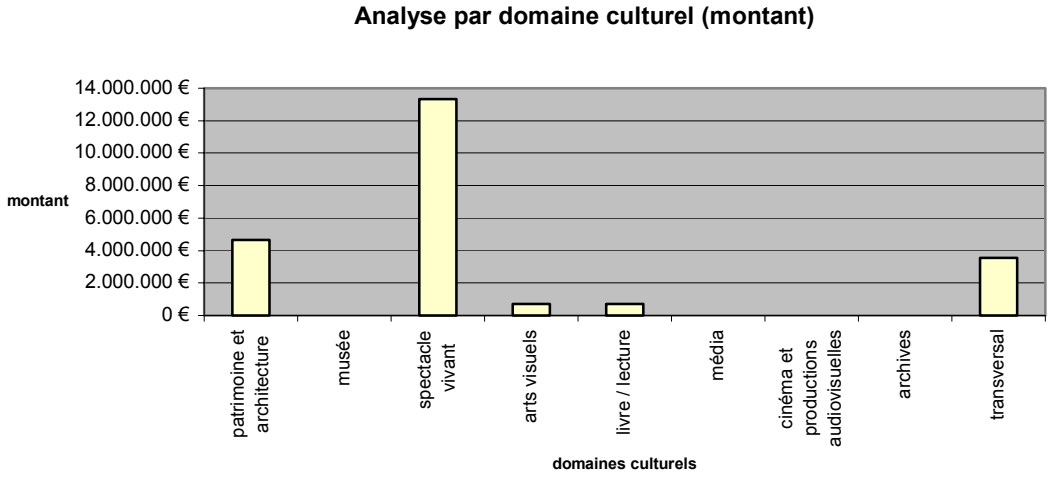

En analysant la répartition des projets dans les différents domaines culturels, nous constatons une grande disparité en faveur du spectacle vivant. Parmi les 18 projets culturels programmés, 10 projets appartiennent à ce domaine. Par ailleurs, nous comptons 3 projets relevant du patrimoine et de l'architecture, 2 projets littéraires, 2 projets pluridisciplinaires et 1 projet « arts visuels ». Avec presque 60 % (plus de 13 millions d'euros) de l'enveloppe culturelle, le spectacle vivant se hisse sans peine à la première place des subventions accordées. Les projets patrimoniaux et pluridisciplinaires sont également bien représentés, tandis que les activités appartenant aux arts visuels et à la littérature ne représentent que 6 % de l'enveloppe globale. Cette prépondérance du spectacle vivant aussi bien au niveau du budget que du nombre de projets approuvés est une particularité de cet espace.

3) SARRE - MOSELLE - PALATINAT OCCIDENTAL

Situation géographique de l'espace :

En France : l'ensemble du département de la Moselle et dans la limite de la règle des 20 %, le département de Meurthe-et-Moselle.

En Allemagne : 2 Länder sont concernés.
Sarre : Kreise frontaliers avec la France de Merzig-Wadern, Saarpfalz et dans la limite de la règle des 20 %, le Stadtverband de Sarrebrück ainsi que les Kreise de Neunkirchen/Sarre, St Wendel.
Rhénanie-Palatinat : ville de Pirmasens, ville de Zweibrücken et Kreise du Südwestpfalz et dans la limite de la règle des 20 %, le Kreis de Kaiserslautern, la ville de Kaiserslautern et le Landkreis de Kusel.

Figure 3

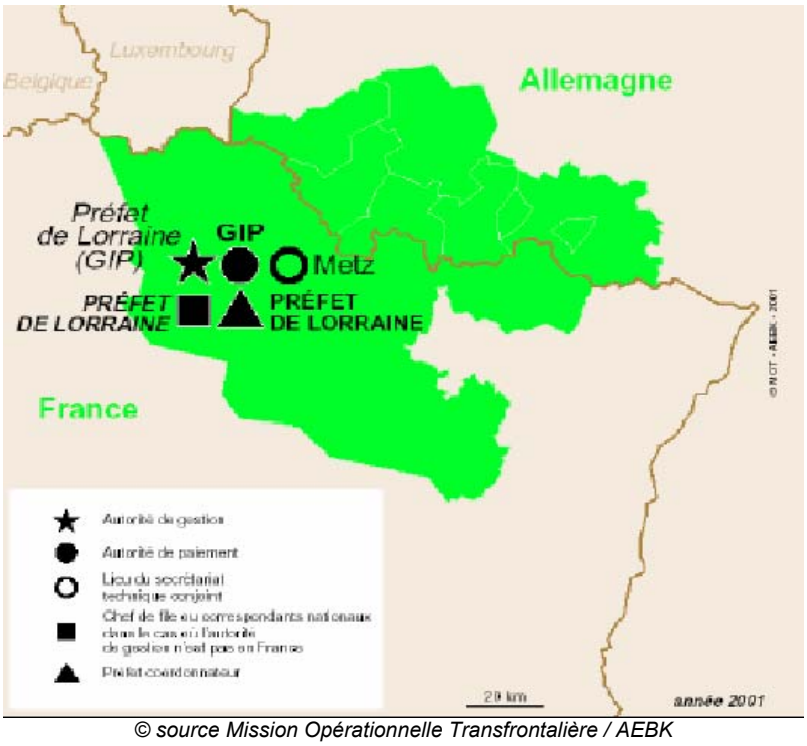

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 3.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

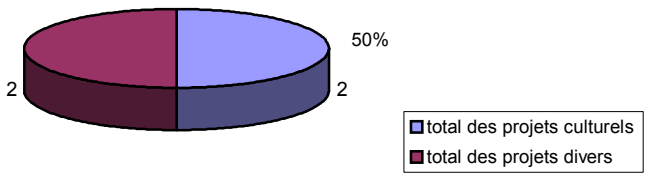

Figure 3.2

Répartition de la coopération transfrontalière par budget

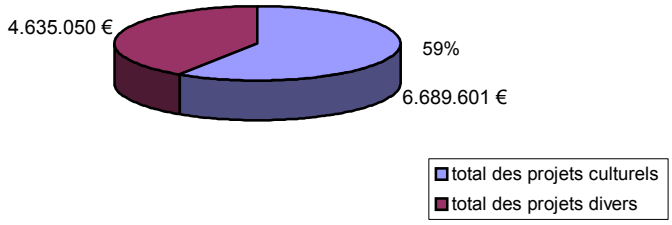

Au 31 mai 2004, seulement quatre projets transfrontaliers ont été programmés par l'autorité de l'espace. Parmi les quatre projets, 2 sont à caractère culturel.
Le montant de ces deux projets s'élève à presque 7 millions d'euros tandis que le coût global de la coopération représente 11,3 millions d'euros.
Ces chiffres sont peu représentatifs de la coopération culturelle transfrontalière en raison du faible taux de coopération dans cet espace (Voir chapitre 1).

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 3.3

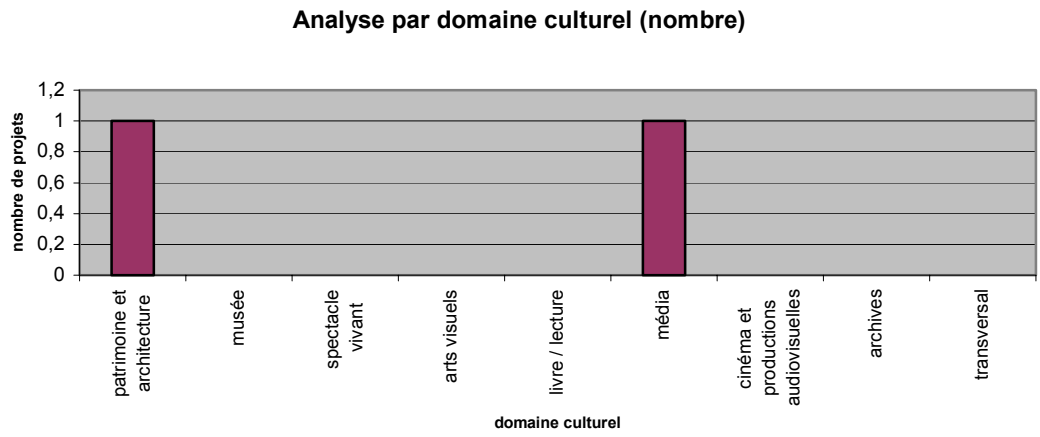

Figure 3.4

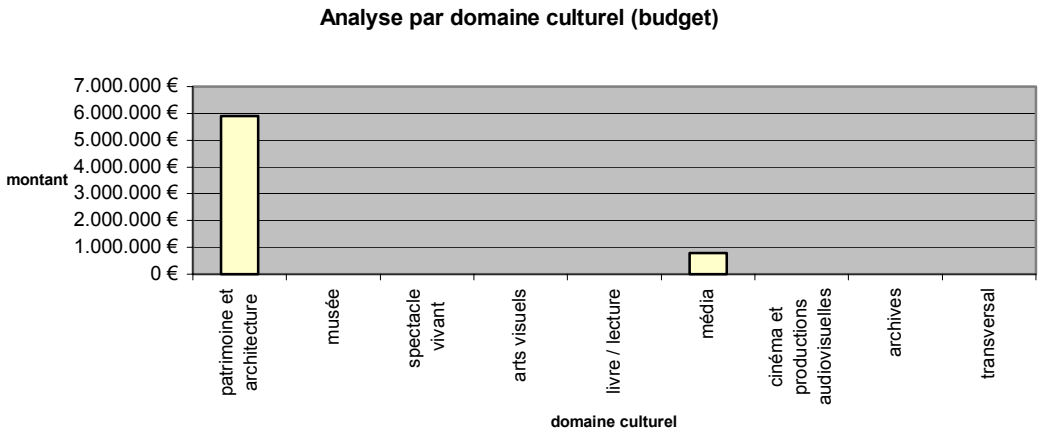

Les deux projets culturels sélectionnés sont les suivants : le projet « Jardins sans frontières » (patrimoine) avec un budget de presque 6 millions d'euros et le projet de télévision transfrontalière « Mosaïk ».

4) WALLONIE - LUXEMBOURG - LORRAINE

Situation géographique de l'espace :

La France : les départements de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

La Belgique : les arrondissements d'Arlon, Viton et Bastogne, ainsi que les arrondissements de Neufchâteau et Marche-en-Famenne.

L'ensemble du **Grand-Duché du Luxembourg**.

Figure 4

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 4.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

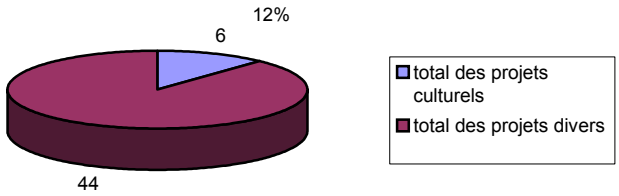

Figure 4.2

Répartition de la coopération transfrontalière par budget

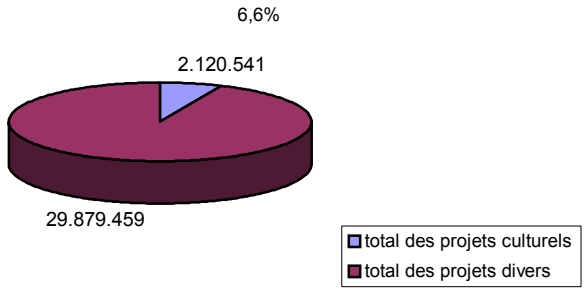

Au 31 mai 2004, cet espace Interreg a programmé 50 projets transfrontaliers représentant un budget global de 32 millions d'euros. La coopération culturelle se chiffre à 6 projets approuvés (12 %) d'un coût total de 1 951 261 €. Les moyens financiers en faveur de la culture ne représentent donc que 6,6 % par rapport au budget total de la coopération transfrontalière.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 4.3

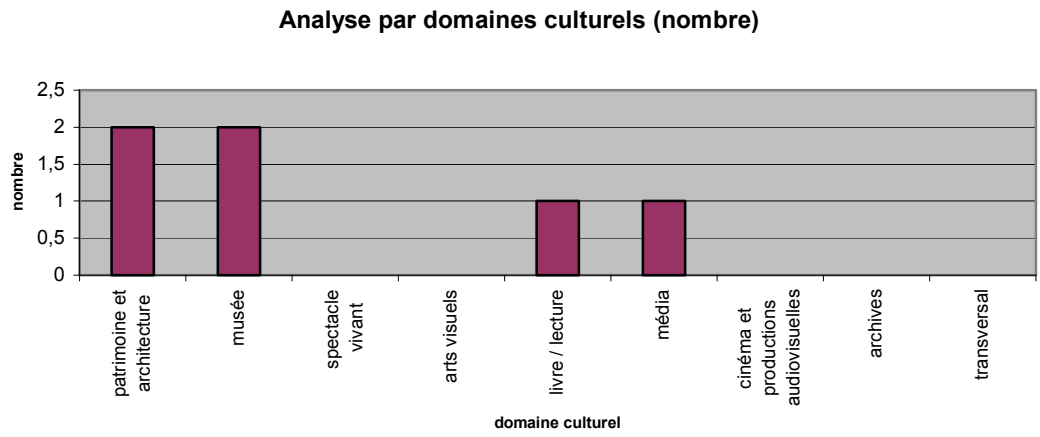

Figure 4.4

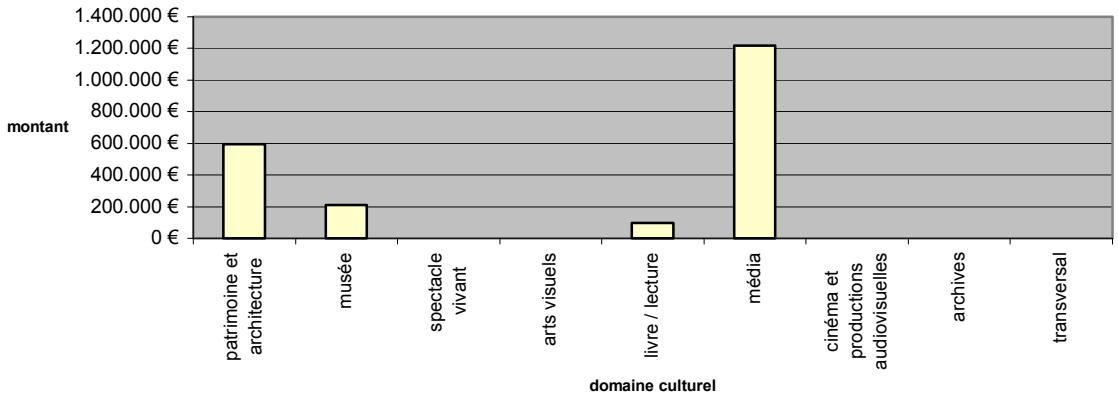

Les six projets culturels approuvés se répartissent dans 4 domaines distincts : deux projets « patrimoine / architecture », deux projets « musée », un projet « livre / lecture » et un projet « média ». Au niveau budgétaire, nous constatons que le projet « médias » intitulé « Confluence » absorbe plus de la moitié de l'enveloppe culturelle, loin devant les deux projets du patrimoine et de l'architecture. A travers les deux diagrammes 4.3 et 4.4, nous constatons que l'analyse budgétaire et quantitative de la coopération culturelle sont deux choses bien distinctes : une activité artistique généralement bien représentée ne correspond pas forcément à un budget élevé et inversement. Le seul projet « média » absorbe ainsi plus d'un tiers du coût total des six projets culturels approuvés.

5) PAMINA (Palatinat – Mittlerer Oberrhein – Nord Alsace)

Situation géographique de l'espace :

En France :
Alsace : arrondissements de Haguenau, Wissembourg et Saverne

En Allemagne :
Dans le Bade-Wurttemberg : Landkreise Karlsruhe, Landkreise Rastatt, Stadtkreise Baden-Baden et Stadtkreise Karlsruhe
En Rhénanie-Palatinat : les Landkreise Germersheim et Südliche Weinstraße, la kreisfreie Stadt de Landau et le Landkreis Südwestpfalz avec les Verbandsgemeinden Dahner Felsenland et Hauenstein

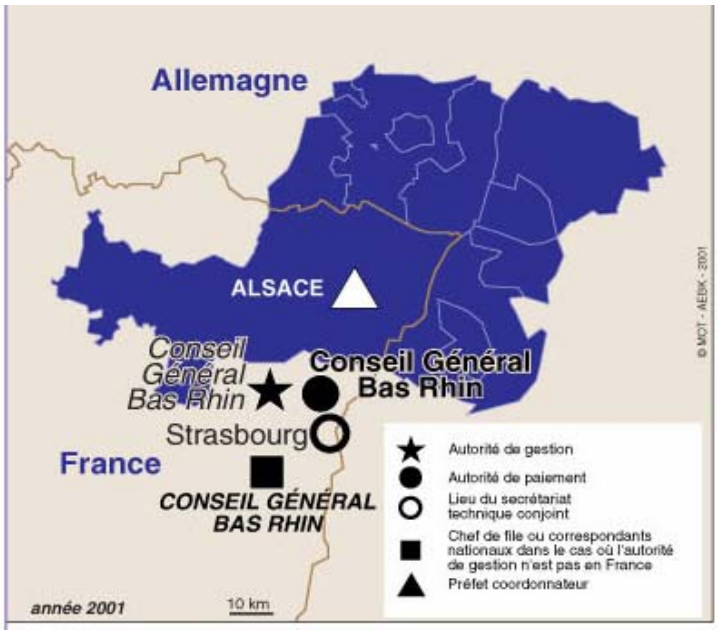

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part des projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 5.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

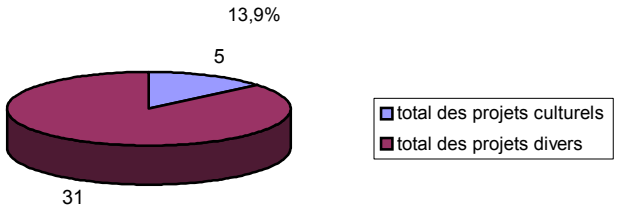

Figure 5.2

Répartition de la coopération transfrontalière par budget

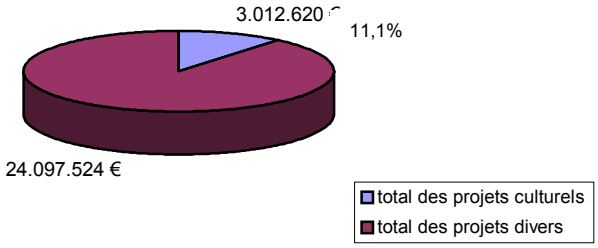

Dans l'espace PAMINA, 36 projets d'un montant total de 27 110 144 € ont été approuvés au 31 mai 2004. Parmi ces 36 projets, l'espace a programmé 5 projets culturels (13,9 % du total). Le coût total de la coopération culturelle s'élève à 3 012 620 €. 11,1 % du budget global sont donc consacrés à l'activité culturelle dans l'espace PAMINA.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 5.3

Analyse par domaine culturel (nombre)

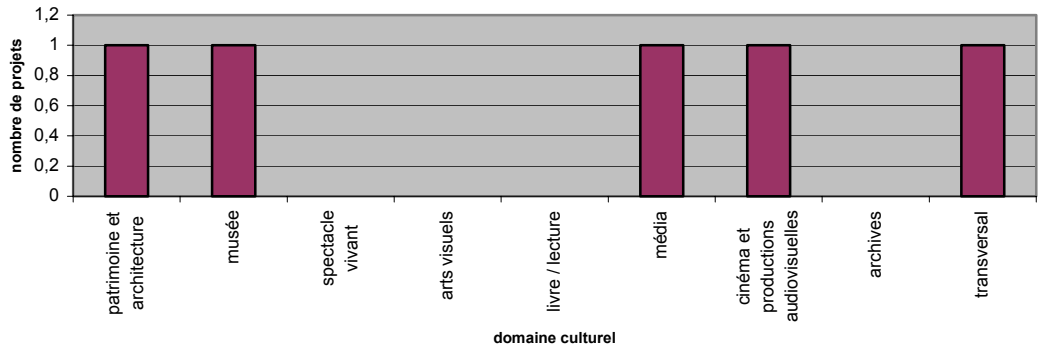

Figure 5.4

Analyse par domaine culturel (budget)

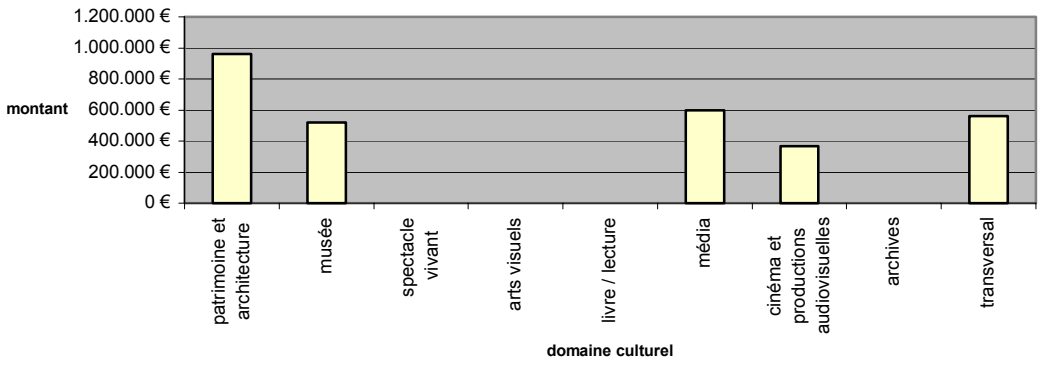

En ce qui concerne l'activité culturelle transfrontalière dans l'espace, il n'y a aucun domaine prépondérant : les cinq projets culturels sont répartis dans cinq domaines culturels distincts. Nous comptons respectivement un projet dans les domaines suivants : « patrimoine/architecture », « musée », « média », « cinéma/production audiovisuelle » et « transversal ». Au niveau financier, le domaine du « patrimoine / architecture » est le plus bénéficiaire. Le coût total du projet *L'époque des Chevaliers au Palatinat et en Alsace* s'élève à 961 470 € ce qui représente presque 32 % de l'enveloppe globale accordée au secteur culturel.

6) CENTRE SUD RHIN SUPERIEUR

Situation géographique de l'espace :

L'espace Interreg « Centre Sud Rhin Supérieur » concerne trois Etats, la France, la Suisse et l'Allemagne.

France : L'ensemble du département du Haut-Rhin et, pour le département du Bas-Rhin, les arrondissements de Strasbourg-ville, Strasbourg-campagne, Molsheim et Sélestat-Erstein.

Suisse : Les cantons de Bâle-ville, Bâle-campagne, Argovie (Rheinfelden et Laufenbourg), Soleure (Thierstein et Dorneck) et Jura (Porrentruy et Delémont).

Allemagne : Dans le Land du Bade-Wurttemberg, l'Ortenaukreis et les LandKreise d'Emmendingen, de Breisgau-Hochschwarzwald, de Lörrach et de Waldshut, le Stadtkreis de Fribourg et dans la limite de la règle des 20 %, les Landkreise de Schwarzwald-Baar, de Rottweil, de Freudenstadt.

Figure 6

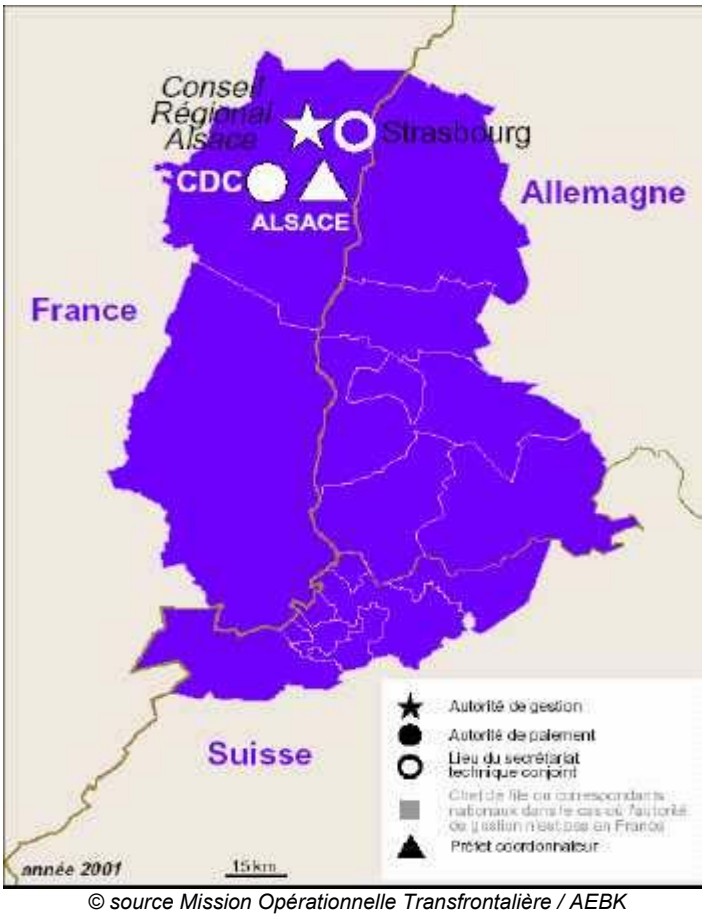

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 6.1

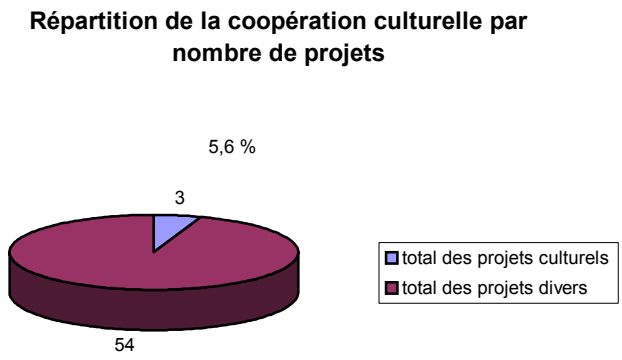

Figure 6.2

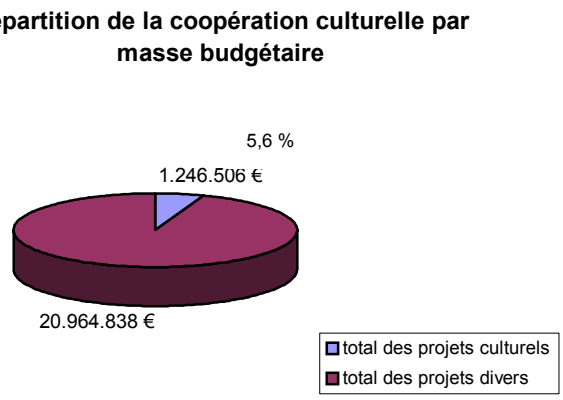

A travers ces deux premiers diagrammes (Figures 6.1 et 6.2), nous pouvons constater la faible part de la coopération culturelle dans l'espace Centre Sud Rhin Supérieur (CSRS). Au 31 mai 2004, 57 projets ont été approuvés dont seulement 3 projets à caractère culturel, soit 5,6 % du total. En terme de budget, les chiffres sont identiques : le coût total des projets approuvés s'élève à 22 211 344, 06 €. 5,6 % de cette enveloppe sont octroyés aux projets culturels.

Cependant, ces chiffres trouvent leur explication si l'on tient compte d'une particularité dans l'espace CSRS, à savoir la mise en place d'un programme-pilote « People to People ». Pour favoriser l'émergence de mini-projets conçus « par et pour » les habitants de l'espace, les autorités ont instauré ce programme-pilote. Parmi les trois projets culturels approuvés par l'espace, le projet « People to People » programme ainsi des mini-projets qui n'ont pas la taille requise pour demander directement des subventions au programme communautaire Interreg. L'enveloppe de « People to People » se chiffre à 562 260 €. Les subventions octroyées, pouvant aller jusqu'à 10 000 euros, ont déjà permis de financer plus de 90 mini-projets en deux ans d'existence. Parmi ces 90 projets, nous avons recensé 34 projets à caractère culturel. Ce programme-pilote est spécifique à l'espace CSRS.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 6.3

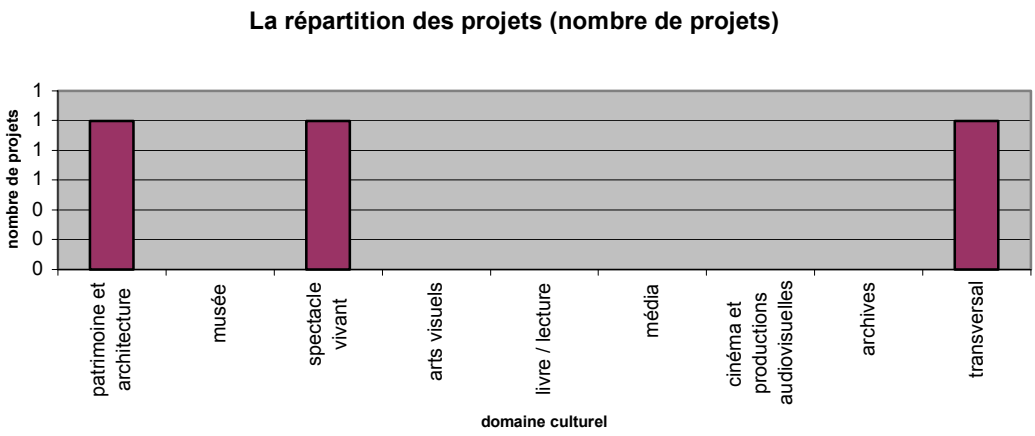

Figure 6.4

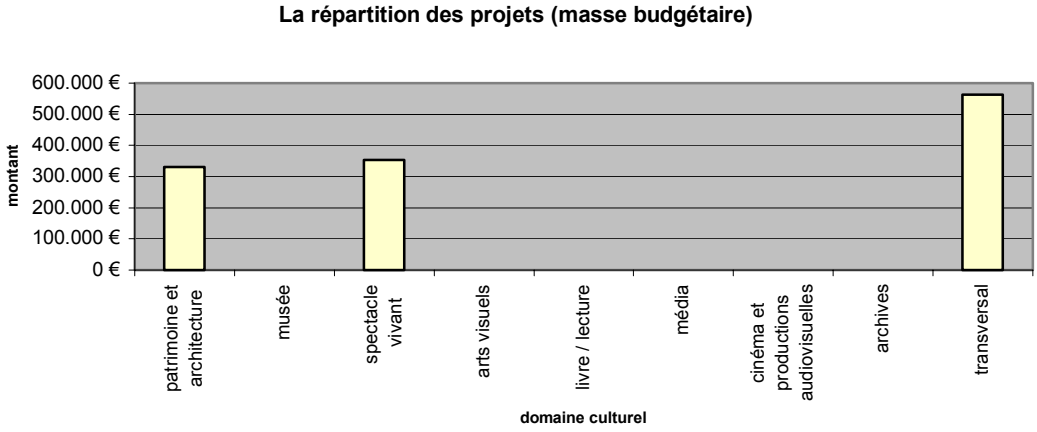

Les trois projets culturels approuvés se répartissent dans les trois domaines suivants : « patrimoine », « spectacle vivant » et « transversal ». Le projet-cadre « People to People » est classé comme transversal. Il absorbe plus de 500 000 € tandis que les budgets des deux autres projets culturels se situent en dessous de 350 000 €. Pour appréhender le caractère que revêt la coopération culturelle dans l'espace CSRS, il est plus intéressant d'analyser la répartition des domaines culturels dans le programme « People to People ».

L'analyse du programme-pilote « People to People »

Figure 6.3.1

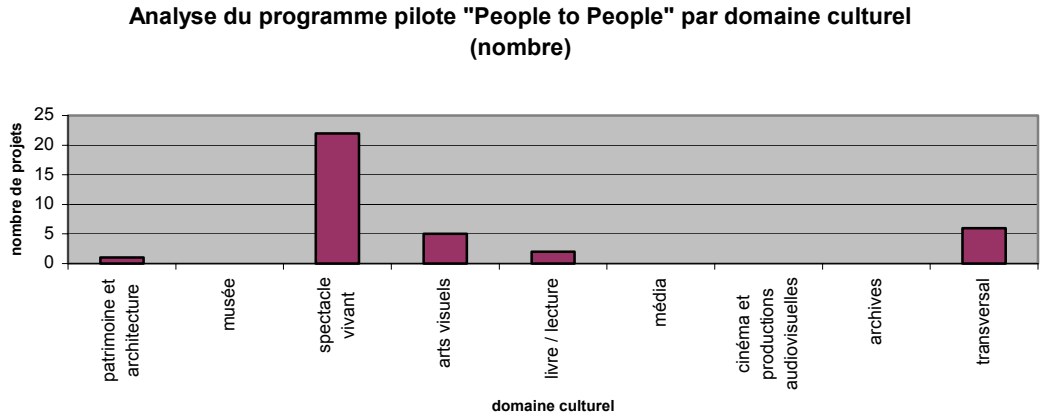

Figure 6.3.2

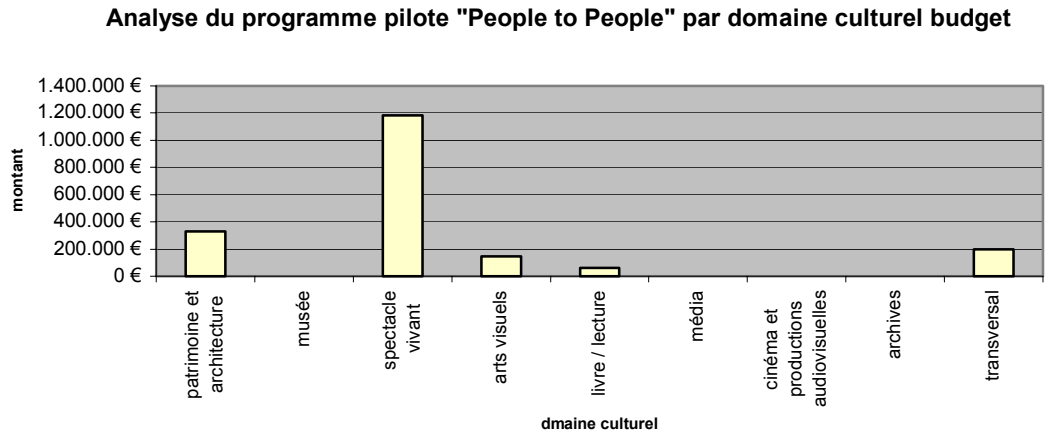

Sur 34 projets culturels, 22 appartiennent au domaine « spectacle vivant », 6 sont transversaux, 5 relèvent des « arts visuels », 2 du secteur « livre / lecture » et 1 du secteur « patrimoine / architecture ». Ainsi, nous pouvons constater que plus de la moitié des projets et plus de 50 % de la masse budgétaire consacrée à la coopération culturelle est absorbée par les projets du spectacle vivant. Puisque ces mini-projets, programmés dans le cadre du projet-pilote « People to People » sont conçus « par et pour » les habitants de l'espace, nous pouvons conclure que le spectacle vivant est le domaine le plus adapté pour intégrer les citoyens d'un espace dans la coopération transfrontalière.

7) FRANCE - SUISSE

Situation géographique de l'espace :

La France : Régions de Franche-Comté et de Rhône-Alpes : départements du Territoire de Belfort, du Doubs, du Jura, de l'Ain et de la Haute-Savoie

La Suisse : Cantons suisses : Berne, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud

Figure 7

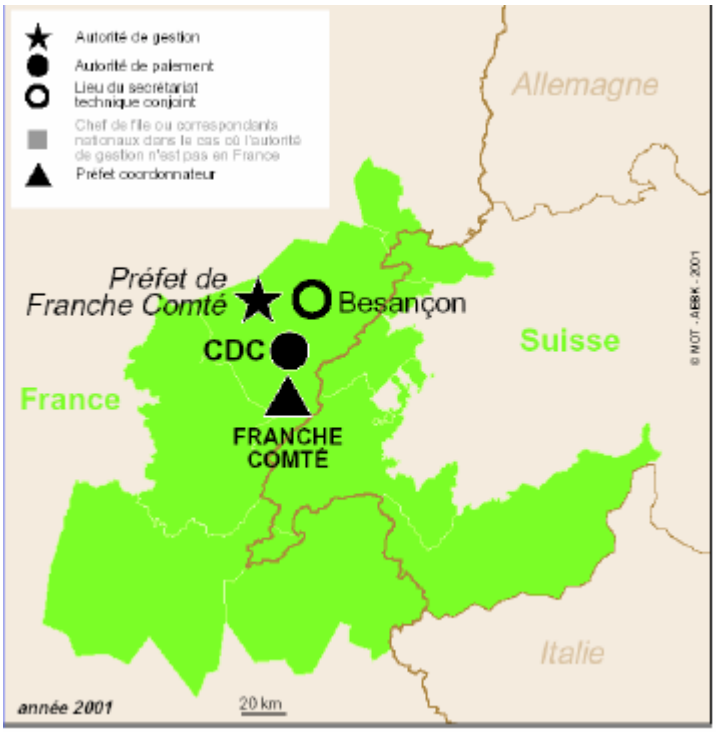

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 7.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

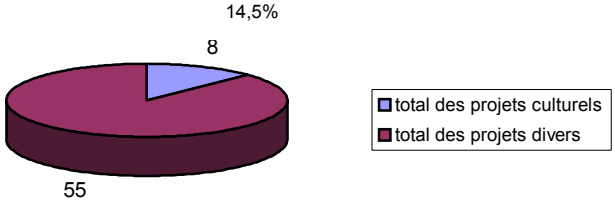

Figure 7.2

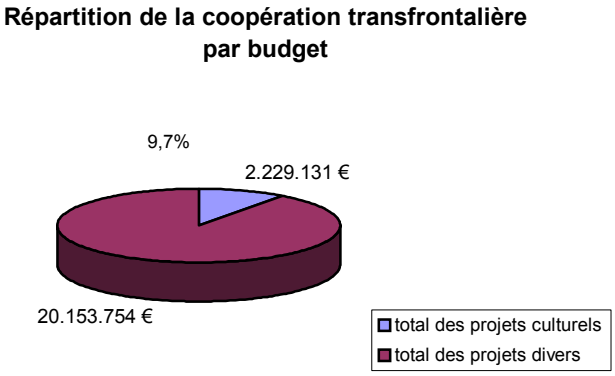

Au 31 mai, 63 projets ont été approuvés dans l'espace franco-suisse, dont 8 projets à caractère culturel. Cela donne un pourcentage de 12,7 % de projets culturels. En terme de budget, les chiffres se présentent plus défavorablement pour l'activité culturelle. Le coût total des projets transfrontaliers approuvés s'élève à 22 382 885 €. Les projets culturels bénéficient de seulement 9,7 % de cette enveloppe. Au 31 mai 2004, le coût de la coopération culturelle s'est ainsi élevé à 2 229 131 €.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 7.3

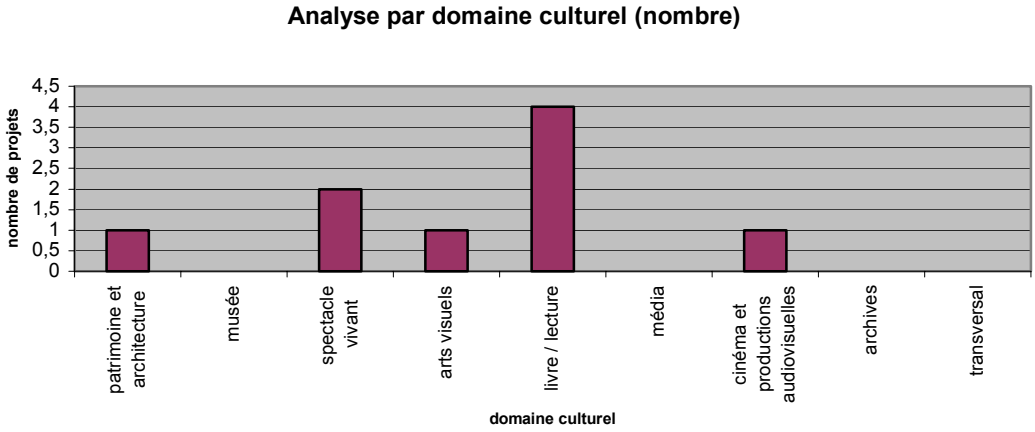

Figure 7.4

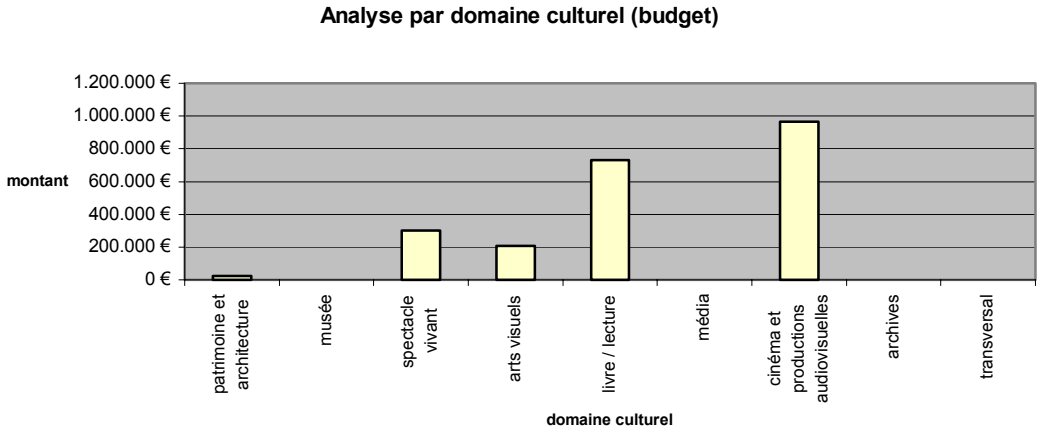

En ce qui concerne la répartition des projets par domaine culturel, nous constatons ici une singularité dans la coopération culturelle au sein du programme Interreg III. Les projets transfrontaliers de la littérature et de la lecture – domaine généralement faiblement intégré dans la coopération culturelle – sont les plus représentés en nombre de projets. Nous comptons ainsi 3 projets « livre / lecture » contre 2 projets « spectacle vivant », 1 projet « arts visuels », 1 projet « cinéma / productions audiovisuelles » et 1 projet « patrimoine ».
Quant aux moyens financiers, nous constatons un renversement des rôles. Les activités littéraires n'absorbent que 32 % de l'enveloppe globale. En revanche, le budget du projet « Transdoc », une coproduction de films documentaires, s'élève à presque un million d'euros ce qui équivaut à plus de 43 % du coût total de l'activité culturelle.
Les projets du domaine du livre / lecture et du domaine des médias absorbent ensemble 75 % du budget culture tandis qu'ils ne représentent que 50 % du nombre total de projets. Dans la littérature comme dans les médias, la langue constitue le pilier central du projet. Nous pouvons donc conclure que la situation linguistique de l'espace est un élément important dans la coopération culturelle qui influence fortement le caractère des projets programmés.

8) ALCOTRA

Situation géographique de l'espace :

L'espace Interreg « Alcotra » couvre les départements frontaliers des régions Provence-Alpes-Côtes d'Azur et Rhône-Alpes, trois régions de l'Italie (Ligurie, Piémont, Val d'Aoste) et la Principauté de Monaco.

Figure 8

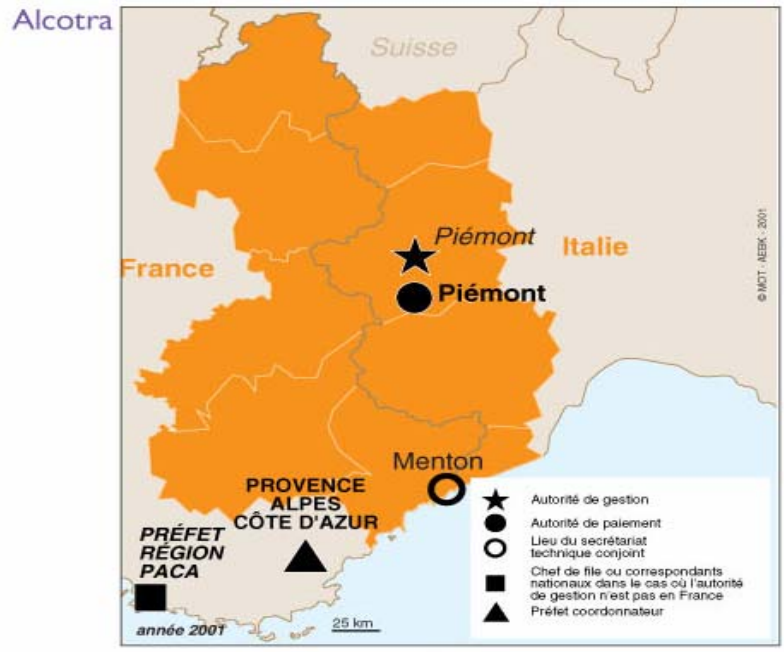

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part des projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 8.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

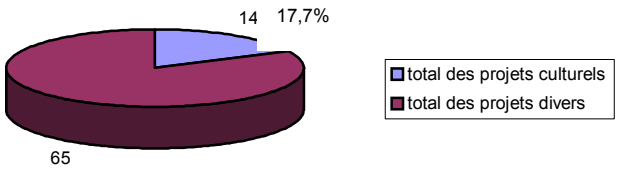

Figure 8.2

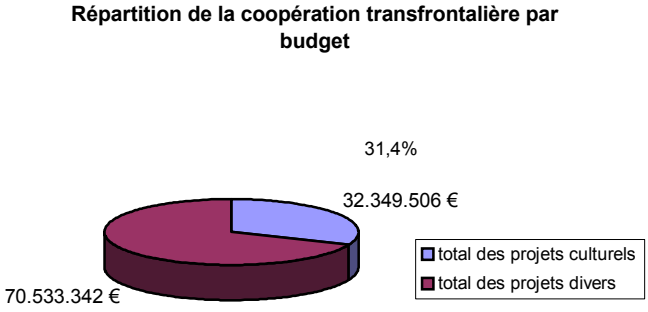

Le nombre total de projets, approuvés au 31 mai 2000, s'élève à 79. A travers les deux diagrammes ci-dessus (Figures 8.1 et 8.2), nous pouvons constater, que le nombre de projets culturels programmés dans l'espace Interreg Alcotra s'élève à 14. La coopération culturelle en nombre de projets représente donc 17,7 % du total.

L'enveloppe globale représente 102 882 848 €. Les subventions accordées en faveur de la culture s'élèvent à un peu plus de 32 millions d'euros, tandis que tous les autres projets absorbent environ 71 millions d'euros. La coopération culturelle en terme de budget représente donc plus de 31 %, ce qui est pratiquement le double de ce qu'elle représente en nombre de projets. Certes, il peut apparaître étonnant que les 17 % de projets culturels couvre plus de 31 % de l'enveloppe budgétaire totale. L'espace Alcotra s'engage en fait essentiellement dans des projets culturels à dominante patrimoine / architecture et dans des projets transversaux. Dans la catégorie des projets transversaux, nous retrouvons à nouveau des projets mixtes du patrimoine et du spectacle vivant. En général, les projets du patrimoine (restauration, mise en réseaux et animation de sites historiques) sont les activités les plus onéreuses de la culture. Toutes ces raisons expliquent le rapport, peu habituel pour la culture, entre une masse budgétaire élevée et un nombre relativement faible de projets.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 8.3

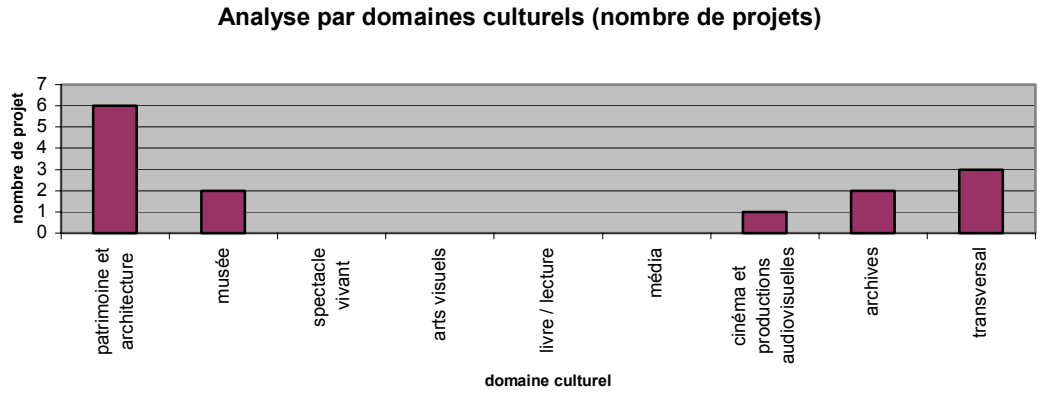

Figure 8.4

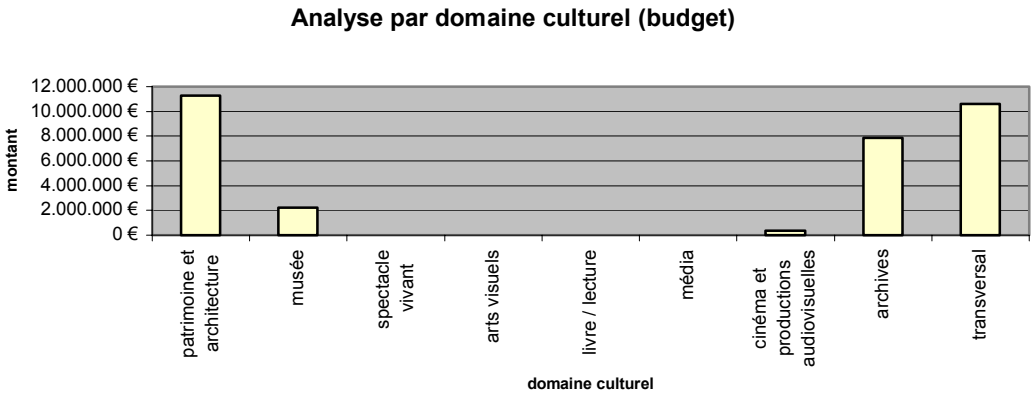

En analysant la répartition des projets approuvés entre les différents domaines culturels, cette tendance se confirme. Les 14 projets se répartissent en effet de la manière suivante : 6 projets « patrimoine et architecture », 3 « transversaux », 2 « archives », 2 « musée « et 1 projet « cinéma et productions audiovisuelles ».
Quant au budget des projets approuvés, nous constatons également une nette prépondérance pour le secteur du patrimoine. Les projets transversaux et ceux du patrimoine et des musées absorbent plus de 23 millions d'euros ce qui représente plus de 70 % de l'enveloppe en faveur de la culture. Si on ajoute à cela les deux projets des archives, on arrive à un pourcentage de presque 90 % de l'enveloppe budgétaire pour la culture. A travers ces statistiques, nous constatons le rapport inégal en terme de subventions réparties entre les neuf domaines culturels.
Par ailleurs, cet espace Interreg n'a programmé aucun projet « spectacle vivant » ou des « arts visuels », domaines généralement bien représentés dans la coopération culturelle.
Cela est dû à la particularité géographique – le caractère alpin – de l'espace et aux barrières linguistiques. Elles compliquent les activités culturelles des domaines plus dépendants des langues. L'exemple de la coopération culturelle dans l'espace Alcotra nous permet de constater qu'il existe un lien fort entre l'identité historique et géographique des territoires de part et d'autre de la frontière et le caractère de la coopération culturelle.

9) CORSE - SARDAIGNE - TOSCANE

Situation géographique de l'espace :

En France : une région
Corse : Département de la Haute-Corse et de la Corse du Sud

En Italie : deux régions
Sardaigne : Provinces de Sassari et de Nuoro
Toscane : Province de Livourne et les provinces adjacentes

Figure 9

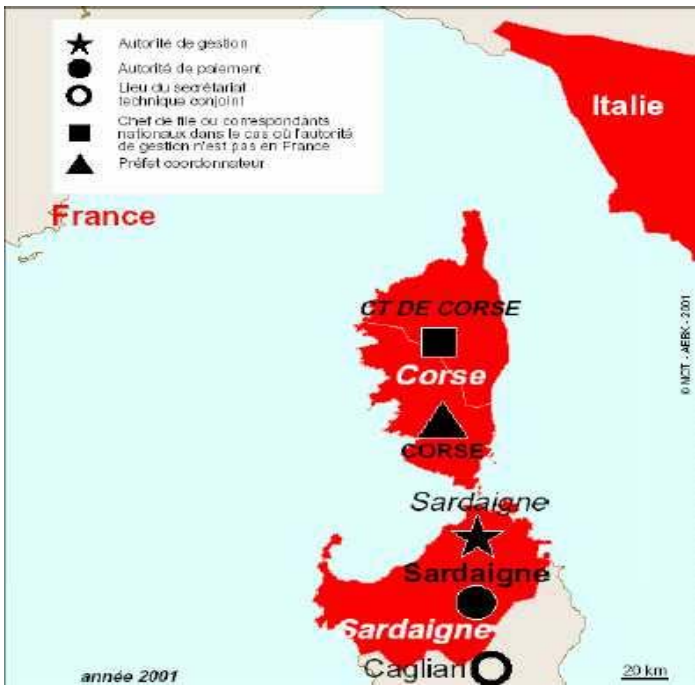

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part des projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 9.1

Répartition de la coopération transfrontalière par nombre de projets

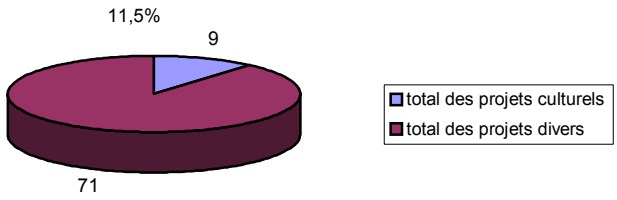

Figure 9.2

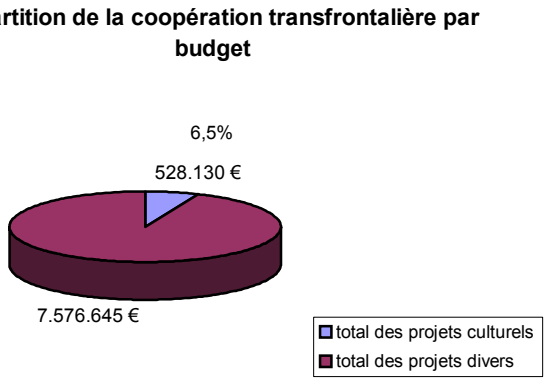

Au 31 mai 2004, cet espace a programmé 80 projets transfrontaliers d'un coût total de 8 104 775 €. La coopération culturelle se chiffre à 9 projets d'un coût total de 528 130 €. Cela représente 11,5 % en nombre de projets et seulement 6,5 % en terme de budget.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 9.3

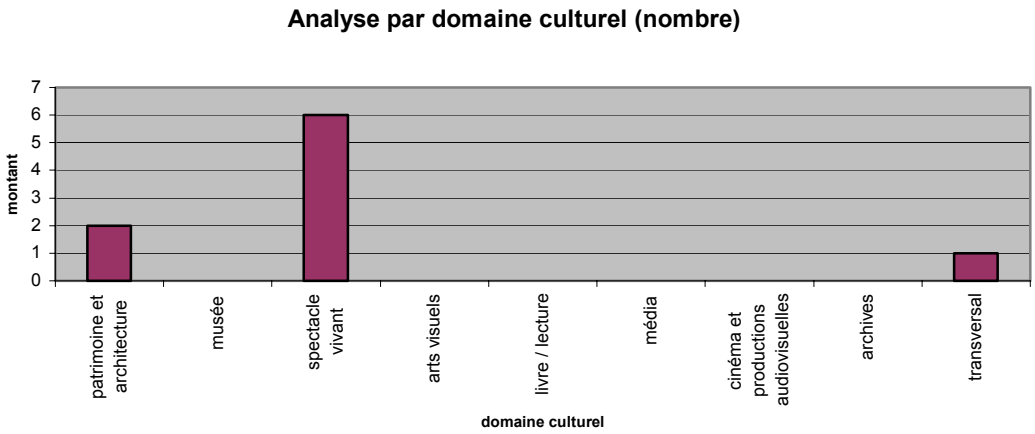

Figure 9.4

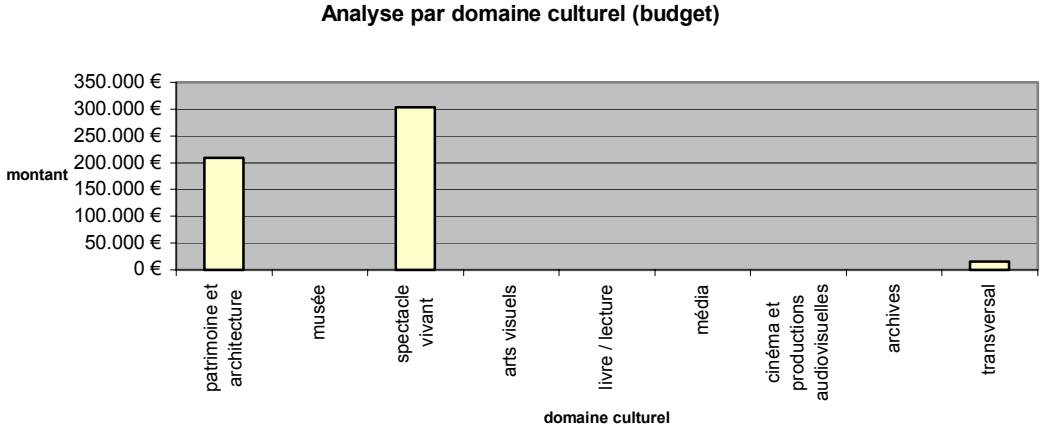

En ce qui concerne la répartition des projets par domaines culturels, nous remarquons la prépondérance du domaine « spectacle vivant ». Sur les 9 projets culturels approuvés, 6 appartiennent au spectacle vivant, 2 au patrimoine et 1 au domaine transversal.
Au niveau financier, plus de 300 000 € sont destinés au spectacle vivant, tandis qu'un peu plus de 200 000 € sont absorbés par les projets du patrimoine et seulement 16 000 € par le domaine transversal.

10) FRANCE - ESPAGNE

Situation géographique de l'espace :

En France :
Département des Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées-Orientales

En Espagne :
Provinces de Gipuzkoa, Huesca, Lerida, Girona et Communauté autonome de Navarre

Figure 10

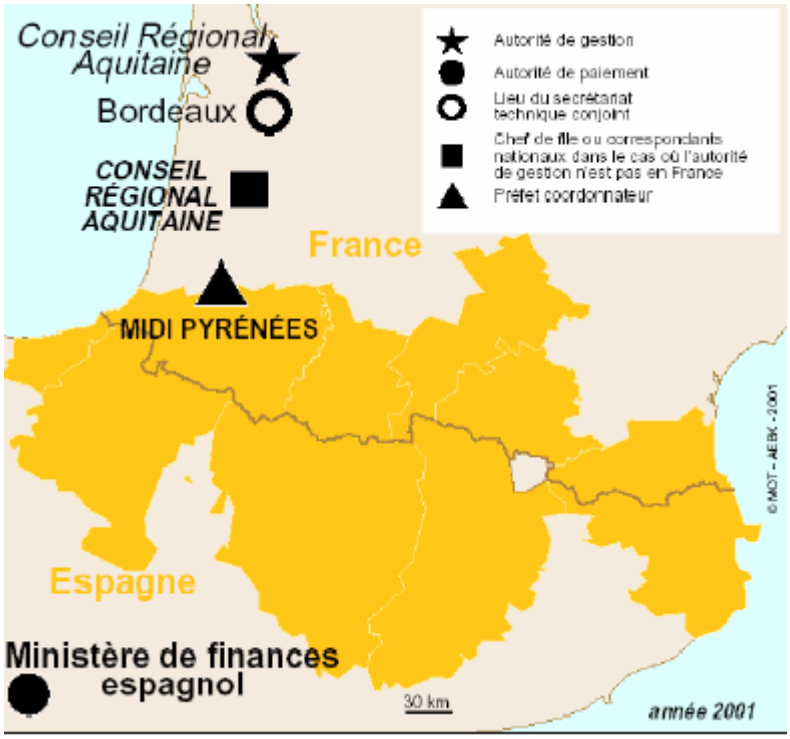

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

La part de projets culturels dans la coopération transfrontalière :

Figure 10.1

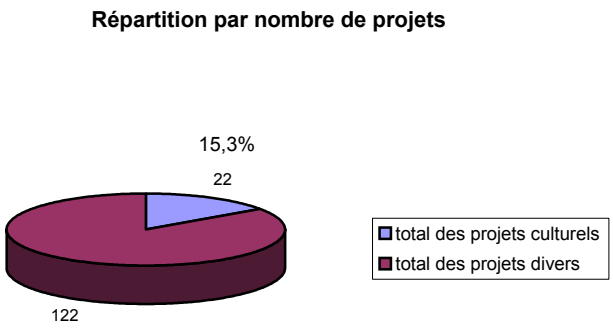

Figure 10.2

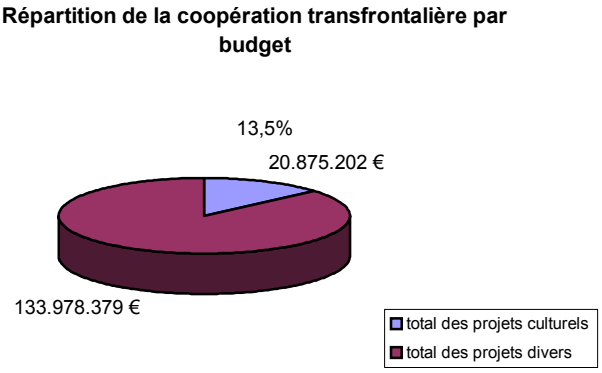

Au 31 mai 2004, 144 projets d'un budget global de 154 853 581 € ont été programmés dans l'espace France – Espagne. Parmi tous les espaces Interreg, il s'agit ici du plus grand nombre de projets approuvés. Au total, 22 projets culturels d'un montant global de 20 875 202 € ont été sélectionnés. La coopération culturelle représente donc 15,3 % du total des projets et 13,5 % en terme de budget. Ces chiffres se situent dans la moyenne de la coopération culturelle.

La répartition des projets par domaine culturel :

Figure 10.3

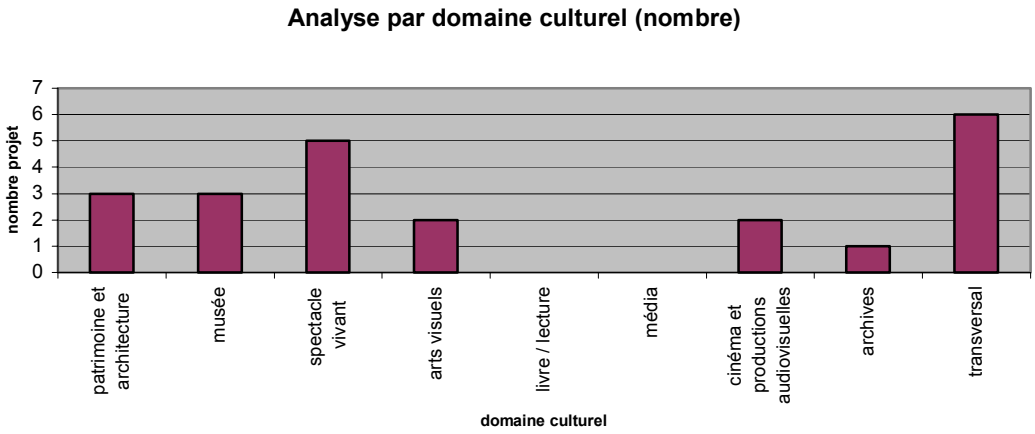

Figure 10.4

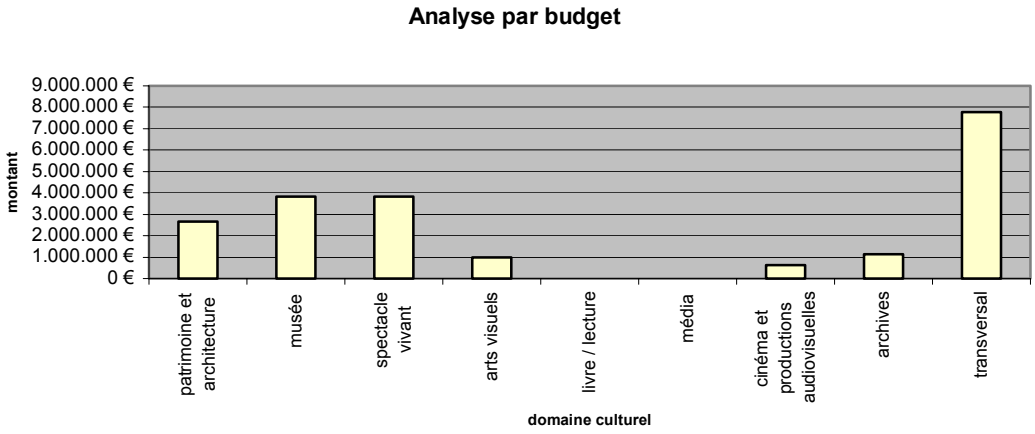

Parmi les neuf domaines culturels, seulement deux domaines ne sont pas représentés dans l'espace France – Espagne : les médias et le domaine du livre / lecture. La répartition des projets se fait d'une manière assez équilibrée entre les différents domaines avec une légère prépondérance des projets transversaux (6) et des projets du spectacle vivant (5).
En terme de budget, nous constatons une légère disparité : plus d'un tiers de l'enveloppe globale consacrée à la coopération culturelle est absorbé par les projets transversaux. Le budget pour ces projets s'élève à presque 8 millions d'euros tandis que le spectacle vivant, domaine culturel représenté avec 5 projets, n'absorbe que 3,8 millions d'euros.

2.2 La coopération culturelle transfrontalière – une analyse comparative[3]

A travers ce bref aperçu statistique des espaces transfrontaliers français, nous pouvons constater que la coopération culturelle est un élément important du programme Interreg III A. En moyenne, plus de 15 % des projets approuvés sont à caractère culturel. En terme budgétaire, les chiffres parlent encore plus en faveur de la culture : en moyenne 17,4 % du coût total des projets sont consacrés à l'activité culturelle. Ces chiffres ne sont pas négligeables, ils représentent presque un cinquième du budget total.

Les deux espaces qui encadrent ces valeurs moyennes sont l'espace France-Italie (Iles) et l'espace France-Flandre : tandis que la Corse, la Sardaigne et la Toscane s'engagent le moins dans le secteur culturel transfrontalier, l'espace France-Flandre y consacre le plus de moyens. Pour cet espace, la coopération culturelle transfrontalière représente plus de 25 % des projets sélectionnés et plus de 31 % en terme de budget. En revanche, entre la France et l'Italie (Iles), elle ne représente que 11,5 % des projets et 6,5 % en terme de budget.

Comment, par ailleurs, sont représentés les différents domaines artistiques dans la coopération culturelle transfrontalière ? Est-ce qu'il y a des pratiques artistiques qui se prêtent plus que d'autres à la coopération ? Les barrières linguistiques influencent-t-elles les projets programmés ? En terme de coopération transfrontalière, est-ce qu'on va vers une culture indépendante de la langue ?

Cet aperçu statistique a fait apparaître quelques particularités qui peuvent répondre à ces interrogations. Tous les domaines culturels sont représentés dans la coopération transfrontalière. Néanmoins, il y en a quelques-uns qui sont beaucoup plus représentés que d'autres. Ces disparités ne tiennent cependant pas forcément à la particularité de la coopération transfrontalière mais se retrouvent généralement dans le secteur culturel. Ainsi, nous constatons, par exemple, que les activités du patrimoine / architecture, du spectacle vivant et des projets transversaux sont les plus présentes dans la coopération transfrontalière, tandis que les projets des archives et des médias s'y retrouvent le moins souvent.

En terme budgétaire, nous constatons une grande disparité en faveur des activités du patrimoine / architecture, des musées et des projets transversaux. Ces activités absorbent des moyens financiers élevés au détriment des activités liées au livre / lecture et aux arts visuels. D'ailleurs, la littérature et la lecture occupent une place particulière dans la coopération transfrontalière : dans sept des douze espaces transfrontaliers (les deux sous-programmes France-Flandre et France-Wallonie y compris), ce domaine culturel n'est pas représenté du tout. En revanche, dans les espaces France-Suisse et France-Wallonie, il figure parmi les plus représentés en nombre de projets. Cette particularité tient probablement à la place que la langue occupe dans de telles activités. Il est caractéristique que les projets « livre / lecture » se retrouvent parmi les plus représentés dans les deux espaces Interreg qui partagent la même langue.

[3] Nous avons exclu l'espace Sarre – Moselle – Palatinat Occidental de cette analyse comparative. Les difficultés d'ordre administratif n'ont permis de programmer que 4 projets dont deux à caractère culturel. Ces chiffres, peu représentatifs, pourraient influencer la comparaison entre les espaces.

3 PROJETS – TEST

3.1 Critères de sélection

Parmi plus de 160 projets culturels transfrontaliers, nous avons sélectionné, sur le conseil des secrétariats techniques conjoints des espaces, 11 projets-tests. Ces projets nous permettent, d'un côté, de voir comment la coopération transfrontalière culturelle se réalise en pratique. D'un autre côté, nous allons analyser l'impact de ces projets-tests sur l'intégration transfrontalière.

Nous avons choisi ces 11 projets selon les quatre critères suivants :

- **répartition équilibrée entre les espaces Interreg français**

Nous avons choisi un projet par espace. Pour l'espace Centre Sud Rhin Supérieur, nous avons retenu deux mini-projets du programme-cadre « People to People ».

- **représentativité du projet pour l'espace (projet emblématique)**

Chaque espace Interreg a ses particularités aussi bien au niveau géographique qu'au niveau de la coopération transfrontalière. Les secrétariats techniques conjoints nous ont conseillé des projets qui sont, selon eux, représentatifs pour l'espace en général.

- **domaine culturel**

Nous avons choisi les projets de sorte que chaque domaine culturel soit représenté. Nous avons également constaté qu'il existe, quasiment toujours, un ou deux domaines culturels prépondérants par espace. Nous avons tenu compte de cette spécificité, en choisissant de préférence, un projet relevant du domaine culturel en question.

- **budget du projet**

Pour équilibrer notre analyse, nous avons décidé de choisir des projets culturels représentatifs de toutes les catégories budgétaires qui existent dans le programme Interreg. Conformément à notre analyse budgétaire (voir chapitre 2.4), nous présentons donc aussi bien des « petits » projets, inférieurs à 10 000 €, que des projets plus importants, supérieurs à 3 000 000 €.

3.2 Fiches-projet

Les 11 projets-tests sont présentés sous forme de fiche. Chaque fiche se décline selon le même modèle :

- **A) Fiche d'identité**

- Justification de la sélection du projet
- Nom du chef de file et celui des partenaires
- Domaine culturel du projet
- Coût total
- Durée du projet

- **B) Contexte**

- Territoire impliqué
- Objectifs du projet

- **C) Réalisation**

- Activités
- Difficultés rencontrées
- Public cible

- **D) Analyse**

- Analyse du partenariat
- Analyse de l'impact du projet sur l'identité territoriale

CENTRE SUD RHIN SUPERIEUR :

PEOPLE TO PEOPLE

Le projet « People to People » peut être considéré comme un projet-cadre au sein du programme Interreg III A. Il vise à regrouper des mini-projets transfrontaliers conçus « par et pour » les habitants de l'espace du Rhin Supérieur. Il offre ainsi la possibilité aux « petits » projets de s'inscrire dans le cadre d'Interreg et permet aux habitants de devenir des acteurs de la coopération transfrontalière. Ce programme pilote a été mis en place en 2002 dans le cadre du 8ème Congrès Tripartite « Vivre ensemble dans l'espace du Rhin Supérieur ». Il constitue un cas particulier dans la mise en œuvre d'Interreg III A en France.

Les partenaires co-financeurs du projet-cadre « People to People » sont la Région Alsace, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Land Bade-Wurttemberg et celui de Rhénanie-Palatinat, les Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Jura, Soleure et Argovie, l'Union européenne (dans le cadre d'Interreg III A) et la Confédération helvétique.

Les subventions octroyées, qui peuvent aller dans des cas exceptionnels jusqu'à 10 000 €, ont déjà permis de financer plus de 90 projets en deux ans d'existence. C'est dire le succès de cette opération qui répond à un véritable besoin de la part des acteurs locaux.

Les projets peuvent concerner les rencontres et loisirs, la culture, la jeunesse, le sport, l'environnement, la science, l'information... et les médias et la communication. Pour être éligibles, les projets doivent répondre à 6 critères principaux, à savoir :

- Promouvoir les rencontres et les échanges directs entre les habitants ;
- Se dérouler dans l'espace du Rhin Supérieur ;
- Rassembler des partenaires d'au moins deux pays ;
- Etre autofinancé au minimum à hauteur de 50 % ;
- Se dérouler en dehors du cadre scolaire ;
- Comporter un caractère novateur.

Compte-tenu du succès de ce programme, la Région Alsace et les partenaires co-financeurs du projet-cadre « People to People » ont décidé de reconduire ce programme de soutien aux initiatives transfrontalières pour une durée de 2 ans ½ sous la dénomination « Les Rencontres du Rhin Supérieur II », du 1er juillet 2004 au 31 décembre 2006.

Au sein de ce programme pilote « People to People », nous avons recensé 34 projets à caractère culturel. Nous avons choisi d'en étudier deux de façon plus approfondie : « Popcentre » et « Trazuli ».

I POPCENTRE

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Le projet POPCENTRE a été spécialement conçu pour les jeunes de 15/20 ans issus des villes jumelées de l'espace Centre. Il leur a été proposé de composer, d'enregistrer et d'interpréter une chanson sur leur expérience franco-allemande, leur région ou leur vie. Ce projet qui a montré à ses participants que les barrières linguistiques ne constituaient pas un frein pour entrer en contact et pour travailler ensemble a été réalisé avec un budget de 2 490 €. L'impact de ce projet sur l'identité territoriale de l'espace, réalisé à peu de frais, nous semblait intéressant à analyser.

Domaine culturel :

Spectacle vivant

Partenaires :

Chef de file : Landratsamt Ortenaukreis
Badstr. 20, D – 77652 Offenburg

Partenaires : Kreis Emmendingen
Bahnhofstr. 2-7
D – 79312 Emmendingen

Département du Bas-Rhin, Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
F – 67964 Strasbourg cedex

Communauté Urbaine de Strasbourg, Centre Administratif
1, place de l'Etoile, BP 1049/1050
F – 67070 Strasbourg cedex

Contact : Anne-Marie Jarry, Mitarbeiterin Stabsstelle 01
Tél : (0049) 0781/805-388, courriel : anne-marie.jarry@ortenaukreis.de

Coût total : 2 490 €
FEDER : 1 718 €

Durée du projet : 1er février 2002 - 23 juin 2002

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

Le territoire impliqué dans ce projet se compose des arrondissements de *Strasbourg-Ville*, *Strasbourg-Campagne*, *Molsheim* et *Sélestat-Erstein* dans le département du Bas-Rhin en France et du *Kreis Emmendingen* et *Ortenaukreis* dans le Land Baden-Wurttemberg.

Objectifs du projet :

L'objectif principal du projet a été d'impliquer les jeunes, de part et d'autre de la frontière, hors du cadre scolaire, dans la réalisation de la *Fête des jumelages,* organisée à Kehl en 2002.

Objectifs généraux :
Le projet POPCENTRE devait contribuer à la rencontre des jeunes des différentes communes jumelées. A travers des activités musicales, les participants ont pu faire connaissance avec leurs voisins d'Outre-Rhin et nouer des premiers contacts.

Objectifs particuliers :
Les participants ont été amenés à réfléchir au contexte personnel et socio-culturel de leurs voisins et à échanger leurs « valeurs » réciproques. Ce projet devait sensibiliser les jeunes aux différences et aux similitudes qui existent entre eux.

C - REALISATION

Activités :

Nous pouvons décliner les activités du projet en cinq grandes étapes :

La préparation, février 2002
Le projet POPCENTRE a été décidé par le « Festkomitee » (ensemble des représentants des communes jumelées et des organisateurs) le 1er février 2002. Les communes ont ensuite communiqué autour du projet et ont commencé la recherche des groupes et des musiciens potentiels.

Prise de contact, mars 2002
Durant le mois de mars, les responsables du projet ont pris contact avec les jeunes musiciens pour leur expliquer les enjeux et l'objectif du projet.

1ère rencontre, le 25 avril 2002
Une réunion de travail a été organisée le 25 avril 2002 pour permettre aux musiciens de faire connaissance et de connaître le déroulement du projet.

La journée du 4 mai 2002 (Semaine de l'Europe)
Les jeunes musiciens ont été répartis en trois groupes, amenés à composer une chanson sur leur expérience franco-allemande, leur région et leur vie. La soirée a ensuite été consacrée au concert de ces trois groupes.

Présentation le 23 juin 2002 lors de « Jumelages en Fête » à Kehl
Le projet a été présenté lors de la manifestation « Jumelages en fête». Un CD avec l'enregistrement du concert et la vidéo a été remis aux participants.

Difficultés rencontrées:

Difficultés générales :
Pour trouver des participants, les responsables du projet ont dû faire appel à leurs propres contacts dans la scène musicale transfrontalière.

Difficultés dues au caractère transfrontalier :
L'organisation du secteur musical se présente différemment de part et d'autre de la frontière. En Allemagne, les groupes s'organisent d'une manière indépendante et individuelle. Cependant, ils sont connus des organisations de jeunesse de proximité. En France, les groupes sont souvent intégrés dans une école musicale publique ou au Conservatoire. Ils sont par ailleurs souvent moins connus par les institutions publiques du secteur de la jeunesse. Toutes ces raisons ont compliqué la recherche des participants disponibles au moment souhaité.

Difficultés linguistiques :
Pour réaliser la réunion en amont du projet, les partenaires du projet ont dû intervenir pour faciliter les échanges.

Public cible :

Tous les membres des groupes musicaux non professionnels du territoire « Centre ». Les musiciens devaient avoir entre 15 et 23 ans et jouer de la musique actuelle, telle que le Rock, la Pop, le Hip-Hop, le Métal et non pas de la musique folklorique ou de la fanfare.

Participation des habitants :

Le projet POPCENTRE a permis à 18 jeunes musiciens amateurs de devenir des acteurs de la coopération transfrontalière.

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

Pour réaliser la fête des jumelages ainsi que le projet POPCENTRE, un comité de travail, composé d'un représentant de chacun des partenaires, a été créé.
Pour la réalisation pratique du projet, les partenaires ont collaboré avec le « Jugendkeller St Nepomuk » à Kehl. Cette structure remplissait deux critères essentiels : elle possédait l'équipement technique nécessaire pour accueillir des groupes de musique et se trouvait à proximité de la frontière.
La collaboration entre tous les partenaires a très bien fonctionné en raison d'un très fort engagement personnel.

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Elargissement de la diffusion

L'échange musical a été enrichissant pour chacun des participants. Le projet a permis aux musiciens amateurs de se faire connaître à l'extérieur de leurs communes.

- Impact sur la composition des chansons

Le CD enregistré témoigne de l'enrichissement intellectuel que l'échange a provoqué chez les jeunes musiciens. En résultat, les chansons allemandes et françaises parlent des préoccupations des jeunes résidant à proximité de la frontière.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

Chacun des participants a pu constater que les différences, dues à une nationalité différente, ne sont pas forcément un obstacle. Ils sont tous intéressés à participer à nouveau à un tel projet transfrontalier.

- **Impact sur le territoire :**

Le projet POPCENTRE faisait partie d'un projet transfrontalier d'une autre échelle : la manifestation « Jumelages en fête», organisée par la Communauté de travail « Centre » lors du huitième congrès tripartite en 2002. Cette fête est un mélange de manifestations populaires, de tables rondes et de conférences sur le thème de la coopération transfrontalière. Plusieurs projets, tels que POPCENTRE ont été intégrés dans cette journée. Le jour de la fête, plus de 800 personnes venant de 12 des 18 communes jumelées du *Centre* ont activement participé au programme. Environ 2 000 spectateurs de part et d'autre de la frontière ont fait le déplacement.

II TRAZULI

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Sur le conseil du secrétariat technique conjoint de l'Espace Centre Sud Rhin Supérieur, nous avons retenu le projet TraZuLi car il a impliqué, durant 10 mois, plusieurs centaines d'habitants du territoire transfrontalier dans des activités artistiques très diverses telles que le dessin, l'écriture, la musique et le spectacle vivant.
Ce projet s'est déroulé sur une année. Il a absorbé plus de 36 000 €, une somme qui se situe légèrement au-dessus de la moyenne du programme « People to People ».

Domaine culturel : transversal

Partenaires :

Chef de file : *-t-r-a-n-s-cultur-* asbl
1, rue du Moulin
67340 MENCHHOFFEN
Tél : 03 88 89 27 23, courriel : transcultur@wanadoo.fr

Partenaires : Pour la réalisation de ce projet, l'association *-t-r-a-n-s-cultur-* asbl a eu comme partenaires les organisations suivantes :

- La Grundschule Wolmesheimer Höhe de Landau (D) ;
- La Klingenbachschule de Billighein-Ingenheim (D) ;
- La Kindertagesstätte Essingen (D) ;
- L'association « Vice-Versa-Pamina » de Wissembourg (F) ;
- L'Ecole maternelle et l'Ecole primaire Saint-Jean de Wissembourg (F) ;
- L'Ecole primaire de Niedersoultzbach et d'Uttwiller (F) ;
- L'Ecole maternelle de Menchhoffen (F).

Contact : Jean-Martin Solt (Dir. *-t-r-a-n-s-cultur*),

Coût total : 36 875 €
FEDER : 7 000 €

Durée du projet : sept. 2002 – mai / juin 2003

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

Du côté allemand, trois partenaires ont participé au projet : une école à Landau et deux structures scolaires plus rurales : l'école primaire de Billigheim-Ingenheim et l'école Maternelle de Essingen.
Du côté français, deux écoles de Wissembourg, ainsi que les trois écoles du regroupement pédagogique intercommunal de Menchhoffen, Uttwiller et Niedersoultzbach ont participé au projet.

Objectifs du projet :

L'idée directrice du projet a été d'inciter et de promouvoir la créativité des enfants, mais également de donner suite à ce processus créatif, en associant l'imagination des enfants à la créativité et au travail d'artistes adultes pour reconduire le résultat de cet enrichissement mutuel vers le jeune public sous la forme de la présentation d'un spectacle, de la réalisation d'une exposition itinérante, de l'édition d'un recueil bilingue et de la diffusion d'un disque laser avec les chants (également bilingues) résultant de la mise en musique des textes d'enfants.
L'aspect culturel et créatif de l'action est mis en étroite relation avec la réalité transfrontalière et le bilinguisme de l'espace concerné.

2 grands objectifs pédagogiques :

- Eveiller et/ou renforcer et promouvoir l'imaginaire des enfants ainsi que leurs capacités d'expression artistique et créative ;
- Intéresser les enfants à l'inter-culturalité en général, aux populations et à la culture du pays avoisinant et tout spécialement l'espace frontalier commun et aux deux langues principales de cet espace géographique que sont le français et l'allemand.

Nous pouvons décliner ces deux grands objectifs en plusieurs sous-objectifs :

- éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour l'autre / les autres cultures ;
- faire ressortir les différences et les points communs (autant par le biais du contenu, donc des sujets abordés dans les textes et les dessins, que techniquement par le choix des médias artistiques, par exemple) ;
- thématiser les possibilités (quasi-universalité de la peinture et de la musique) et les difficultés (par exemple les barrières linguistiques) de la communication, et proposer des voies pour surmonter ces obstacles ;
- initier à la langue de l'autre et sensibiliser les enfants à la chance que cela représente, de pouvoir apprendre une ou plusieurs autres langues, motiver au passage à l'acte concret de l'apprentissage de la langue de l'autre (par plaisir, mais aussi comme moyen de surmonter les barrières) ;
- soutenir directement l'apprentissage de la langue étrangère (par exemple par le biais des chansons et des textes qui existeront en version bilingue) ;
- la rencontre « intellectuelle » avec l'autre, la recherche de savoir et d'informations sur l'autre ;
- la confrontation/rencontre des participants avec les résultats de l'action (publication des textes, exposition itinérante, chansons) toujours présentés en version bilingue.

C - REALISATION

Activités :

Au départ, l'association « Transcultur » a demandé à plus de 1 000 enfants (5-10 ans) de réaliser une production sur le thème de « J'ai rêvé ». Les enfants ont contribué de manière différente : sous forme de dessins, de textes, de poèmes, de peintures. Ensuite, un groupe d'artistes a associé ces différents supports et a réalisé sur la base de l'imaginaire et de la créativité des enfants une exposition itinérante, une publication, des chansons bilingues et un spectacle vivant.

Difficultés rencontrées :

Il y a eu quelques difficultés imprévues en raison d'un retard du financement de la part des institutions allemandes.

Public cibles :

Ce projet s'est adressé aux enfants de 5 à 10 ans de l'Euregio PAMINA. Les manifestations culturelles qui ont résulté du projet (expositions, recueil de poèmes, CD, spectacle vivant « Timbao ») ont été également destinées essentiellement au jeune public.

Participation des habitants :

Le projet TraZuLi a mobilisé plusieurs centaines d'habitants de l'espace, dont 267 enfants qui ont participé activement au projet. De plus, le personnel scolaire des sept établissements partenaires a participé en encadrant les enfants et en assistant à la sélection des contributions. Toutes les manifestations, telles que le spectacle Timbao, l'exposition itinérante et les traductions des textes des enfants, n'auraient pas pu se réaliser sans l'aide de nombreux bénévoles.

D - ANALYSE

D1 - Analyse du partenariat :

Il y a eu une rencontre directe avec chaque partenaire pour introduire et expliquer le projet dans tous ses détails. Puis, dans un deuxième temps, une « tournée » a été organisée dans toutes les classes pour présenter l'action de façon ludique aux enfants et leur expliquer exactement leur implication, soit leur apport par une contribution créative, et donner ainsi le coup d'envoi de cet engagement commun.

D2 - Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Mobilité des professionnels

Le projet s'est décliné en plusieurs étapes : encadrement des enfants, sélection des œuvres, interventions des artistes. Lors de toutes ces étapes, le projet a fait appel à de nombreux professionnels venant aussi bien d'Allemagne, de France, de Belgique que du Luxembourg.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre

Le projet a touché des milliers de personnes de l'espace PAMINA et a contribué ainsi à la connaissance de l'autre. A travers les différents produits bilingues, le projet a démultiplié le nombre d'enfants qui ont profité de l'action.

- **L’intégration du projet dans une stratégie globale d’aménagement :**

L’Euregio PAMINA se préoccupe depuis plusieurs années des enjeux transfrontaliers et initie ou soutient de nombreuses activités transfrontalières.
Le projet « TraZuLi » prouve qu’il y a un véritable intérêt des collectivités territoriales aux projets initiés par les habitants de l’espace.

FRANCE – ESPAGNE :

III ESPACIO INFOCULTURE

A - FICHE D'IDENTITE[4]

Justification de la sélection :

Le projet *Espacio Infoculture* a pour finalité de réaliser différentes prestations permettant aux acteurs culturels de professionnaliser leur activité, de la développer et de la rendre viable économiquement. Nous l'avons situé dans le domaine culturel « transversal ». A côté de bien d'autres activités, l'*Espacio Infoculture* organise des formations et des résidences artistiques à l'issue desquelles les artistes présentent leur travail.
Le budget du projet s'élève à 1 608 000 € pour une période de trois ans et se trouve donc au-dessus de la moyenne d'Interreg III A. Le projet *Espacio Infoculture* est représentatif de la coopération franco-espagnole, car il soutient, par l'organisation d'ateliers de formation ou la réalisation de résidences d'artistes, pratiquement tous les domaines culturels existants dans l'espace.

Domaine culturel :

Transversal

Partenaires :

Chef de file : Asociación Multilateral
Av. Pirineos, 13, 1º E
22004 Huesca
Tél : +34 974 238 287, Fax : +34 974 218 135
Courriel : multilateral@multilateral.info

Association aragonaise à but non lucratif créée pour étudier et informer sur les projets culturels locaux, régionaux et de coopération culturelle.

Partenaires : Cépière Formation
28, rue de l'Aiguette
31100 Toulouse
Tél : 05 62 14 95 00
Courriel : toulouse@infoculture.info

Association à but non lucratif, basée à Toulouse dont le rôle est de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi à travers des formations professionnelles, des aides à la recherche d'emploi et à la création d'activités et d'entreprises.

Personne contact :
Véronique Humbert : 05 34 63 04 05, courriel : humbert.cf@ymca-cepiere.org

Coût total : 1 608 000 €
Contreparties : 808 000 € (côté français : 453 000 € / côté espagnol : 355 000 €)
FEDER : 800 000 € (côté français : 450 000 € / côté espagnol : 350 000 €)

Durée du projet :

01.01.2002 –31.12.2005

[4] Pour cette fiche projet, nous nous sommes référés à un entretien réalisé le 01.06.04 par Mathilde Grandval avec Véronique Humbert, Coordinatrice du projet *Espacio Infoculture* pour le côté français.

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

Les activités s'étendent sur la province de Huesca et le département de la Haute-Garonne avec une vocation de répercussion sur l'ensemble des Pyrénées centrales.

Objectif du projet :

Les actions entreprises ont pour objectif d'accompagner les porteurs de projet culturel afin d'optimiser leur professionnalisation, de développer leurs compétences sur un territoire élargi, et de favoriser ainsi la mobilité professionnelle. Le projet vise à rapprocher les professionnels de la culture et à réduire les écarts politiques et administratifs qui compliquent les échanges culturels et la mobilité des artistes. De plus, le projet vise à accroître l'activité économique transfrontalière dans le secteur culturel.

Plus spécifiquement, le projet a pour objectif de :
- proposer un ensemble de services d'information, de formations, d'assistance technique et de conseils aux acteurs culturels du secteur public et privé ;
- favoriser le développement du réseau de partenariat ;
- servir de tremplin pour l'internationalisation des projets ;
- offrir une aide à la recherche de partenaires ;
- répondre aux problèmes des artistes sur leur territoire : la difficulté d'être reconnus comme des acteurs économiques à part entière.

C - REALISATION

Activités :

Nous pouvons distinguer quatre actions principales : les formations destinées à professionnaliser les acteurs culturels, les résidences d'artistes, les services culturels transfrontaliers et les études.

- **Les formations destinées à professionnaliser les acteurs culturels**

L'*Espacio Infoculture* propose des cycles de formation (Emploi dans le secteur culturel, Gestion et diffusion du patrimoine, Métiers culturels et artistiques et Intermittents du spectacle), des formations transfrontalières en gestion d'activités culturelles et artistiques, ainsi que des formations transfrontalières ouvertes à distance en gestion d'activités culturelles et artistiques.

- **Les résidences d'artistes** (action pilote)

La mise en place de résidences d'artistes (huit au total sont prévues sur la durée intégrale du projet) initient un véritable échange d'artistes et une confrontation entre le public local et les artistes de part et d'autre de la frontière. Les résidences se situent en Aragon et en Midi-Pyrénées. Les artistes de Midi-Pyrénées sélectionnés sont accueillis en Aragon et les artistes aragonais en Midi-Pyrénées, ce qui favorisent les rencontres et les collaborations entre les professionnels des deux pays. Pour réaliser un projet artistique inscrit dans le cadre des résidences, et pour le diffuser, les artistes utilisent les ressources humaines et techniques du territoire d'accueil.

- **Les services culturels transfrontaliers**
  - un centre de ressources sur la Culture et l'Emploi (situé à Huesca et Toulouse)
  - des bases de données thématiques
  - des bulletins périodiques bilingues
  - une diffusion sélective de l'information
  - un site web bilingue avec accès à tous les services et activités de l'*Espacio Infoculture* (www.infoculture.info)

- **Les études**

Une étude est en cours de réalisation par l'ANPE et l'INAEM (Institut aragonais pour l'Emploi), avec la participation du Conseil régional Midi-Pyrénées, sur l'emploi et la formation dans le secteur culturel.

Difficultés rencontrées :

Dans le domaine de l'action « Formation croisée », le projet rencontre un problème important : l'écart qui existe entre les lois françaises et les lois espagnoles en terme de rémunération et couverture sociale des stagiaires. En France, un stagiaire de la formation professionnelle est rémunéré et couvert par la sécurité sociale alors qu'en Espagne, un stagiaire n'est pas rémunéré et n'a pas de couverture spécifique.
Une autre difficulté concerne le montage financier des projets. Tandis que la logique française veut que 50 % de contreparties publiques amène 50 % du FEDER, la logique espagnole est que le département économique du gouvernement régional d'Aragon finance directement le projet. Ces différences ont posé de véritables difficultés dans le montage financier commun du projet.
L'association espagnole « Multilateral » qui est plus petite que l'association française « Cépière Formation » a connu de véritables difficultés en raison du système de la « fausse avance » de 7 % du programme Interreg qui représente peu par rapport au budget global du projet et qui n'est perçue qu'un an après le début de la mise en place du projet .

Public cibles :

Le projet offre des services à tous les professionnels de la culture. Le centre de ressources s'adresse également aux personnes intéressées par le secteur culturel et par la coopération franco-espagnole. Avant tout, l'*Espacio Infoculture* essaie d'être une plate-forme pour les opérateurs et les artistes culturels de la région.

Participation des habitants :

L'implication de la population locale n'est pas la vocation principale de l'*Espacio Infoculture*. Toutefois, les résidences d'artistes sont également ouvertes aux habitants et leur donnent l'occasion d'échanger avec les artistes.

D - ANALYSE

D1 – Analyse du partenariat :

La collaboration entre la structure « Cépière Formation » et l'association « Multilatéral » remonte à un projet Interreg II.
A l'issue de cette première expérience, Cépière Formation et Multilateral se sont rencontrées deux jours par mois pour élaborer un projet éligible à Interreg III A France-Espagne. Il leur a finalement fallu 18 mois pour bien se comprendre, définir leur projet, en poser les objectifs, l'organiser et le planifier. Cette longue période de préparation, non financée par Interreg mais puisée sur les propres fonds des structures, permet aujourd'hui une entente parfaite et la confiance absolue entre les deux partenaires français et espagnol ainsi que l'existence d'une véritable équipe transfrontalière. De plus, des binômes sont organisés : un français travaille avec un espagnol sur des thèmes ou domaines similaires. En outre, lors de la création de ces binômes, les deux associations ont essayé de respecter la parité homme-femme. Chaque binôme se rencontre au moins deux fois par mois et l'équipe se rencontre au complet une à deux fois par mois.

D2 - Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Création culturelle mixte

Lors des résidences d'artistes, les acteurs sont amenés à créer un projet sur le sol du voisin. Lors de ces séjours, les artistes français rencontrent le public espagnol. Il en résulte un véritable échange, une collaboration entre artistes des deux côtés de la frontière.

- Emploi

Le projet *Espacio Infoculture* a permis de créer un site-web www.espacioinfoculture qui propose différents services sélectifs des informations. A partir des bases de données qui ont été construites, des informations concernant l'emploi sont envoyées de façon hebdomadaire et ciblée - selon la formation, les compétences, les domaines d'intérêts des inscrits.
Le principe a été mis en place et expérimenté à Huesca. Cépière Formation a embauché une personne pour mettre en place le même système à Toulouse.
Sur le site se trouvent également différentes rubriques : formation, résidence d'artistes, etc… Dans chaque rubrique sont proposées des informations concernant l'insertion professionnelle dans le secteur culturel. Grâce aux résidences d'artistes, les techniciens espagnols tournent désormais avec des contrats déclarés en France et inversement.

- Mobilités des artistes

Grâce au projet *Espacio Infoculture*, les artistes et opérateurs de la région sont amenés à considérer le territoire transfrontalier dans son intégralité. Le projet propose des formations et des résidences d'artistes de part et d'autre de la frontière et incite ainsi les professionnels de la culture à élargir leur champ d'action aussi bien au niveau de la diffusion que de la création.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre

A travers plusieurs activités bilatérales - les journées de formations et les résidences d'artistes - le projet *Espacio Infoculture* permet de faire des rencontres et contribue ainsi à une meilleure connaissance de son voisin.

- **Impact sur le territoire :**

Les actions de l'*Espacio Infoculture* ont un impact économique sur les territoires. Les partenaires s'attachent à ce qu'il y ait un véritable échange des ressources matérielles lors des déplacements dans le cadre des résidences d'artistes. Les artistes espagnols accueillis en France et les artistes français accueillis en Espagne doivent monter un projet et le diffuser. A ces fins, on utilise exclusivement les ressources humaines et techniques du territoire d'accueil.

- **L'intégration du projet dans une stratégie globale d'aménagement :**

Cette intégration n'est pas encore faite. Jusqu'ici, le projet existe grâce aux subventions européennes. Les porteurs de projet analysent l'impact au niveau artistique et économique sur le territoire. D'ici décembre 2005 (fin du projet), ils souhaitent monter un « plan d'action générique » à proposer aux collectivités locales afin qu'elles puissent continuer elles-mêmes les actions qu'ils ont lancées.

ALCOTRA :

IV SENTINELLES DES ALPES

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Pour cet espace Interreg III A, nous avons retenu le projet « Sentinelles des Alpes – Sentinelle delle Alpi ». Le domaine culturel « patrimoine et architecture » est le plus représenté dans l'espace Alcotra ce qui justifie notre choix pour ce projet. Le projet *Sentinelles des Alpes* contribue à la dynamique culturelle de tout l'espace. De nombreux partenaires financiers et acteurs culturels de part et d'autre de la frontière sont impliqués dans le projet. Le projet vise à mettre en place un réseau de sites fortifiés qui couvrent une grande partie de l'espace Alcotra. Selon le secrétariat technique conjoint, ce projet correspond entièrement aux objectifs de la mesure relative à la culture : « Renforcer l'identité transfrontalière dans le cadre de la citoyenneté européenne » (mesure 3.2 dans le DOCUP). *Sentinelles des Alpes* est par ailleurs un projet qui se situe au-dessus de la moyenne financière des projets Interreg III A. Le budget s'élève à plus de 4,5 millions d'euro pour une durée de trois ans.

Domaine culturel :

Patrimoine et architecture

Partenaires :

Chef de file : La région Piémont

Partenaires : Mission Développement Prospective M.D.P (partenaire français privilégié)

Savoie Technolac BP 232
73374 Le Bourget du Lac Cedex

La région Val d'Aoste

Contact : Mme Muriel Faure (Mission Développement Prospectives),
Tél : 04 79 25 36 98, Courriel : m.faure@mdp73.net

Coût total : 4 536 862 €
Contreparties : côté italien : 2 295 300 € ; côté français : 426 817 €
FEDER : 1 814 745 €

Durée du projet : 2002 - 2005

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

En France, les sites partenaires du projet se situent dans les quatre départements suivants :
- Savoie
- Hautes-Alpes
- Alpes de Haute-Provence
- Alpes-Maritimes

En Italie, la région Piémont et la région autonome du Val d'Aoste sont impliquées dans le projet.

Objectif du projet :

Pour sauvegarder le patrimoine fortifié et pour se préoccuper du devenir de leurs monuments de part et d'autre de la ligne de frontière franco-italienne, les partenaires ont décidé en commun d'élaborer un programme d'actions de valorisation s'appuyant sur une charte de qualité.
Le projet vise à approfondir la connaissance du patrimoine fortifié par le biais de la formation, la publication d'ouvrages, la promotion et la communication et l'animation des sites. L'objectif est la création d'un réseau gestionnaire des sites fortifiés pour valoriser le tourisme du territoire alpin. Nous pouvons résumer les objectifs du projet de la manière suivante :

- Conserver et mettre en valeur un patrimoine en péril et équilibrer l'état de conservation des fortifications
- Définir un contenu culturel sur lequel pourra se décliner l'ensemble des actions de valorisation, en construisant une image du territoire alpin autour d'un patrimoine qui lui est spécifique
- Donner aux décideurs des outils d'évaluation de projets
- Renforcer l'appui scientifique dans la présentation des sites au public
- Améliorer l'accessibilité des sites pour le public
- Accompagner les initiatives et les énergies locales dans le développement de projets
- Créer une dynamique entre les acteurs permettant la mise en place d'opérations communes, en favorisant la coopération entre les collectivités territoriales alpines et construisant une image du territoire alpin autour d'un patrimoine propre
- Augmenter la fréquentation des sites en diversifiant l'offre touristique et culturelle du territoire, en associant les populations locales et en coordonnant les stratégies globales de commercialisation et de communication

C - REALISATION

Activités :

L'activité principale de ce projet est la création d'un réseau de porteurs de projets permettant de mutualiser les compétences et les outils qui visent à la valorisation du patrimoine fortifié des Alpes franco-italiennes. Le réseau sera officialisé par une charte de qualité. Le réseau « Sentinelle des Alpes » met à la disposition des signataires de la charte des outils de communication et de promotion et incite à la mise en place de différentes activités qui visent la valorisation des sites patrimoniaux.
Au début du projet, les partenaires ont recensé des sites sur tout le territoire transfrontalier pour mettre en place une base de données. Pour réaliser cette première étape, les responsables français et italiens ont eu une démarche différente : tandis que la région Piémont n'a sélectionné que 5 sites fortifiés et leur a attribué des moyens importants, du côté français, on a retenu une vingtaine de sites fortifiés. Un consensus unanime des partenaires français et italiens a permis d'élaborer une « charte de qualité », outil garant d'un programme d'actions efficace inscrit dans le temps. Les sites sélectionnés s'engagent donc à contribuer à la promotion du patrimoine fortifié alpin à travers 6 axes de travail pour les années à venir :

- Activités et Projets des sites

Etablissement de plan d'actions pluriannuels dans une perspective de coopération transfrontalière. Sollicitation d'un appui professionnel (historiens, ethnologues, architectes, scénographes, services des départements, etc.) pour concevoir et/ou réaliser des actions de valorisation (expositions, spectacles, visites guidées, conférences, etc.)

- Ouverture au public

Ouverture des sites sur une période minimum de 4 mois par an (dont les mois de juillet et d'août). Développement de la billetterie à travers la mise en place d'un ticket d'entrée "multi-sites".

- Animations

Présentation des sites fortifiés dans leur territoire (expositions ou visites avec des liens à l'histoire, aux populations locales, à l'environnement naturel, à l'évolution de la frontière, aux conflits, à l'architecture du site et à aux aménagements architecturaux successifs). Renforcement de la médiation (bornes interactives, guides conférenciers) pour enrichir l'interprétation du patrimoine. Participation aux manifestations nationales et internationales, telles que les Journées du Patrimoine, les commémorations, etc. Organisation de conférences thématiques.

- Langue

Conception des outils de communication (prospectus, panneaux, visite guidée, etc.) au moins en français et en italien.

- Participation aux activités du réseau

Diffusion de la documentation du réseau par les sites. Diffusion de la documentation des sites partenaires. Participation aux manifestations du réseau (rencontres transfrontalières, séminaires, circuits de découverte des sites fortifiés, etc.). Encouragement à la professionnalisation du personnel bénévole et salarié des sites dans le cadre des formations proposées par le réseau. Intégration du logo de "Sentinelles des Alpes - Sentinelle delle Alpi" dans les productions des sites (prospectus, panneaux d'exposition, éditions).

- Tableaux de bord

Réalisation de tableaux de bord par la mise en place d'outils communs d'analyse de la fréquentation et de la satisfaction des visiteurs.

Les membres de Sentinelles des Alpes bénéficieront des activités du réseau qu'on peut décliner en :

- un site Internet avec un accès réservé aux porteurs de projets comprenant une base de données des sites fortifiés et des personnes ressources, des informations pratiques, des actualités, etc.
- d'actions de formation (méthodologie de projet, gestion de site, informatique, interprétation du patrimoine, sensibilisation à la muséographie et à la scénographie).
- d'actions communes à l'ensemble des adhérents de promotion et de communication
- organisation de rencontres et de séminaires transfrontaliers. Par ailleurs, les signataires pourront utiliser le logo de « Sentinelles des Alpes » sur l'ensemble de leur production et l'apposer à l'entrée du site pour indiquer aux visiteurs leur appartenance au réseau.

Le projet Sentinelles des Alpes accompagne les membres dans l'édition d'un guide méthodologique d'élaboration de projets, dans la mise en relation avec des partenaires potentiels et aide à la recherche de financements. De plus, les membres seront régulièrement informés des autres projets de mise en valeur du patrimoine fortifié en France et en Europe.

Public cible :

Grand public

Participation des habitants :

L'implication des habitants dans la valorisation des sites fortifiés est un objectif privilégié du projet qui reste encore à développer. En 2004, les partenaires ont publié un petit livre pédagogique qui présente le projet *Sentinelles des Alpes*. Il s'adresse premièrement aux écoles et a pour but d'attirer davantage d'élèves et d'instituteurs. A part d'autres supports de communication, le projet ne propose pas d'activités particulières pour intégrer les habitants de part et d'autre de la frontière.

Difficultés :

- Langue :

Généralement, il existe peu de difficultés au niveau de la langue. Ce sont surtout les interlocuteurs italiens qui maîtrisent très bien la langue française. On constate uniquement de légers problèmes linguistiques avec les gestionnaires des sites et avec les habitants de l'espace.

- Fonctionnement :

Malgré d'excellentes relations, les partenaires ont remarqué des fonctionnements différents de part et d'autre de la frontière. C'est surtout au niveau de la hiérarchie des interlocuteurs – en France les élus, en Italie les fonctionnaires des régions – qu'il y avait quelques malentendus au début du partenariat.

- Réseau :

Il y a un léger déséquilibre entre le nombre de participants français et italiens au réseau. Avant le projet *Sentinelles des Alpes* les régions italiennes ont sélectionné cinq sites fortifiés pour leur attribuer des subventions importantes. Ces cinq sites dont les régions sont souvent propriétaires ou dont les gestionnaires bénéficient de conventions pour la réhabilitation et la valorisation, sont devenus les signataires italiens du réseau. Les autorités françaises ont sélectionné une vingtaine de sites pour lesquels les subventions sont beaucoup moins importantes. Aujourd'hui, ce n'est pas le nombre de participants italiens ou français au réseau mais leur statut et leur taille différents qui fondent le déséquilibre à cause des moyens financiers injectés. Cependant, on constate des premières tendances d'harmonisation dans la mesure où les sites français se structurent mieux et où les gestionnaires de part et d'autre de la frontière échangent de manière plus régulière.

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

Le partenariat est né grâce à une initiative de la région Piémont. En fin d'année 2001, la Région a organisé une réunion entre les acteurs des sites fortifiés de part et d'autre de la frontière. Lors de cette première rencontre, les porteurs de projets ont remarqué qu'ils partageaient les mêmes expériences et qu'ils se posaient les mêmes questions. L'échange s'est révélé vite très enrichissant et satisfaisant. Depuis 2002, ce partenariat est officialisé par le projet *Sentinelles des Alpes*. Depuis, les relations entre les partenaires sont excellentes sur le fond du projet.

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Mobilité des artistes et des opérateurs culturels

Il est demandé à chaque responsable de travailler de manière plus régulière avec des professionnels (artistes, architectes, scénographes, ethnologues, historiens) selon les animations ou les projets.. Le rôle des animateurs (MDP et régions italiennes) est de mettre en contact les gestionnaires de sites avec ces professionnels. De ce point de vue, les Rencontres Transfrontalières, organisées chaque année sur une thématique particulière, sont l'occasion d'échanges entre professionnels et gestionnaires. De plus, l'animation du réseau exige des déplacements réguliers entre les responsables des sites fortifiés.

- Utiliser les ressources de manière équilibrée

En ce qui concerne la communication, le projet incite les acteurs à échanger leurs outils et à établir une communication bilingue commune.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre

Le projet *Sentinelles des Alpes* amène les citoyens à l'intérieur de l'espace et les professionnels des sites à mieux se connaître. Les échanges et la communication entre porteurs de projets sont un axe privilégié du projet : c'est en travaillant sur des objets de même nature, que les acteurs apprennent à mieux se comprendre et à se connaître. L'organisation de rencontres transfrontalières et du nord au sud du massif répond désormais à cette attente et favorise le décloisonnement qui découlait des méthodes utilisées jusqu'alors.

- La valorisation du territoire voisin

Le patrimoine est un élément important de l'image de la région. Le projet *Sentinelles des Alpes* valorise le patrimoine fortifié de la région et contribue donc directement à la valorisation du territoire. Désormais, la promotion des sites se fait des deux côtés de la frontière. Chaque site membre du réseau utilise le logo de *Sentinelles des Alpes* et fait donc référence à un patrimoine beaucoup plus étendu, celui de tout l'espace transfrontalier.

- **Impact sur le territoire :**

- Façonnement du territoire

Le patrimoine fortifié est en effet un élément fédérateur sur la frontière franco-italienne qui favorise les expériences de coopération et qui œuvre pour un développement intégré du territoire. Il assure et incite une activité économique locale, source et garantie de développement durable, tout en préservant la qualité de l'environnement.

- Sur l'identité territoriale

A travers leur architecture et leur situation géographique, chaque fortification raconte une partie de l'histoire des Alpes, de sa population et des enjeux politiques et militaires rencontrés à travers les siècles. Les forts ont été construits successivement sous l'impulsion des dauphinois, des savoyards, des sardes ou encore des français et des italiens : les caractéristiques architecturales des forts se mêlent et composent aujourd'hui une magnifique mosaïque du territoire. L'interprétation de ce patrimoine fortifié participe à l'analyse critique de l'histoire du territoire alpin : les sites sont des lieux particulièrement riches pour appréhender l'élaboration des identités et des cultures locales, notamment dans la perspective de l'identité territoriale transfrontalière.

- **L'intégration du projet dans une stratégie globale d'aménagement :**

De part et d'autre de la frontière, on constate une reconnaissance importante de la part des collectivités territoriales. Du côté français, le projet est soutenu financièrement d'une manière très large : par les Départements des Alpes Maritimes, des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes et de la Savoie, le Commissariat à l'Aménagement des Alpes et les deux régions concernées. Les collectivités sont pilotes du projet *Sentinelles des Alpes* ce qui prouve leur intérêt pour pérenniser ses activités. En ce qui concerne l'avenir de la politique patrimoniale de l'espace, les autorités ont même recours régulièrement aux porteurs du projet *Sentinelles des Alpes* pour demander leur avis sur tel ou tel projet, demandeur de subvention.

V AUDIOFRAMES

A – FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Le projet *Audioframes* a été approuvé par les autorités de l'espace France - Flandre. L'engagement culturel de ces trois espaces est très disparate. Au 30 mai, l'espace tripartite France – Wallonie – Flandre a seulement programmé 4 projets culturels, l'espace France – Flandre 9 projets et l'espace France – Wallonie 18 projets culturels. Le projet *Audioframes* s'est imposé car il est représentatif d'une coopération minoritaire de l'espace en question, à savoir celle entre Flamands et Français et pour un domaine artistique peu représenté dans la coopération transfrontalière du programme Interreg III A, les arts visuels et les musiques mécaniques.
Le chef de file de ce projet est une structure belge (asbl) du nom de Beeldenstorm-Courtrai qui regroupe plusieurs petites associations culturelles du territoire frontalier. Grâce à la coopération avec ces structures de part et d'autre de la frontière, le rayonnement de leurs activités va bien au-delà du niveau local. Les partenaires français et belges du projet travaillent sur le sujet de l'identité du territoire et valorisent le patrimoine de la musique mécanique et du son, celui des instruments mécaniques qui est commun aux territoires de part et d'autre de la frontière. Les résultats de cette recherche sont présentés lors d'un festival des arts visuels et des mixtes médias qui se déroule sur une dizaine de jours en automne.
Pour trois éditions du festival durant les années 2002 – 2004, le budget du projet s'élève à 271 000 €.

Domaine culturel :

Projet des arts visuels et des musiques mécaniques

Partenaires :

Chef de file : BEELDENSTORM (asbl)
7 Damkaai
B-8500 Courtrai
Beeldenstorm@kortrijk.be

Partenaires : KLING KLANG (asbl)
29, Rue Pascal
F-59800 Lille
evinchon@nordnet.fr

LIMELIGHT AND HAPPY NEW EARS (asbl)
Joost@limelight-kortrijk.be

Contact: Catherine Baelde (sécretaire Beeldenstorm)
Tél : 0032 56 27 74 40; Mail : catherine.baelde@kortrijk.be
Emmanuel Vinchon (dir. Kling Klang)
Tél : 03 20 5294 49 ; Courriel : klingklang@nordnet.fr

Coût total :		271 000 €
	Contreparties	182 530 € (côté flamand : 101 730 € / côté français : 80 800 €)
	FEDER	103 320 €

Durée du projet

2002 – 2004 (la duré d'un festival est d'environ 10 jours)

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

La première édition du festival « Audioframes » a eu lieu à Courtrai dans un immeuble inoccupé. En 2003, le festival s'est déroulé du 27 septembre au 5 octobre dans le vieux quartier de Lille. Plusieurs lieux publics et privés du patrimoine industriel ont été investis (utilisés). L'ultime édition du festival, prévue pour novembre 2004 aura lieu sur une grande partie du territoire transfrontalier entre Lille et Courtrai. Cette dernière édition va être entièrement intégrée dans Lille 2004 capitale européenne de la culture.

Objectif du projet

- Promouvoir la coopération entre les artistes dans l'eurorégion
- Dresser une carte audio-visuelle des villes Kortrijk et Lille
- Intégrer les arts mixtes-média dans l'image de la ville
- Offrir une fête audio-visuelle comme évènement
- Stimuler la consommation d'art au-delà des frontières, surtout auprès du jeune public
- Consolider les rapports déjà existants entre les acteurs culturels et les producteurs du monde de la musique, de l'image et des médias mixtes

Selon le directeur de l'association Kling Klang, Emmanuel Vinchon, l'objectif principal du projet est la valorisation et la prise en compte du patrimoine d'instruments musicaux et des musiques mécaniques, propre au territoire frontalier entre la Belgique, la France, les Pays-Bas et l'ouest de l'Allemagne. Avec le festival *Audioframes* qui se produit tout au long de la frontière, les partenaires essaient de promouvoir et de revaloriser les instruments – atout qui fut sous-estimé pendant longtemps.
Les porteurs de projets ne souhaitent pas seulement contribuer à un simple échange du public transfrontalier mais d'avantage la prise de conscience de ce patrimoine commun de part et d'autre de la frontière franco – belge.
De plus, ils travaillent sur l'identité artistique du territoire. Selon les porteurs de projet, ce ne sont pas les origines des artistes mais leur lieu de travail qui influence leurs créations artistiques. Ils essaient de faire sortir ces particularités lors du festival et de passer ce message au public. Le festival annuel des arts visuels se veut une fusion des atouts de trois régions dans le domaine des musiques mécaniques : les arts bruts du nord de la France, la haute technologie de l'Allemagne et le mélange des deux de la Belgique.

Activités :

Audioframes est un festival annuel qui réunit les deux médias – le monde de l'audio et de la vidéo – pour faire naître une œuvre artistique hybride qui circule entre la frontière des arts plastiques, de la vidéo et de la musique. Les activités du festival ont évolué considérablement pendant les trois dernières années et dépendent fortement de la personnalité du directeur artistique. Tandis que Williy Malysse (directeur auprès de l'asbl Beeldenstorm) a assuré la première édition du festival, Emmanuel Vinchon, directeur de l'association Kling Klang, a pris la coordination de l'intégralité du projet *Audioframes* à partir de 2003.
Dans le cadre de la coopération transfrontalière, l'association belge « Beeldenstorm » a donné une mission créative à deux partenaires musicaux : « Happy New Ears » de Courtrai et « Kling Klang » de Lille.
Depuis le début, *Audioframes* se veut un festival autour du son, de l'image et de la vie urbaine. Cet objectif a été abordé différemment pendant les dernières années :

2002 :
La première édition a mis l'accent sur les installations audio et sur la culture visuelle . L'immeuble inoccupé de Woon Zorg H. Hart (ex-Desmet-Dejaeghere) à Courtrai fut utilisé comme lieu du festival. .
Plusieurs activités ont été nécessaires pour préparer le festival :

- prospection dans le secteur multimédia (établir un réseau d'artistes)
- recherche d'un site approprié pour héberger l'exposition des installations
- un plan de communication (rédaction, impression, diffusion de part et d'autre de la frontière)
- la mise en place des installations techniques assurée par l'asbl Beeldenstorm et une équipe technique associée

2003 :
En 2003, le festival a occupé quatre sites du Vieux Lille, en parallèle de ceux de Courtrai ainsi que trois habitations de la métropole lilloise pour des concerts privés. Les manifestations se sont déroulées autour de la thématique 'Intimité sonore' du 27 septembre au 5 octobre. Le 4 et le 5 octobre fut organisé un parcours sonore du vieux Lille. Pour cette édition du festival, des commandes ont été passées aux artistes selon les sites retenus.

Les activités en amont du festival :

- élaboration des réseaux d'artistes, de partenaires culturels et de partenaires non-culturels

réseau d'artistes : Polymachina, Happy New ears, Reso Asso Metro
réseau de partenaires culturels : Rock Charity Hospital et Z33
réseau de partenaires non-culturels : associations des quartiers du Vieux Lille, mairie de Quartier du Vieux Lille, plusieurs établissements scolaires, Institut de Jeunes Aveugles

- la recherche des sites appropriés à héberger l'exposition des installations se faisait autour des maisons particulières, de lieux atypiques, des friches industrielles et des lieux patrimoniaux
- campagne de sensibilisation dans des écoles et des universités
- campagne commune de promotion (conférence de presse, programme et affiches)

2004 :
L'ultime édition d'*Audioframes* sera entièrement intégrée à Lille 2004, Capitale européenne de la Culture. Cependant, il est trop tôt pour parler dans cette étude des activités en amont de l'édition 2004.

Les activités du projet *Audioframes* se résument de la manière suivante :

- Campagne de promotion (conférences de presse à Lille et à Courtrai, publicité en néerlandais et français, distribution de livrets bilingues)
- Mise en réseau des organisateurs du côté flamand et français dans le domaine de la création de l'image et du son
- Recherche des sites sur tout le territoire transfrontalier qui sont appropriés à héberger les installations du festival
- Organisation d'expositions temporaires des arts visuels et des arts sonores
- Création une carte audio - visuelle des villes de Courtrai et de Lille pour redécouvrir la ville et la région d'une manière originale

Public cible :

- Artistes de la zone transfrontalière
- Population de la zone transfrontalière, en particulier les jeunes
- Professionnels du secteur de la culture
- Structures culturelles
- Ecoles
- Personnes non voyantes

Participation des habitants :

Il s'agit d'un parcours ludique : le public, c'est-à-dire les habitants, doivent jouer avec le plaisir de chercher (ou de tomber par hasard sur) des sons, un autre regard musical sur la ville. Certaines œuvres demandent une intervention du public, d'autres sont aléatoires ou programmées. Il s'agit de faire un effort : marcher, boire, discuter, tendre l'oreille...

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

Le partenariat entre les deux structures a commencé de manière officieuse en 1993 quand Emmanuel Vinchon (directeur actuel de Kling Klang) est venu organiser différentes manifestations musicales à Lille. La ville de Courtrai paraissait être le partenaire indiqué, étant fortement influencée par l'aspect convivial et chaleureux des lieux de concerts en Belgique. En 1999, les échanges se sont multipliés, jusqu'à l'arrivée de Joost Fonteyne (directeur actuel de Limelight and Happy New Ears) comme programmateur puis directeur, et ils ont revêtu une nouvelle dimension avec Interreg. Aujourd'hui, les partenaires jouent des différences (culturelles ou artistiques, rapport aux publics, français / flamand, équipements reconnus à Courtrai / association souple et sans salle à Lille) et des proximités (choix artistiques, organisation chaleureuse pour les artistes et le public...) pour les transformer en complémentarités. Le partenariat est croissant : d'abord sur le projet, puis d'une manière administrative (Joost Fonteyne est devenu le 1er président de Kling Klang), et chef de file dans le cadre des subventions Interreg. Désormais, ils se consultent très régulièrement sur différents aspects de l'organisation et participent à plusieurs réseaux ou comme "conseillers".

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Mobilité des professionnels

La plupart des artistes invités sont totalement inconnus en dehors des spécialistes. Même si les artistes (musiciens) viennent essentiellement de France et de Belgique, la création artistique n'est pas transfrontalière. Pour l'édition 2003, on a enregistré une seule compagnie issue de la région. Depuis deux ans, on constate une internationalisation dans la création qui se traduit par un nombre croissant d'artistes venant d'autres pays (Espagne, USA, Taiwan, Pays-Bas). En ce qui concerne l'organisation du festival, il y a un échange permanent de personnes, d'idées et de fonds.

- Utiliser les ressources de manière équilibrée

La production du festival se réalise d'une manière transfrontalière. Les trois associations partenaires dont deux sont belges et une française se rencontrent régulièrement pour constituer un réseau d'artistes, et pour créer des liens entre les opérateurs culturels et les partenaires non - culturels de part et d'autre de la frontière. L'échange des ressources humaines et matérielles se réalise quotidiennement et se voit aussi bien au niveau de la communication (conférences de presse de part et d'autre de la frontière, programmes bilingues) qu'au niveau des installations techniques lors du festival.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre / rapprochement des habitants

La diffusion des spectacles et de la publicité s'organisent dans les deux pays de manière équilibrée. Puisque les créations sont en grande partie non – verbales, il n'y a pas de freins linguistiques. Les conférences de presse sont organisées des deux côtés de la frontière et les supports publicitaires sont traduits en néerlandais et en français.
Les efforts publicitaires bilingues portent leurs fruits. Le public du festival est très mélangé : entre français et belges, jeunes et moins jeunes, habitués et non–habitués aux créations artistiques. Lors de la première édition du festival à Courtrai en 2002, on a

enregistré plus de 20 % du public venant de Lille. Depuis, ce pourcentage ne fait qu'augmenter.

- La valorisation du territoire voisin

Loin d'être son objectif principal, le festival « Audioframes » contribue à une offre culturelle équilibrée du territoire transfrontalier lillois. La sélection des sites appropriés (maisons particulières, lieux atypiques, friches industrielles) à la diffusion des spectacles s'effectue aussi bien à Lille qu'à Courtrai. Tandis que la première édition du festival s'est déroulée uniquement à Courtrai, les deux dernières éditions ont occupé des sites des deux côtés de la frontière.

- **Impact sur le territoire :**

L'identification du territoire dans la création artistique est un enjeu principal de leur action. C'est la raison pour laquelle le festival défend un caractère « territoire et ville » et non pas un caractère national qui est, selon eux, totalement dépassé.

FRANCE – ITALIE ILES

VI TEATRU DI E FRUNTIERE

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Sur les neuf projets culturels entre la Corse, la Sardaigne et la Toscane, six projets s'inscrivent dans le domaine du spectacle vivant. Le projet transfrontalier *Teatru di e fruntiere* permet la production de spectacles par trois compagnies, une corse et deux italiennes, qui découlent d'expériences forgées dans des zones frontalières isolées et peu peuplées. Il est représentatif pour cet espace Interreg, géographiquement éloigné des grands centres de production économique et culturelle. Le festival annuel itinérant dans les trois régions et l'échange lors d'ateliers de pratique artistique contribuent au renforcement des liens entre le public et les communautés toscanes et sardes qui sont très présentes sur l'île. Les manifestations se réalisent avec un budget modeste de 60 000 €.

Domaine culturel :

Spectacle vivant

Partenaires :

Chef de file : Compagnia Teatrale I Barbariciridicoli (Sardegna)
Belloni Agostino
Via Leopardi 13,
08020 Ottana
Tel : 078475757, Fax : 078475757
Mail : barbariciridicoli@tiscali.it

Partenaires : U Teatrinu (Corsica)
Cimino Guy
Tinturaghju 20 600 Furiani
Tel : 04 95 30 43 65 / 06 03 29 20 59 / Fax : 04 95 30 43 65
Mail : uteatrinu@aol.com

Compagnia Teatrale Vertigo (Provincia di Livorno)
Conte Marco
Via dei Pesieri, 83 Livorno
Tel : 0586503592 / Fax : 0586210120
Mail : vertigoteatro@tiscali.it

Contact : Guy Cimino (dir. de la compagnie U Teatrinu)
Tel : 06 03 29 20 59

Coût total : 60.000 €
Contreparties : du côté corse 18 000 €
Du côté italien : 12 000 €
FEDER : 30 000 €

Durée du projet :

juin 2003 – octobre 2004

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

La Corse, la Sardaigne et la Province de Livourne sont impliquées dans le projet :

Corse : Bastia
Sardaigne : Province de Nuoro (Aritzo et Desulo)
Toscane : Province de Livourne

Objectif du projet :

Quelques objectifs généraux :

- Rapprocher les trois territoires en dépassant les barrières géographiques, culturelles et linguistiques
- Faire connaître la culture d'appartenance de chaque compagnie aux populations des territoires concernés
- Contribuer au développement de chaque compagnie participante (dépasser le cadre local pour s'intégrer dans une vision régionale, voir nationale)
- Renforcer les coopérations culturelles entre les trois régions limitrophes

A travers des spectacles de qualité, le public est amené à participer à des échanges avec les communautés toscanes et sardes qui sont très présentes dans l'île ce qui contribue à renforcer les liens qui les unissent déjà.
Les trois compagnies organisent des ateliers et diffusent des spectacles sur les territoires des trois régions concernées afin de créer et de développer une connaissance réciproque à travers la confrontation et l'échange d'expériences individuelles vécues de part et d'autre de la frontière. Il s'agit également de développer des expériences mûries dans des zones frontalières marginales et désertifiées, géographiquement éloignées des grands centres de production économique et culturelle mais représentatives de leur langue, de leur culture et de leur identité.

C - REALISATION

Activités :

Teatru di e Fruntiere est un projet international de diffusion entre les compagnies théâtrales professionnelles U Teatrinu, Vertigoteatro et I Barbariciridicoli permettant une rencontre interculturelle des trois régions intéressées (Sardaigne, Corse, Province de Livourne). Cet échange s'est fait par le biais d'un festival annuel itinérant dans les trois régions intéressées appelé « Teatru di e fruntiere » et d'un échange dans le cadre d'ateliers de pratique artistique qui se sont tenus en juin-juillet 2003 en Corse, septembre 2003 à Livourne et d'octobre à décembre 2003 à Nuoro.

Le premier festival international de théâtre populaire de Bastia s'est déroulé du 27 juin au 4 juillet 2003 dans la cour de l'école du Centre II avec la programmation suivante :

Improvisa mente - I Barbariciridicoli
Labirintu - U Teatrinu
Improvisa mente II - I Barbariciridicoli
Il tormento di Iago (d'après Shakespeare) - Vertigoteatro
Sogni a l'arrizza - Unità Teatrale J.P Lanfranchi (compagnie invitée par U Teatrinu)
Livorno mio amore - Vertigoteatro
U Montasega da dilà di i monti - U teatrinu

U TEATRINU, compagnie organisatrice du festival pour la Corse a invité la compagnie Unità teatrale JP Lanfranchi avec son spectacle « Sogni à l'arrizza » et a ainsi permis à cette compagnie insulaire de participer aux échanges internationaux.

Le même type de manifestation s'est déroulé au mois de septembre à Livourne et au mois de novembre à Aritzo et Desulo dans la province de Nuoro en Sardaigne. Ces manifestations ont rencontré un vif succès tant auprès de la population qu'auprès des municipalités de Livourne et de Aritzo et Desulo.

A ce jour, le projet a contribué à la production de 21 spectacles au total sur les trois territoires : Bastia, Province de Livourne et Province de Nuoro. Ils ont réalisé 300 heures d'ateliers théâtraux en six ateliers de 50 heures chacun.

Public cibles :

Le public cible varie selon les dates des représentations : lors du festival qui s'est tenu à Bastia en juin 2003, les publics visés étaient les habitants de la région de Bastia, les touristes italiens et les ressortissants sardes et italiens vivant en Corse. En général, les manifestations s'adressent au grand public.

Participation des habitants :

La participation des habitants au projet se réalise essentiellement grâce aux ateliers des pratiques artistiques. Ces ateliers sont, tout comme le festival, itinérant d'une région à l'autre et organisés par une compagnie locale et par des artistes étrangers. Les ateliers permettent aux habitants de devenir temporairement artistes et de travailler avec des acteurs de part et d'autre de la frontière.

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

Le partenariat entre les trois compagnies est né grâce à des contacts Internet. Les responsables des compagnies se sont ensuite réunis en Corse pour mettre au point le projet, présenter leur travail et leurs créations artistiques. Ils n'ont pas eu de difficulté particulière pour l'élaboration du projet. Pour la compagnie corse « U Teatrinu » ce partenariat a été enrichissant du point de vue de la connaissance réciproque des trois compagnies et du rapprochement avec la Sardaigne et la Région de Livourne. Ce rapprochement entre les trois compagnies et les régions a incité à la mise en œuvre de plusieurs autres projets.

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

Ce premier projet en commun entre les trois compagnies corse, sarde et livournaise a donné naissance à une nouvelle création artistique transfrontalière. Chaque compagnie pouvait profiter des contacts de l'autre. Cette mise en réseau a donné suite à plusieurs coopérations artistiques transfrontalières qui n'auraient pas été possibles auparavant. Actuellement, la compagnie corse « U teatrinu » travaille sur un nouveau projet intitulé *Ex Voto* avec deux nouvelles compagnies sarde et livournaise. Des spectacles à Castel Sardo, à Bonifacio et à Livourne sont prévus. La compagnie « U teatrinu » a également été contactée pour aller jouer *Labirintu* à *Gagliari* et la Compagnie « Laborintus » de Sassari a sollicité Pierre François Cimino, directeur de la compagnie corse, pour faire une mise en scène de leur prochain spectacle.

« U Teatrinu » va essayer avec « VertigoTeatro », leur partenaire de Livourne, de prolonger cette coopération dans les années à venir et d'effectuer d'autres échanges de comédiens sur des projets communs. Il reste à voir si les porteurs du projet initial *Teatru di e fruntiere* trouvent les moyens financiers nécessaires pour poursuivre leur opération et l'inscrire à long terme dans le territoire. Grâce à ce partenariat, les échanges entre les artistes corses et italiens se multiplient aujourd'hui et la production artistique s'est enrichie.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

En raison de la situation géographique de l'espace – la séparation des trois régions par la mer - le rapprochement des habitants semble difficile. Les activités du projet *Teatru di e fruntiere* contribuent tout de même à la connaissance réciproque. Le festival annuel itinérant dans les trois régions donne l'occasion de découvrir la création artistique du voisin et de se confronter à un autre univers linguistique (corse, français ou italien). L'organisation d'ateliers de pratique artistique en Corse contribuent au renforcement des liens entre le public et les communautés toscanes et sardes qui sont très présentes sur l'île.

- **Impact sur le territoire :**

Le projet contribue à l'animation culturelle d'un territoire qui se trouve plutôt éloigné des grands centres de production économique et de la création artistique. A travers le festival et les ateliers de pratique artistique dans des zones frontalières marginales et désertifiées, le projet incite les habitants à se déplacer, à visiter la ville, à consommer et à échanger. L'impact sur l'évolution du tourisme et en terme d'animation du territoire est donc positif.

FRANCE – SUISSE

VII PAR-DESSUS LE MUR, L'ECRITURE

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Le projet *Par-dessus le mur, l'écriture* est l'un des rares événements littéraires mis en place dans le cadre de la coopération culturelle transfrontalière. A travers différentes activités, telles que des pérégrinations littéraires en automne et la mise en place de résidences d'accueil d'auteurs ainsi que l'organisation de rencontres dans les bibliothèques durant toute l'année pour leur permettre de rentrer en contact avec les habitants suisses et français de l'espace, l'objectif principal d'Arthis est d'investir l'ensemble de l'Arc jurassien de Genève à Bâle en participant à des manifestations littéraires. Chaque année, les pérégrinations sont organisées dans des lieux différents. Par cet aspect territorial, le projet est emblématique pour l'espace. Le budget qui couvre une période de quatre ans s'élève à 589 901 € pour l'ensemble des trois premières années.

Domaine culturel : Livre / lecture

Partenaires :

Chef de file : SARL Arthis
17, Grand Rue Cinquétral
39200 Saint-Claude
Tél : 03 84 45 18 47, Courriel : arthis@wanadoo.fr
Site Internet : www.arthis.fr

Partenaires : Fondation Johnny Aubert Tournier
Gérald Chevrolet (dir. artistique)
Maisons mainou
Vandoeuvres 1253
Tél : +41 227500250

Association Saute-Frontière
17, Grand Rue Cinquétral
39200 Saint-Claude
Tél : 03 84 45 18 47

Contact : Mme Marion Ciréfice (directrice d'Arthis)
Tél : 03 84 45 18 47
Mail : arthis@wanadoo.fr

Coût total : 155 197 €

Contreparties : 115 197 € (côté suisse : 75 000 € (dont subvention fédérale : 36 934 €) côté français : 40 197 €)

FEDER : 40 000 €

Durée du projet : 2002 - 2005

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

De 2002 à 2005, le projet *Par-dessus le mur, l'écriture* aura parcouru l'ensemble de l'Arc jurassien de Genève à Bâle à travers quatre cantons suisses, trois départements français (le Jura, le Doubs, l'Ain) croisant la région Franche-Comté et la région Rhône-Alpes.

Objectifs du projet :

Objectifs généraux :
Le projet *Par-dessus le mur, l'écriture* cherche à participer à la constitution d'une image cohérente et originale de l'Arc jurassien franco-suisse à travers la diffusion de la littérature accompagnée d'une démarche partenariale. Par la singularité et l'originalité de l'acte artistique, il vise à favoriser l'expérimentation et la coopération, en cherchant et révélant de nouveaux rapports aux lieux, publics et écritures contemporaines. Avec *Par-dessus le mur, l'écriture*, Arthis a choisi d'assumer sa singularité en recherchant le long de l'Arc jurassien des partenaires culturels et économiques avec qui partager des valeurs communes.
Globalement, Arthis essaie de favoriser et pérenniser la production et la diffusion d'écritures contemporaines le long de l'Arc jurassien en mettant en synergie les partenaires culturels, notamment par l'utilisation des NTIC.

Objectifs spécifiques :

- Mise en œuvre de programmations culturelles conjointes entre milieu urbain et milieu rural, entre départements et cantons, entre France et Suisse, le long de l'Arc jurassien
- Circulation des œuvres littéraires et de leurs auteurs dans l'ensemble de l'Arc jurassien par la création et la diffusion d'écritures contemporaines et la prise en compte de la spécificité suisse d'une confédération en quatre langues très présentes dans la littérature et sa traduction
- Développement d'un tourisme doux qui intègre le temps de la rencontre et de la découverte, le sens de l'accueil et le travail en commun des associations et acteurs locaux
- Améliorer le travail en commun de part et d'autre de la frontière et faciliter l'implication des partenaires financiers suisses dans un programme pluriannuel
- Impliquer davantage les gens du pays que le projet traverse dans l'organisation de l'événement.

C - REALISATION

Activités :

- un événement pluriannuel en automne : les pérégrinations littéraires
- une résidence d'écriture de trois mois en lien avec le paysage et les hommes qui y vivent
- un espace d'écritures multimédia, expérimentation des processus de création avec les auteurs, en interaction avec le milieu scolaire, les bibliothèques et leurs usagers, les associations, les entreprises, etc. au cours d'une semaine culturelle en mai avec les auteurs
- tout au long de l'année : un espace d'information et d'échanges sur le site Internet www.arthis.fr
- un espace de production : DVD, CD audio, diffusion radiophonique, publications, etc.

Activités au niveau de la communication :

- un site Internet remis régulièrement à jour par un webmaster, employé à mi-temps
- deux attachées de presse française et suisse pour les médias locaux et nationaux
- une mission de 2 mois de relations publiques côté France pour les comités d'entreprise, O.T, associations locales de marcheurs
- une affichette recto-verso imprimée en 5 000 exemplaires spécifique aux conférences, rencontres, débats programmés hors de l'événement
- un livret de voyage récapitulatif de l'ensemble du programme *Par-dessus le mur, l'écriture* distribué à tous les partenaires culturels ainsi que ceux des collectivités locales le via journal d'information, le site Internet, etc.

De plus, Arthis a reconduit un partenariat depuis trois ans avec la Radio Suisse Romande-Espace 2 pour la diffusion grand public des textes inédits, la retransmission à la radio de certaines tables rondes, et cette année, la réalisation du CD audio.
Depuis deux ans, Arthis publie par ailleurs des textes inédits dans la revue suisse « Ecriture ».

Difficultés rencontrées :

En milieu rural, les différences entre les habitants de part et d'autre de la frontière paraissent plus fortes qu'en milieu urbain. **Reconnaître la coopération culturelle transfrontalière non pas en terme d'identité mais en terme d'altérité** : la notion de projet s'appuie ici sur l'appréhension de l'autre à travers la reconnaissance d'une diversité culturelle qui construit une culture commune. La spécificité du milieu rural par rapport au milieu urbain semble résider dans cette frontière intime entre soi et les autres. Dans le contexte du projet *Par-dessus le mur, l'écriture* elle reste un obstacle majeur.

La difficulté **d'intégrer les habitants** dans les pérégrinations littéraires au cours des deux premières années, a conduit les porteurs du projet à imaginer une participation plus active de ceux-ci à l'ensemble du programme via le milieu scolaire, les groupes de théâtre amateur, l'accompagnement des balades, la restauration, l'accueil, etc.
Les ateliers d'écriture proposés cette année pour la première fois dans cinq établissements scolaires entre la France et la Suisse (semaine culturelle en mai) peut figurer comme une passerelle intéressante à développer pour atteindre le public local.

Le plus gros problème reste cependant **l'application progressive des rigueurs administratives européennes** – entre autres par le versement des subventions au prorata des factures. Cette application communautaire nécessite un fonds de roulement énorme de la part des structures porteuses.

Public cibles :

Grand public, en particulier les amateurs de marche et de littérature : un public « curieux » qui n'est ni un érudit de culture ni un grand marcheur, un public qui cherche un autre rapport à l'écriture et au paysage, avide de rencontres et d'échanges.

Participation des habitants :

L'implication des habitants reste une difficulté importante du projet. Il paraît difficile d'intégrer les habitants d'un vaste espace rural dans un projet de littérature. Cependant, en 2003, 500 personnes ont participé à l'ensemble du programme soit dans son organisation soit dans sa diffusion. Les porteurs de projet ont l'impression que le projet est mieux considéré « loin du pays ! », hors les frontières régionales. Il y a un grand public de passage qui fréquente l'événement depuis trois ans. Pour attirer davantage un public local, touché par les problématiques transfrontalières, les porteurs de projet ont été conduits à mettre en œuvre des démarches plus actives pour encourager la participation des populations locales à l'ensemble du programme via le milieu scolaire, les groupes de théâtre amateur, l'accompagnement des balades, etc. mais ce public ne s'est pas retrouvé sur l'édition 2004.

D - ANALYSE

D1 - Analyse du partenariat :

Les débuts du partenariat se sont révélés assez difficiles. Dès 2000, Mme Ciréfice, directrice d'Arthis s'est mise à la recherche d'un partenaire suisse, pour établir un partenariat transfrontalier. Cette quête d'un partenaire suisse a été très compliquée : aucune structure

culturelle ne souhaitant s'engager dans une action sur 4 ans, avec une petite équipe française inconnue et sur plusieurs cantons. Gérald Chevrolet, directeur artistique des Maisons Mainou a attendu 4 mois (d'août à novembre 2001) pour donner sa réponse positive dans la mesure où il était lui-même en recherche de fonds pour les années à venir (fin de convention sur 3 ans). Il a finalement accepté de le faire mais sans engagement dans l'organisation logistique (il a été essentiellement directeur artistique pour les mises en voix durant les pérégrinations littéraires de 2002). Cette implication dans le projet a évolué progressivement. L'année suivante, il a souhaité s'engager davantage en participant tout au long de l'année à la recherche de subsides côté suisse et aux rencontres avec les partenaires culturels. Cet engagement commun a permis de doubler le budget artistique. Chaque structure a pu profiter des contacts de l'autre afin d'élargir son réseau de partenaires culturels le long de l'Arc jurassien.
Dans le partenariat, il y a une répartition des compétences assez nette : Arthis et Saute-frontière assurent toute l'administration, la coordination, les contacts, les relations publiques et les relations de presse ainsi que le choix des auteurs et des textes. Les Maisons Mainou assurent la partie artistique avec les comédiens et le suivi des ateliers en milieu scolaire.
D'une manière générale, que ce soit avec le porteur de projet suisse ou avec les partenaires culturels suisses, les structures françaises n'ont pas l'impression qu'il existe un réel besoin de coopération transfrontalière du côté suisse, dans le sens d'une réflexion partagée et d'une ouverture. Les choses se font encore beaucoup "entre eux" (en raison sans doute d'un petit espace géographique qui facilite les relations de proximité au détriment du global). Difficile aussi de passer d'un canton à l'autre.
La question aujourd'hui est de savoir quel intérêt les partenaires publics portent réellement à l'émergence de ce réseau de coopération culturelle transfrontalière et comment à l'avenir ils souhaitent le faire vivre.

D2 - Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

L'objectif d'Arthis est de rapprocher les structures qui s'engagent dans la création et la diffusion de la littérature contemporaine de part et d'autre de la frontière pour créer un réseau de coopération culturelle transfrontalière.

- Mobilité des professionnels

Le projet contribue à la mobilité des écrivains en organisant tous les ans une résidence d'auteur de trois mois qui se déroule de part et d'autre de la frontière. En 2002, Yves Laplace a été le premier auteur invité dans les montagnes du jura. De cette résidence est né le livre « un mur cache la guerre » publié chez Stock en Janvier 2003 et présenté depuis dans de nombreuses bibliothèques. En 2003, l'écrivain Fabienne Pasquet a bénéficié de cette résidence. De décembre 2002 à mars 2003, celle-ci s'est déplacée régulièrement sur le territoire transfrontalier Mont d'or – Chasseron. Au total, environ 250 personnes ont bénéficié de la présence de Fabienne Pasquet durant sa résidence. En 2004, l'auteur dramatique et librettiste Michel Beretti, est à son tour invité entre Franche-Montagnes et le pays Horloger.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- Rapprochement des habitants (évolution)

Depuis la première édition de *Par-dessus le mur, l'écriture*, le projet accueille des habitants venant de trois pays différents (France, Suisse et Allemagne). La répartition du public s'est développée de la manière suivante durant les deux dernières années :

	2002	2003	2004
France	70,5 %	58 %	65 %
Suisse	28,5 %	41 %	35 %
Allemagne	1 %	1 %	1%

Nous constatons que les Français étaient davantage représentés que les Suisses lors de la première édition. L'année dernière, la répartition entre participants français et suisses était à peu près équilibrée, malgré une participation encore à peine supérieure côté français. Il apparaît que deux éditions ont suffi pour en faire un véritable événement transfrontalier qui

touche le public de part et d'autre de la frontière d'une manière presque équilibrée. Lors de la troisième édition, le partenariat franco-suisse s'est équilibré en prenant en compte les nombreux bénévoles sur l'événement et les structures culturelles partenaires tout au long de l'année.

- La connaissance de l'Autre

Depuis 2003, le projet tente de favoriser l'échange entre les scolaires français et suisses en organisant des rencontres entre plusieurs classes d'établissements scolaires de part et d'autre de la frontière. A travers la littérature, le projet permet aux élèves de faire connaissance avec leurs voisins. De plus, durant les pérégrinations littéraires – l'événement phare qui rassemble une bonne centaine de personnes de part et d'autre de la frontière autour d'une passion commune : la littérature et la nature – les participants ont l'occasion d'échanger et de faire connaissance.

- **L'impact sur le territoire**

- Valorisation du territoire

La caractéristique principale de la mise en œuvre du projet est l'itinérance : chaque année, un nouveau territoire de l'Arc jurassien est associé au programme afin de toucher l'ensemble du massif franco-suisse. Cela concerne aussi bien les résidences d'écritures que les pérégrinations littéraires. Lors des pérégrinations littéraires, les auteurs invités sont sollicités pour l'écriture d'un texte inédit en lien avec le paysage et les gens qui y vivent, contribuant ainsi à une nouvelle appréhension de celui-ci. En 2003, onze itinéraires entre Mont d'Or et Chasseron reliaient une vingtaine de communes croisant plusieurs sentiers thématiques transfrontaliers. La présence de Fabienne Pasquet, en résidence pendant trois mois dans ce paysage a favorisé la rencontre, la découverte et le partage d'une histoire commune fortement marquée par la présence du fer, de l'eau, de la pierre et du bois.

- Tourisme

Les pérégrinations littéraires annuelles ont un impact sur le tourisme de la région. Le Haut-Jura est un territoire touristique pourvu d'infrastructures d'accueil durant les mois d'été. Les pérégrinations littéraires ont lieu durant plusieurs journées au mois d'octobre et favorisent ainsi le tourisme de basse saison. Les retombées touristiques indirectes concernent essentiellement l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation. L'évènement influence la promotion touristique : pour l'édition de 2002, une cinquantaine de personnes venues d'autres régions ont pu découvrir le Haut-Jura et la Vallée de Joux, en arpentant le paysage teinté des couleurs automnales en résonance avec certains textes, en rencontrant des habitants et en goûtant aux spécialités locales.

- **L'intégration du projet dans une stratégie globale d'aménagement**

En ce qui concerne l'impact du projet auprès des collectivités territoriales, les porteurs de projet ont le sentiment que celui-ci est mieux vécu « loin du pays » hors des frontières régionales tant par le public qui fréquente l'événement depuis trois ans que par les soutiens qu'ils reçoivent au niveau national du Ministère de la Culture ou du Ministère des Affaires étrangères via l'Ambassade de France en Suisse. Gageons que l'année 2004 apportera de la part des partenaires régionaux toute la reconnaissance due à cette démarche innovante.

WALLONIE - LORRAINE – LUXEMBOURG

VIII EMISSION TELEVISEE TRANSFRONTALIERE : « Confluence »

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Il s'agit d'un magazine mensuel de 26 minutes en français dénommé *Confluence*, une co-production entre les deux chaînes de télévision « France 3 Lorraine Champagne Ardenne » et « TV Lux ». Cette émission transfrontalière peut être visionnée par la quasi intégralité des habitants de l'espace. Au 30 mai, nous avons recensé 6 projets à caractère culturel dans l'espace ; le domaine des médias est le plus représenté en terme de budget. De plus, l'analyse de ce projet qui absorbe un peu plus d'un million d'euros, est mis en perspective au regard de l'autre projet de télévision transfrontalière « Mosaïk » (espace Sarre – Moselle – Palatinat Occidental).

Domaine culturel :

Média

Partenaires :

Chef de file : TV Lux
Personne de contact : Christelle Collin
Rue Haynol, 29
B – 6800 Libramont Belgique
Tel : 0032 (0) 61 230 609 / Fax : 0032 (0)61 230 601
Mail : confluence@tvlux.be

Partenaires : France 3 Lorraine Champagne Ardenne
Gilles Machu
14, Route de Mirecourt – CS 4233
F – 54042 Nancy
Tel : 03 83 50 41 06 / Fax : 03 83 50 40 15
Mail : Machu@exchange.france3.fr

Contact : Armelle Berck (assistante Interreg TV Lux)
Tel : 0032 (0)61 230604

Coût total : 1 047 650 €
Contreparties : 523 825 € (du côté français : 395 000 €, du côté belge : 128 825 €)
FEDER : 523 825 €

Durée du projet :

Juillet 2003 – juin 2006 (36 mois)

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

Au total, environ 4 760 000 personnes habitent les régions couvertes par France 3 Lorraine Champagne-Ardenne et TV Lux.
La zone géographique impliquée dans le projet se compose des départements suivants :

Départements français : Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle (1.929.016 habitants)

Arrondissements wallons : Arlon, Virton, Bastogne (143.266 habitants) + Marche et Neufchâteau (107.140 habitants)

Il est évident que tous les habitants ne regardent pas la télévision ni automatiquement ces chaînes. Cependant, l'empreinte régionale et relativement forte et les deux stations et la multi-diffusion pour TV Lux connaisent de très bons résultats d'audience.

Objectif du projet :

Ce projet consiste en une collaboration entre deux télévisions : TV Lux pour la province de Luxembourg en Belgique et France 3 Lorraine Champagne Ardenne pour la France. Initialement prévue dans le projet, la chaîne RTL Télé Lëtzebuerg (Grand-Duché du Luxembourg) s'est retirée spontanément du projet en raison du nombre de leurs nouveaux programmes et des élections en 2004.

Le but de ce partenariat est la création d'une émission mensuelle de 26 minutes. Cette coproduction sera diffusée sur chaque chaîne de télévision. Pour la première saison, la diffusion est prévue à partir de janvier 2004 jusqu'en juin 2004, puis de septembre 2004 à juin 2005 et de septembre 2005 à juin 2006, soit un total de 26 émissions.
Par le biais de ces émissions, il s'agit de faire connaître aux téléspectateurs des deux chaînes de télévision, leur région au-delà des frontières, sa vie, ses atouts, ses difficultés et ainsi favoriser l'interculturalité, la mobilité et le sentiment d'appartenance à un même territoire.

Les deux chaînes n'ont pas les mêmes moyens, le projet vise donc à dépasser les clivages.
Ce partenariat entre les deux chaînes de télévisions française et belge incite l'échange d'expériences, la connaissance de nouveaux confrères, les enrichissements personnels et professionnels respectifs et permet ainsi de développer d'autres synergies à l'avenir.

C - REALISATION

Activités :

Il s'agit d'un magazine mensuel de 26 minutes en français, une co-production entre France 3 Lorraine Champagne Ardenne et TV Lux. France 3 LCA émet l'émission une fois par mois, le samedi à 16h20. TV Lux diffuse l'émission une fois par mois le même samedi à 18h20, puis en boucle jusqu'au dimanche à 19h20. Sur le plateau (studio à Nancy), un animateur, deux journalistes (français et belge) et un invité à caractère transfrontalier commentent et réagissent face à 4 reportages.

L'émission est répartie en deux parties :

Première partie : thématique
économie – social – environnement – société – culture – sport…
Chacun apporte son regard sur la thématique choisie. Deux reportages - un par télévision - sont réalisés et suivis de discussions / réactions en plateau avec l'invité.

A titre d'exemple, voici des thèmes qui pourraient être développés : le travail transfrontalier, le logement, les habitudes de consommation et d'achats, la gestion des déchets, la mobilité, l'enseignement, les soins de santé, le passé sidérurgique et la reconversion…

Seconde partie : sujets « découverte »
tourisme – patrimoine - culture – folklore - gastronomie…
Deux reportages - un thème par télévision - seront réalisés et suivis de discussions / réactions en plateau avec l'invité.

« La séquence agenda a été supprimée en raison des enregistrements qui se déroulent parfois deux mois avant la diffusion »

Internet : le sommaire de l'émission est indiqué sur le site de Confluence (www.confluence.tv) avec un lien vers les chaînes. En fin d'émission, il est fait référence au site et à une adresse e-mail pour permettre au public de réagir et d'apporter ses idées.

Pour mettre en œuvre cette émission transfrontalière, les activités suivantes on été nécessaires :

- Mise en place d'une collaboration transfrontalière entre télévisions belge (TV Lux - province de Luxembourg) et française (France 3 Lorraine Champagne Ardenne) qui s'est formalisée par la prise de contacts et la visite des différents sièges de télévision. Réunions de préparation, évaluation et détermination des moyens nécessaires et recherche de partenaires financiers (si nécessaire) en vue de réaliser un magazine mensuel transfrontalier à diffuser sur chaque chaîne de télévision.
- Conception générique / habillage / bande annonce, décor et réalisation de l'émission pilote.
- Réunions de coordination pour préparer chaque émission. Tous les mois, mise en commun des moyens, réalisation de l'émission et diffusion sur chaque chaîne.

Contenu : chaque pays apporte son point de vue sur un dossier en fonction de l'actualité ou non (économique, social, environnement, culture, sport…) et chacun apporte un petit côté de chez lui (tourisme, gastronomie, folklore, culture, patrimoine…). Deux journalistes et un invité en plateau commentent les deux sujets thématiques, les deux sujets « découverte », le tout orchestré par un animateur.

Coordination et évaluation en vue d'améliorer et développer éventuellement d'autres synergies. Cela consistera :

- à mettre en réseau les différents opérateurs, à assurer le secrétariat
- à indiquer le sommaire de chaque émission sur le site Internet de l'émission
- à informer la presse / lui envoyer le sommaire
- à évaluer la pertinence et l'adéquation de la collaboration et des émissions par rapport au projet
- à organiser les comités d'accompagnement tous les 6 mois.

Public cible :

La population résidant dans la zone de diffusion des 2 chaînes de télévision, soit 250.000 habitants en province de Luxembourg, soit 440.000 habitants au Grand-duché de Luxembourg, soit 4.500.000 habitants en Lorraine Champagne Ardenne dont 1.900.000 résidents en Moselle, Meuse et Meurthe-et-Moselle. En outre, France 3 Lorraine Champagne Ardenne est diffusée dans une partie de la Région wallonne, soit un total avoisinnant les 6,5 millions.
Il est évident que tous les habitants ne regardent pas la télévision ni même automatiquement ces chaînes de télévision (TV Lux, France 3). Mais l'empreinte régionale des deux stations et la multi-diffusion pour TV Lux entraînent pour toutes de très bons résultats d'audience. Les émissions mensuelles s'adressent, selon le thème traité, à des classes d'âges différentes.
Vu les thèmes abordés dans la première partie de l'émission, celle-ci s'adresse plutôt aux adultes sans pour autant exclure un public plus jeune. Enfants et adolescents sont indirectement concernés.

Difficultés rencontrées :

Les porteurs du projet ont rencontré des difficultés lors de la mise en place de ce partenariat transfrontalier.
D'abord, le retrait de RTL Télé Lëtzebuerg en cours de projet a engendré une modification de la fiche-projet et une réadaptation des budgets.
Une autre difficulté réside dans la situation géographique des deux structures porteuses. L'éloignement des sièges de France 3 qui se trouve à Nancy et de TV Lux (Libramont) ne facilite pas la fréquence des rencontres.

Participation des habitants :

La participation des habitants à une émission télévisée transfrontalière reste limitée et se traduit par l'intervention ponctuelle de quelques citoyens de l'espace lors d'un reportage. Les chaînes de production ont prévu des actions spécifiques afin de rentrer davantage en contact avec les habitants de l'espace. Cela permet aux producteurs de l'émission de recevoir l'avis du public et donne aux téléspectateurs la possibilité de s'exprimer. C'est la raison pour laquelle les porteurs de projets ont créé un site Internet. Le site de Confluence est en ligne (www.confluence.tv) et permet aux téléspectateurs de découvrir l'univers de l'émission et de réagir en ligne.

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

Née au sein de TV Lux, l'idée d'une collaboration transfrontalière entre télévisions régionales remonte à juillet 2003. Les premiers contacts datent eux de février 2003. Avant l'éclosion du projet proprement dit, il fallait encore évaluer l'adéquation entre les missions des télévisions régionales. Parmi les télévisions contactées, France 3 Lorraine Champagne Ardenne et RTL Télé Lëtzebuerg ont montré un vif intérêt pour développer un projet transfrontalier. Quelques mois plus tard et juste avant l'acceptation du projet, RTL Télé Lëtzebuerg a annoncé qu'elle se retirait pour des raisons internes. France 3 et TV Lux ont continué le projet. Depuis, le partenariat est considéré comme enrichissant pour les deux chaînes. Chaque télévision réalise ses reportages, le tout est assemblé dans une émission en studio ou chaque chaîne est représentée.
Si elle a été ressentie, la différence de structure entre les télévisions n'empêche pas une collaboration fructueuse. Au contraire, elle permet un enrichissement mutuel. Les différentes réunions ont permis la rencontre de nouveaux confrères et une meilleure connaissance de l'autre.

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

Jusqu'ici, aucune collaboration n'existait entre les télévisions belge (TV Lux - province de Luxembourg) et française (France 3 Lorraine Champagne Ardenne). En raison de leur caractère régional, les chaînes restent la plupart du temps dans leur zone. Et même s'il existait des reportages chez le voisin, aucune véritable coopération n'avait vu le jour jusqu'à présent. Résidant dans les zones de couvertures des ces 2 chaînes de télévision, les habitants de Lorraine Champagne Ardenne, du Grand-Duché du Luxembourg et de la province de Luxembourg traversent souvent les frontières pour leur travail, leurs achats, l'enseignement ou encore leurs loisirs… En matière d'emploi dans cette région, environ 28.000 Belges, 1.000 Grand-Ducaux et 50.000 Français franchissent les frontières tous les jours.
Dès lors les chaînes de télévisions ont décidé de suivre ces mouvements en mobilisant leurs équipes pour la création d'une émission mensuelle ensemble. Cela déclenche plusieurs effets positifs sur la création médiatique de la région transfrontalière.

- Mobilité des professionnels

Les équipes techniques et les animateurs et présentateurs belges sont amenés à traverser régulièrement la frontière pour travailler avec leur homologues français dans les studios de France 3 à Nancy et à Reims.

- Utiliser les ressources de manière équilibrée

En réalisant des reportages dans leur région et en les mettant en commun dans une émission enregistrée dans un seul studio (au siège de France 3 Nancy ou France 3 Reims), les deux télévisions offrent un programme transfrontalier à leur public.
Chaque télévision fait partager son vécu, son expérience aux autres. Le projet confronte les différentes équipes aux diverses pratiques et valorise les connaissances techniques de chacun puisque chaque chaîne utilise des matériels spécifiques. D'autres collaborations pourront naître suite au projet.

- Emploi

L'impact du projet sur l'emploi se chiffre de la manière suivante :
Nombre d'emplois directs créés : environ 15.500 heures réparties sur 37 personnes.
En février 2004, la chaîne TV Lux a engagé une employée pour s'occuper de la partie administrative du projet.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre / rapprochement des habitants

Au travers de reportages et de discussions autour de la table, Belges et Français échangent leurs points de vue, leurs réalités et partent à la découverte de l'autre et de son pays. Des regards convergents et divergents sur des situations ou des problèmes rencontrés dans les deux pays et plus particulièrement dans les deux régions limitrophes, La Lorraine Champagne-Ardenne et la province de Luxembourg.
Ce projet veut aider à l'émergence d'une identité commune dans cette région transfrontalière. La réalisation d'une émission commune et non une simple collaboration entre télévisions est un atout supplémentaire pour faire naître ce sentiment d'appartenance à une même région. Il contribue à une meilleure connaissance réciproque et permet aux habitants de découvrir les points de vue, les valeurs et les coutumes des voisins afin de mieux se comprendre. Les émissions traitent de sujets d'actualité territoriale de part et d'autre de la frontière et contribuent ainsi à un élargissement de l'espace de référence chez les habitants.

- La valorisation du territoire voisin

Chaque émission valorise le potentiel de cette région transfrontalière, le fait connaître au grand public. A côté des flux réguliers des travailleurs frontaliers que cette région connaît déjà, le projet favorisera la mobilité du public touristique en leur donnant envie de traverser la frontière.

- **Impact sur le territoire :**

Ce projet devrait contribuer au développement durable et à la protection de l'environnement puisque des reportages seront réalisés sur ce thème et entraînent une sensibilisation à l'environnement auprès des téléspectateurs. Les impacts économiques et touristiques sur le territoire sont difficiles à chiffrer. Cependant les sujets des émissions sont prometteurs et peuvent, grâce à leur ampleur médiatique, contribuer au façonnement du territoire. La première émission « Confluence » du 1er avril 2004 a développé le sujet : « Comment les transports en commun traversent-ils la frontière ? » On s'aperçoit que les liaisons ne sont pas fréquentes. Pourtant, Français et Belges traversent tous les jours la frontière et doivent souvent recourir à la voiture. L'invité a apporté son point de vue et partagé son expérience en citant notamment l'exemple du train-tram de Sarreguemines-Sarrebruck. C'est par cette fonction d'indicateur et de réflexion que l'émission transfrontalière peut déclencher une « prise en conscience » et contribuer à l'aménagement du territoire de part et d'autre de la frontière. La partie découverte, axée sur le tourisme, a emmené les téléspectateurs dans une ferme-auberge française et dans une abbaye belge.

PAMINA

IX UNE REGION, UN ENVIRONNEMENT, UNE HISTOIRE DANS L'ESPACE PAMINA

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

A ce jour, nous comptons cinq projets culturels dans l'espace PAMINA. Le projet « Une région, un environnement, une histoire dans l'espace PAMINA » est une coopération entre deux musées qui mettent en valeur des découvertes d'ordre scientifique portant sur l'âge de pierre dans cet espace – un patrimoine qui est commun aux deux territoires. Le caractère novateur du projet réside dans un travail transfrontalier qui est appelé à s'enrichir mutuellement (activités théoriques à Herxheim, activités pratiques à Niederbronn). La Maison de l'Archéologie de Niederbronn élargit et approfondit son offre tant sur le plan du fonds que sur le plan muséographique, tandis que le Musée SIS de Herxheim constitue une toute nouvelle offre muséographique, dont le public cible et la présentation représentent le prolongement des activités de Niederbronn, et partant un prolongement transfrontalier. La plus-value de cette coopération se traduit donc par le caractère complémentaire du projet. Le projet possède un budget de 520 000 € pour une durée de 2 ans et 11 mois.

Domaine culturel :

Musée

Partenaires :

Chef de file : Ortsgemeinde Herxheim
Museum Herxheim „Steinzeit im Scheunenkeller"
Untere Hauptstrasse 153
76863 Herxheim
Tél : +49 072 76 50 24 77

Partenaires :

- Ville de Niederbronn-les-Bains
- Herxheimer Heimatverein
- Pamina Schulzentrum Herxheim
- Landesamt für Denkmalpflege Rheinland Pfalz
- Maison de l'archéologie des Vosges du nord à Niederbronn-les-bains
- Société niederbronnoise d'histoire et d'archéologie
- Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace

Contact : M. Weiller (Ortsgemeinde Herxheim)
Tél : +49 072 76 50 11 10

Coût total : 520 000 €
Contreparties : 260 000 € (côté allemand : 199 000 € / côté français : 61 000 €)
FEDER : 260 000 €

Durée du projet : 01.02.2004 - 31.12.2006

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

En France : la commune de Haguenau (département du Bas-Rhin)
En Allemagne : en Palatinat le canton « Südliche Weinstrasse »

Objectif du projet :

Niederbronn et Herxheim plongent leurs racines dans la civilisation de la céramique rubanée (néolithique).
Niederbronn possède depuis 1989 sa « Maison de l'Archéologie des Vosges du nord » qui a une vocation d'enseignement. Elle favorise les recherches archéologiques et possède au sein du musée une exposition permanente sur le thème du néolithique. A Herxheim, plusieurs années de fouilles ont permis de mettre au jour un site d'habitation du néolithique. Les vestiges, datés de l'époque dite de la céramique runaneé, vieilles d'environ 7000 ans, ont fait sensation partout en Europe.
C'est sur la base de cette caractéristique commune que les communes de Niederbronn et de Herxheim ont décidé de s'organiser autour d'un partenariat transfrontalier afin de compléter leurs approches. Tandis que le site d'Herxheim assure une approche scientifique aux vestiges exhumés, leurs homologues français mettent ces connaissances acquises en situation grâce à un champ d'expérimentation archéologique (expéridrome) et un sentier d'interprétation. Cette coopération se veut donc résolument complémentaire.

Objectifs spécifiques

- apporter une plus-value aux manuels scolaires en attachant une grande importance au caractère didactique et pratique de la présentation (la visite du musée peut compléter idéalement les programmes des écoles françaises et allemandes)
- intéresser tout spécialement le public enfantin à son histoire
- favoriser la sensibilisation de la population aux problèmes de l'environnement
- enrichir l'offre culturelle et touristique de la région
- encadrer la présentation scientifique par une approche pratique (grâce à la reconstitution d'une habitation du néolithique et d'installations fixes, telles que four à pain, surfaces de labour, etc.)

Les activités de Herxheim et de Niederbronn sont appelées à tracer un lien transfrontalier entre le patrimoine archéologique et historique d'une part, et la nature et l'environnement de l'autre. Le lien entre « théorie et pédagogie muséographique » à Herxheim et les activités « ethnologie et expérimentation » à Niederbronn est conçu comme un lien durable.

C - REALISATION

Activités :

A Herxheim les activités essentielles sont liées au musée « SIS-Steinzeit im Scheunenkeller » (Néolithique dans le souterrain de la Grange) :
- exposition des vestiges trouvés sur le chantier de fouilles, tels que céramiques, outils de silex, bijoux, fragments d'idoles, etc.
- présentation des dépouilles mortelles des humains et des animaux trouvés sur le site
- présentation bilingue

A Niederbronn, les connaissances acquises à Herxheim sur la vie des hommes au néolithique seront « vécues ». Ceci grâce à :

- la création d'un champ d'expérimentation archéologique « expéridrome » qui a notamment pour objectif de fournir un cadre à des applications pratiques grâce à la

reconstitution d'une habitation du néolithique et d'installations fixes, telles que four à pain, surfaces de labour etc., étant précisé que ces installations seront conçues sur la base des connaissances scientifiques acquises sur le chantier de fouilles de Herxheim
- La création d'un Sentier d'interprétation, destiné à sensibiliser le public aux thématiques suivantes : Faune et flore, archéologie, modification du paysage par l'homme à travers le temps, respect ou destruction de l'environnement, utilisation actuelle.

Public cibles :

Les deux musées s'adressent au grand public. De plus, ils organisent des activités à caractère plus pédagogique (visite didactique et présentation pratiques) pour attirer un public enfantin (des écoles).

Plan de communication :

Le plan de communication est mis au point et réalisé conjointement par l'équipe responsable du projet.

Actions prévues :
- Journées d'action à l'attention des familles (par exemple : les samedis : expérimentations à Niederbronn/ les dimanches : visite de SIS à Herxheim)
- Offres conjointes régulières des musées à l'attention des classes d'écoles françaises et allemandes, en accord avec le programme pédagogique
- Séries de conférences en collaboration avec l'Université Populaire Volkshochschule Südliche Weinstrasse et l'Université Populaire Volkshochschule PAMINA
- Programmes d'échanges entre les écoles de Niederbronn et le centre scolaire Pamina de Herxheim
- Publication des manifestations dans les calendriers des manifestations culturelles des deux communes
- Publication dans les brochures « image » destinées au tourisme
- Collaboration au niveau de la formation universitaire/ continue des enseignants (par exemple : séminaire d'études Studienseminar Rohrbach, Université de Landau)
- Publication d'une brochure et/ou d'un flyer commun(s) et bilingue(s)
- Communication presse de part et d'autre de la frontière régulièrement

D - ANALYSE

La coopération transfrontalière entre les deux sites a seulement débuté au mois de février cette année. Toute la période jusqu'au mois de juillet a été essentiellement utilisée pour réfléchir ensemble à une présentation adéquate de l'histoire néolithique dans les deux sites. A l'heure actuelle, il est donc un peu prétentieux de parler d'une analyse ou d'un impact du projet sur le territoire au sens propre du terme. Tout de même, nous pouvons déjà dessiner quelques effets attendus.

D.1 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

Le projet consiste en une offre culturelle de type muséographique aussi attrayante que proche du public, qui incite des publics de tous âges et de toute catégorie socioprofessionnelle de part et d'autre de la frontière à s'intéresser à un pan important de leur histoire commune. L'étude théorique et l'enseignement ainsi que les applications pratiques permettent de faire vivre l'histoire. Le travail en groupe constitue un entraînement à la vie en société et la possibilité d'appréhender *in vivo* une matière, qui reste en règle générale cantonnée à des considérations théoriques.

L'offre culturelle du territoire transfrontalier sera enrichi par cette coopération. Les deux sites de Herxheim et de Niederbronn se complètent et bénéficient d'une forte valorisation grâce au partenariat transfrontalier. Le caractère novateur du projet réside dans un travail transfrontalier qui est appelé à s'enrichir mutuellement (activités théoriques à Herxheim, activités pratiques à Niederbronn). La Maison de l'Archéologie de Niederbronn élargit et approfondit son offre tant sur le plan du fonds que sur le plan muséographique, tandis que le Musée SIS de Herxheim constitue une toute nouvelle offre muséographique, dont le public cible et la présentation constituent le prolongement des activités de Niederbronn.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- connaissance de l'autre

Les deux sites se sont crées pour valoriser un patrimoine du territoire qui s'est révélé commun aux deux régions de part et d'autre de la frontière. La ligne néolithique se trace de l'Allemagne en passant par l'Alsace jusqu'à Paris. Les deux musées permettent aux habitants de l'espace de faire connaissance avec ce passé commun et favorisent ainsi la cohésion culturelle de l'espace PAMINA. De plus, le projet favorise le bilinguisme et incite le public (visiteurs/ élèves) à faire usage de leurs compétences linguistiques. Ce sont notamment les visites des classes scolaires et l'échange entre les élèves sur un passé partagé qui contribuent à la création d'une conscience historique commune sur le plan transfrontalier. Le travail de projet dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement permet donc de bénéficier d'effets de synergie sur le plan de l'émergence d'une identité régionale et historique et d'un tourisme axé sur la découverte.

- La valorisation du territoire voisin

Cette coopération jette les bases d'une collaboration scientifique et pédagogique durable entre les deux musées. Les offres se réfèrent l'une à l'autre et favorisent une considération d'ensemble à long terme. Le projet attire des touristes de part et d'autre de la frontière. Un visiteur à Herxheim sera naturellement incité à visiter également le site à Niederborn qui lui propose une approche complémentaire.

- **Impact sur le territoire :**

Malgré l'histoire récente du projet, nous pouvons distinguer deux impacts probables sur le développement du territoire :

- L'impact sur l'économie territoriale :

Les besoins de fournitures et de prestations de services, qui ne manquent pas de se faire ressentir au cours de la phase de mise en place et, au-delà, de la phase de gestion courante, ont un effet bénéfique sur l'économie. L'impact sera positif par le développement touristique qu'il peut générer et les échanges scolaires ainsi que culturels.
Cet impact du projet sur le développement du territoire sera renforcé par la volonté des responsables d'inscrire ce projet à long terme dans la politique territoriale. La commune de Herxheim et la ville de Niederbronn-les-Bains veillent déjà à assurer un financement durable. Les maîtres d'ouvrage s'attendent à ce que, une fois la phase de construction du projet achevée, le financement des travaux de projet à venir soit couvert par les recettes d'entrées et, le cas échéant, par des dons, en vertu du caractère d'utilité public du projet.

- L'impact sur la protection et l'amélioration de l'environnement :

Ce projet fournit un aperçu des liens de causalité existant entre l'environnement, l'histoire de la colonisation / de l'urbanisation du site et le développement de l'agriculture, afin de favoriser la compréhension des cycles de la nature et renforcer la conscience de l'environnement. L'ampleur des impacts du comportement humain sur la nature et le paysage s'appréhende clairement grâce au « travail artisanal » sur le champ d'expérimentation archéologique ; cette expérience renforce la compréhension de la nécessité de protéger l'environnement.

FRANCE – ANGLETERRE

X CULTURE RURALE ET CONVIVIALITE

- Coopération et échanges pour un développement commun

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Dans une dizaine de villages ruraux de l'East Sussex et de la Seine-Maritime, mise en place d'un circuit commun de diffusion culturelle (groupe relais en relation les uns avec les autres), proposant, à titre expérimental sur une durée de 6 mois, un programme de productions audiovisuelles (notamment vidéo) conçu à partir de témoignages et de documentaires sur la vie locale et l'expression d'une identité rurale, présenté sous la forme de projections collectives, redynamisant les espaces publics, et proposant une expression conviviale et festive du lien social pour lutter contre toutes les formes d'isolement ou d'exclusion. A part les projets « People to People » cette action franco-anglaise nous révèle un tout nouveau caractère de la coopération transfrontalière : l'implication des habitants en tant qu'acteurs principaux dans le projet. Ce sont les bénévoles qui le dessinent.
Le budget pour ces actions s'élève à un peu plus de 100 000 euros pour une durée de six mois.

Domaine culturel :

Cinéma et productions audiovisuelles

Partenaires :

Chef de file : La Boucane - Ateliers du Méandre
33, rue de la plage
76400 FECAMP
Tel : 02 35 29 06 62, Fax : 02 35 28 14 41
Mail : la-boucane@wanadoo.fr

Partenaires : Action in rural Sussex
Sussex House
212 High Street, Lewes
East Sussex. BN7 2NH
Tel : 01273 473422, Fax : 01273 483109
Mail : ieuan.sherwood@ruralsussex.org.uk
Site-web : www.ruralsussex.org.uk

Contact : Michel Bisson (directeur de la Boucane)
Tel : 02 35 29 06 62, Fax : 02 35 28 14 41

Coût total : 112 250 €
Contreparties : 56 126 € (du côté français : 28 063 ; du côté anglais : 28 063 €)
FEDER : 56 124 €

Durée du projet :

01.12.2003 – 31.07.2004

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

Côté français : Villages ruraux et maritimes du Pays des Hautes Falaises et des cantons de proximité

Côté anglais : Villages ruraux et maritimes de l'East Sussex

Objectif du projet :

- Dynamiser les espaces de deux régions transfrontalières, en capitalisant les savoir-faire de chaque communauté
- Etablir les bases d'une collaboration et d'une coopération durable, structurée et étendue par la suite à d'autres partenaires
- Etre à l'écoute d'une expression propre aux populations rurales et favoriser cette expression
- Porter une attention particulière aux populations isolées ou rencontrant des difficultés d'intégration dans la société contemporaine et les nouveaux espaces communautaires mis en place par la constitution européenne
- Affirmer l'action culturelle et l'identité locale comme un facteur nécessaire d'accompagnement d'un développement local
- Exprimer l'importance des rassemblements festifs, et des lieux collectifs, pour le renforcement des liens sociaux
- Prouver la continuité culturelle naturelle (patrimoine, imaginaire, savoir-faire, etc.) entre les populations rurales anglaises et françaises (montrer ce qui approche et non ce qui sépare)

C - REALISATION

Activités :

Identification, dans les deux pays, des lieux communautaires ou collectifs les plus appropriés pour accueillir les actions futures : salle des fêtes, salles polyvalentes, clubs, salles communales, etc.

Recherche et mise en place, formation technique et accompagnement d'équipes locales, bénévoles ou salariées, chargées de coordonner les actions dans chaque village volontaire. Les jeunes des villages seront particulièrement sollicités pour constituer ces équipes. Elles auront deux fonctions principales :

- Identifier, localement, des sujets ou des thèmes susceptibles de servir de support à des tournages de films vidéo. Mettre en place les aides techniques permettant ces tournages (contacts, rencontre, hébergement éventuel, traduction, etc.)
- Préparer des soirées festives (au cours desquelles seront présentés, entre autres, les films tournés dans chaque village) : motiver la population locale, communication et publicité, etc.

Réflexion en commun pour inventer un concept nouveau de soirée festive faisant le lien entre les manifestations populaires traditionnelles et les formes contemporaines de la culture. Ces programmes expérimentaux comprendront :

- un accueil vivant (éventuellement avec l'aide d'artistes)
- des projections en vidéo numérique (reprenant les films tournés localement)
- une importante dimension conviviale propre aux habitudes de chaque communauté (thé, pique nique, soupe, goûter, etc.)

Réalisation expérimentale de films et de documentaires locaux, servant de support à l'action, avec participation active de bénévoles locaux. Le partenaire français sera le seul, dans un premier temps, à assurer cette fonction selon son savoir-faire acquis en monde rural. Un partenaire anglais sera recherché en cours de programme pour se joindre à « La Boucane» puis relayer cette action.

Etablissement, après 6 mois de test et d'expérimentation d'un bilan et d'un cahier des charges, définissant un nouveau programme, plus important, associant de nouveau partenaires (géographiques et techniques). Réflexion avec ces nouveaux partenaires à la faisabilité de la création d'une télévision locale populaire à diffusion collective (et Internet) dans les deux pays, proposant des programmes communs anglais et français, fabriqués par les populations.

Public cibles :

Pour mener les actions : bénévoles résidant dans les villages ruraux, en particulier les jeunes, les adolescents, les femmes élevant leurs enfants, les personnes âgées.
Pour bénéficier des actions : tous les publics ruraux avec une attention pour les personnes isolées ou ayant des problèmes d'intégration.

Participation des habitants :

L'implication des habitants dans le projet et le point fort de cette action culturelle. A travers plusieurs actions, ce sont les bénévoles qui façonnent le caractère du projet. Pour tout ce qui concerne la préparation du projet, la recherche des lieux et l'identification des sujets, les deux structures s'appuient essentiellement sur la coopération des habitants du village. Des équipes locales, bénévoles ou salariés sont donc chargés de coordonner les actions dans chaque village voisin.
L'organisation d'une journée débat en fin du programme à laquelle professionnels de la communication, décideurs et publics locaux ont été invités, témoignent de cette volonté d'intégrer autant que possible les habitants dans le déroulement du projet.

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

« Action in rural Sussex » et l'association « La Boucane » oeuvrent tous les deux pour la dynamisation de l'espace rural et la prise en compte de sa population comme élément moteur d'un développement local. Tous deux établissent des liens étroits avec la population et les autorités locales et des missions leurs ont été confiées dans ce sens. Ils établissent en particulier des liens avec les jeunes et les populations isolées. Ils croient fermement en l'avenir du monde rural, sa qualité de vie, ses ressources humaines, et n'ont pas une vision passéiste du patrimoine, des traditions et de la culture rurale. Au contraire, tous deux pensent que le monde rural peut proposer des modèles de développement dont le monde urbain pourra tirer exemple (en matière de solidarité, de créativité, d'environnement, etc.) Par ailleurs, ces deux groupes développent des partenariats complémentaires : « La boucane » a une compétence reconnu en matière d'animation rurale par la vidéo locale et « Action in rurale sussex » a une expertise de longue date de développement rural, une vision globale des besoins et une connaissance approfondie des procédures pour gérer des actions de type socioculturel, dont de nombreux aspects peuvent servir de modèle en France.
Les partenaires gèrent le projet de la manière suivante :
Les partenaires vont former un groupe de liaison, composé de permanents des deux organisations et de bénévoles liés à l'action. Au sein du groupe de pilotage, les partenaires vont établir une procédure commune et un calendrier d'actions, des indicateurs de suivi et de résultats. Le programme sera géré par des rencontres régulières, des échanges et des liens Internet.

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Mobilité des professionnels

Les techniciens et responsables des deux structures se déplaçent régulièrement dans le cadre du projet. Cela aussi bien pour interroger les habitants de l'espace (interviews) que pour les filmer dans leur travail quotidien, préparer le projet ou bien monter les équipements nécessaires pour une soirée conviviale de représentation.

- Utiliser les ressources de manière équilibrée

Tout le projet repose sur un échange de pratiques, d'informations et de savoir-faire entre des équipes françaises et anglaises. Il y a donc un échange perpétuel en terme de ressources intellectuelles et matérielles entre les équipes de part et d'autre de la frontière.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre / rapprochement des habitants

Ce projet contribue de deux manières au rapprochement des habitants de part et d'autre de la frontière. Premièrement par la diffusion des films, des portraits et des interviews, réalisés de part et d'autre de la frontière. A travers ces reportages, les habitants voient le quotidien de leurs voisins outre-Manche. Ils reconnaissent les mêmes préoccupations et les même problématiques, dues au caractère rural de la région et constatent qu'il y a autant de similitudes que de disparités entre eux et leurs voisins. De plus, le projet contribue à la valorisation du territoire voisin. Il incite les habitants à aller voir la culture et les traditions chez le voisin et incite les personnes à traverser la frontière pour regarder comment cela se passe de l'autre côté de la Manche.

- **Impact sur le territoire :**

- Développement durable

Le projet est directement lié à une problématique de développement durable dans la mesure où il a pour objectif de mettre en place et de vérifier le fonctionnement d'un nouvel outil et d'un dispositif original qui sera mis à la disposition d'un ambitieux programme de développement et de dynamisation du monde rural des deux côtés de la Manche. Il part du principe qu'aucune action ne sera durable si elle n'est précédée d'une intégration de toute la population, intégration que ce projet veut favoriser, par une prise en compte de l'identité, de la culture, de l'investissement sur la jeunesse et les nouvelles technologies. Par ailleurs, la gestion démocratique du projet permettra le développement de pratiques favorisant une meilleure en compte par les populations d'un destin collectif.

- impact sur l'environnement

Situé en monde rural, et établi à partir des savoir-faire et des usages des deux côtés de la Manche, le projet développera une dynamique et une prise de conscience de l'importance de la qualité de vie propre au monde rural et aux valeurs liées à la ruralité. Ce projet agit donc directement sur la perception de l'environnement et favorise les actions en faveur de son aspect.

- **L'intégration du projet dans une stratégie globale d'aménagement :**

Depuis plusieurs années, « La boucane » s'engage dans la revalorisation du territoire rural et donne la parole à un public vivant à l'écart de la production culturelle. Les territoires de part et d'autre de la frontière (départements du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Seine-Maritime ainsi que les comtés d'East Sussex) sont marqués par leur ruralité et l'intégration européenne s'effectue difficilement. Après le succès d'un premier projet « En quête du Paradis ; partager la parole en monde rural », il est apparu que ce programme avait déclenché de nombreuses demandes et identifié des besoins concrets. La région manifeste clairement son intérêt à de telles actions culturelles qui contribuent à la dynamisation du monde rural et de sa culture traditionnelle. Les actions de « La boucane » s'inscrivent dans

une stratégie globale d'aménagement et sont soutenues par des partenaires publics. Du côté français, le projet est rattaché au programme « Animation et vie locale » de la Caisse d'Allocations Familiales du Havre. Il est encouragé par le Conseil Général de la Seine-Maritime, soucieux d'avoir des indicateurs précis lui permettant d'apprécier la pertinence d'un futur investissement.

SARRE – MOSELLE – PALATINAT OCCIDENTAL

XI MOSAÏK

A - FICHE D'IDENTITE

Justification de la sélection :

Actuellement 4 projets Interreg III A sont approuvés dans l'espace Sarre Moselle Palatinat Occidental dont deux à caractère culturel : « Mosaïk » et « Jardins sans frontières ». Nous avons retenu le projet de média « Mosaïk ». C'est un projet de télévision entre deux chaînes régionales, *TV Cristal* du coté français et *Offener Kanal* du coté allemand qui se traduit par la production et la diffusion d'une multitude de reportages, d'émissions et de journaux d'actualité qui impliquent à la fois les habitants de l'espace, les professionnels et le territoire transfrontalier. Le projet « Mosaïk » a un budget de 800 000 € sur trois ans.

Domaine culturel :

Média

Partenaires :

Chef de file : TV Cristal
77a, rue des Tilleuls
57230 Bitche
courriel : francis.hoffmann@tvcristal.net
tél : 03 87 06 63 63

Partenaires : Offener Kanal Studio Pirmasens
Delaware-Ave 1-3, 66953 Pirmasens
tél : +49 063 31 14 26 666, fax : +49 063 31 14 26 666
courriel : ok-ps-zw@t-online.de

Contact : Francis Hoffman (TV Cristal) : 03 87 06 63 63 / fax : 03 87 06 63 64

Coût total : 800 000 €
Contreparties : 400 000 €
FEDER : 400 000€

Durée du projet : 01.01.2004 – 31.12.2006 (36 mois)

B - CONTEXTE

Territoire impliqué :

Les activités s'étendent sur le territoire transfrontalier entre la ville de Bitche en France et les villes de Sarrebrück / Zweibrucken / Pirmasens en Allemagne. Le projet concerne le secteur géographique des deux régions Sud Palatinat et de la région de Sarreguemines – Bitche – Sarralbe. *TV Cristal* est actuellement diffusées dans 42 communes autour de Bitche (36.000 habitants). La chaîne compte élargir son territoire de diffusion vers un espace de 100.000 habitants vers la fin d'année. Le *Offener Kanal* est une chaîne de télévision locale allemande qui est reçue par environ 100.000 habitants de l'espace transfrontalier autour des villes de Zweibrucken, Sarrebrück et de Pirmasens.

Objectif du projet :

Le projet « Mosaïk » est la prolongation d'un projet Interreg II qui s'appelait « Euroklick ». 64 magazines d'une durée moyenne de 20 minutes ont été réalisés en deux ans. Conscients du rôle que ce projet a joué dans le cadre du rapprochement des deux régions et encouragés par l'impact auprès des auditeurs, les porteurs ont estimé qu'il était nécessaire d'assurer la continuité de la coopération sur ce thème.
Avec le nouveau projet « Mosaïk », les deux chaînes de télévisions locales veulent renforcer le rapprochement des habitants, la valorisation du territoire et l'échange des professionnels du secteur des médias de part et d'autre de la frontière. Les deux chaînes trouvent intéressant de relever les différences entre les territoires et de s'inspirer et de s'enrichir des échanges professionnels. L'on distingue des objectifs liés à des fins professionnelles et ceux liés au territoire.

Objectifs professionnels :
- rapprocher le fonctionnement des deux chaînes de télévision
- rendre compatible leurs équipements techniques
- renforcer la mobilité des employés
- profiter des ressources matérielles et intellectuelles de la structure voisine

Objectifs liés au territoire :
- réduire les séparations culturelles dues à la frontière en faisant se connaître les hommes et leur région à travers leurs habitudes quotidiennes
- réduire les écarts linguistiques, se familiariser à la langue de l'autre
- promouvoir le tourisme régional et les sites culturels, informer sur les manifestations culturelles de part et d'autre de la frontière
- offrir un espace d'expression au secteur économique
- nourrir la réflexion sur l'aménagement du territoire transfrontalier (plateaux trimestriels organisés à cette fin)

C - REALISATION

Activités :

Durant les trois ans de projet « Mosaïk », les porteurs de projets ont prévu 5 actions distinctes :

- **La réalisation de reportages quotidiens** qui traitent de thèmes d'actualité à connotation transfrontalière. Les sujets seront échangés et diffusés dans les deux pays. La production de ces reportages se fera d'une manière mixte ce qui signifie que les deux chaînes profitent entièrement des ressources de l'autre.

- **La production des émissions hebdomadaires** qui sont réalisées par un animateur allemand et un homologue français. Les animateurs vont sur le terrain à la rencontre des habitants pour présenter des sujets d'actualité et pour faire connaître la culture, la langue et les sites patrimoniaux de l'autre. Ces émissions qui ont lieu une semaine en Allemagne et une semaine en France ne seront pas traduites. La compréhension est rendue possible par l'intervention réciproque des deux animateurs.

- **La production de l'émission mensuelle « Kafekränzel »** (rencontre autour du goûter). Comme l'indique le nom de l'émission, la langue parlée est le dialecte local (le platt en France et un dialecte allemand) qui est compréhensible des deux cotés de la frontière. Pour chaque émission, il y a des invités de part et d'autre de la frontière qui se rencontrent autour d'un goûter pour passer un moment de convivialité devant la caméra. C'est une émission qui mobilise des moyens techniques conséquents de type plateau associés à un car régie. L'émission dure 50 minutes.

- **La production d'une émission plateau** qui est diffusée quatre fois par an. Cette émission accueille des invités allemands et français qui discutent des sujets concernant

l'aménagement du territoire transfrontalier. Un traducteur interviendra pour garantir une compréhension de tous les spectateurs.

- **La diffusion réciproque de l'émission européenne « Eurinfos »**. C'est un reportage hebdomadaire de 8 minutes qui est produit à l'initiative de la Commission européenne pour présenter l'actualité parlementaire communautaire.

Public cibles :

Toutes les personnes de part et d'autre de la frontière qui reçoivent la télévision *TV Cristal* ou *Offener Kanal*. Elle ne se limite pas à une classe particulière ou à une tranche d'âge précise. La télévision interpelle un public très large de part et d'autre de la frontière. Les auditeurs sont très hétérogènes. 473.000 foyers câblés seront prioritairement destinataires des émissions produites dans « Mosaïk ». Cela équivaut à près de 1.420.000 téléspectateurs potentiels.

Participation des habitants :

Les habitants du territoire sont directement impliqués dans le projet « Mosaïk », soit en tant que téléspectateur d'une des émissions diffusées, soit en tant qu'intervenant sur un plateau de télévision ou encore lors d'un reportage en tant qu'interviewé ou présentateur d'un site patrimonial. Le projet Mosaïk se veut très proche des habitants de l'espace transfrontalier pour mieux appréhender leurs préoccupations quotidiennes. Le programme de très grande proximité devient un lieu privilégié de rencontres, de découvertes et de partage d'opinions. La population sera amenée à s'exprimer lors d'interviews et comme invité sur les plateaux. Cette proximité s'explique d'ailleurs par le fonctionnement de la structure allemande, le Offener Kanal qui participe en tant que partenaire. Le Offener Kanal est une chaîne locale qui est montée par les habitants eux-mêmes, ne provenant pas forcement du secteur médiatique. Elle existe dans chaque Land allemand. On peut la considérer comme un foyer d'expression pour les habitants d'un espace régional.

D - ANALYSE

D.1 Analyse du partenariat :

Le partenariat entre le *Offener Kanal* et *TV Cristal* a commencé de manière officieuse en 1997. Au début de TV Cristal, des voisins allemands passionnés par les évènements de caractère transfrontalier sont venus à la rencontre de leurs homologues français. Un simple échange de sujets professionnels est devenu petit à petit une relation amicale. Sur la base du constat qu'une intensification des échanges passait par une meilleure organisation et un déploiement des moyens humains le premier projet *Euroclik* est né, subventionné par Interreg II. Au-delà de ce cadre institutionnel, ces échanges ont toujours continué, même à la fin d'un projet. Ceux-ci sont devenus moins intenses, certes, mais suffisant pour maintenir l'intérêt des téléspectateurs. Cette connaissance réciproque et la durée de leur collaboration a énormément facilité la mise en place du projet actuel. Elle a permis de réfléchir longuement auparavant à la réalisation et aux enjeux d'un deuxième projet. Selon les porteurs de projet, c'est une chance d'avoir pu établir un partenariat de confiance riche de déjà sept ans d'expérience partagée.

D.2 Analyse de l'impact sur l'identité territoriale :

- **Impact sur la création / production culturelle (emploi) :**

- Mobilité des professionnels

Un des enjeux principaux du projet « Mosaïk » est l'échange des ressources matérielles et humaines des deux chaînes de télévision. Toutes les émissions et tous les reportages sont montés de manière conjointe. Les collaborateurs de Südwestpfalz-OK et de Tv Cristal planifient ensemble la production des différentes rubriques, s'entraident dans les recherches

et se concertent pour les différentes émissions. Les techniciens et les animateurs d'une chaîne se déplacent souvent dans l'autre pays pour participer à un tournage. La production est pratiquement toujours réalisée par des équipes mixtes. Pour toutes les émissions hebdomadaires par exemple, il y a au moins un animateur allemand et un animateur français. Pour les équipes des deux chaînes de télévision, le travail intégrant l'autre côté de la frontière est devenue une évidence.

- Utiliser les ressources de manière équilibrée

Les deux chaînes profitent régulièrement du savoir-faire et des ressources techniques de l'autre. D'une part, il y a un échange quotidien des informations et des contacts qui peuvent servir à la production d'une émission. D'autre part, les équipes de tournage peuvent profiter entièrement du matériel et des équipements du voisin lors d'un déplacement dans l'autre pays.

- **Impact sur le rapprochement des habitants :**

- La connaissance de l'Autre / rapprochement des habitants

Les émissions et reportages ont pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance de son voisin, de son quotidien, de sa langue et de son territoire. C'est notamment le jeu sur les langues – les non traductions des reportages, les émissions diffusées en « platt » et en dialecte local allemand – qui déclenchent un sentiment d'appartenance à une même identité linguistique et contribuent ainsi au rapprochement des uns des autres. Ce sentiment d'appartenance à un même bassin linguistique n'existait pas auparavant. La réalisation de l'émission « Kafekränzel » qui invite des Français et des Allemands sur un plateau sans traduction est caractéristique de cet échange.

- La valorisation du territoire voisin

Les émissions hebdomadaires qui sont réalisées à une semaine d'intervalle sur le terrain en Allemagne et en France contribuent à la valorisation du territoire transfrontalier. Les téléspectateurs prennent connaissances des sites à visiter chez leur voisin. Le territoire de l'autre devient une réalité de proximité qui est souvent marqué par les mêmes préoccupations.

- Affaiblir l'effet frontière

Toutes les émissions sont diffusées de part et d'autre de la frontière. La langue, la culture, le quotidien et les habitudes sociales, les infrastructures et les informations sont présentés à la région voisine. Ainsi, la frontière perd peu à peu ses effets de séparation. La présentation des lieux et des manifestations incite le téléspectateur à se rendre dans le pays voisin. Cela contribue à la stimulation du tourisme transfrontalier. Les deux régions ne sont éloignées que de quelques kilomètres et pourtant les contacts sont rares et ceux qui existent sont souvent liés à des intérêts particuliers. Le projet Mosaïk agit contre ce phénomène. Il permet concrètement que les hommes de part et d'autre de la frontière soient très peu différenciés, qu'ils aient des activités de loisirs et des préoccupations similaires.

- **Impact sur le territoire :**

- La prise en compte des enjeux de l'aménagement du territoire

Quatre fois par an, les deux chaînes proposent une table ronde diffusée en direct avec des participants allemands et français qui discutent ensemble de grands projets communs d'aménagement du territoire. Ces émissions amènent les habitants à élargir leur espace de référence. En effet, ils n'ont plus seulement leur territoire français ou allemand pour référence mais prennent conscience de l'ensemble du territoire transfrontalier (appropriation).

4 LA CULTURE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

4.1 Vers une réorganisation de l'espace européen ?

Après avoir analysé la part de la coopération culturelle dans le programme Interreg III A, nous allons d'avantage étudier la qualité des projets approuvés. Comment répondent-ils aux exigences communautaires ? Dans la première partie de cette étude nous avons vu que la Commission européenne a mis en place la troisième phase du programme Interreg pour répondre aux nouvelles constellations territoriales que le processus de l'intégration européenne a entraîné ces dernières années. Les zones transfrontalières ont gagné de l'importance : elles sont devenues des lieux de passage, des zones de transition où doit se réaliser la cohésion européenne. La notion de frontière est entièrement remise en question : en réalité, l'intégration européenne détruit la notion traditionnelle de frontière. Jusqu'alors, la frontière signifiait la délimitation d'une communauté de base qui partage les mêmes valeurs, s'organise pour les défendre et pour rendre la vie collective possible en désignant ses gouvernants. Jean-Dominique Giuliani tient à souligner que « L [l]'Europe, le projet européen, c'est la négation même de la notion traditionnelle de frontière ».[5]

Il convient tout de suite de nous interroger sur la façon dont ce processus de réorganisation de l'espace européen est accompagné sur le terrain et dans les mentalités des citoyens. Les interrogations à ce sujet sont multiples : « Comment se fait-il qu'un habitant de Thionville visite d'avantage une exposition à Metz qu'au Luxembourg ? Les deux villes se trouvent à la même distance et la programmation culturelle se présente aussi large d'un côté comme de l'autre côté de la frontière! »[6]. Ce qui se veut identique en terme de kilomètres, ne se présente pas encore de la même façon dans les têtes. « Les frontières d'autrefois étaient d'abord physiques, les frontières d'aujourd'hui sont surtout mentales et morales. »[7], précise Jean-Dominique Giuliani dans son texte *Plaidoyer pour l'élargissement.* « Comment faire pour que ces cloisons que sont encore les frontières deviennent ouverture à la diversité du monde ? », s'interroge Marion Ciréfice, directrice de l'Arthis qui programme tous les automnes des pérégrinations littéraires de part et d'autre de la frontière franco-suisse.[8]

Pour contribuer au rapprochement des citoyens, pour renforcer la connaissance de l'autre et pour mieux structurer le territoire frontalier, l'Europe nécessite à côté des gestes politiques fondateurs, la participation active des habitants de l'espace. Nous avons constaté que la coopération culturelle représente en moyenne un quart de l'activité transfrontalière dans le programme Interreg III A. Presque un cinquième de l'enveloppe globale est consacré à l'action culturelle. Ce sont des chiffres non négligeables. Le chapitre suivant essaiera d'éclaircir le véritable rôle des projets culturels approuvés par Interreg III dans le processus de réorganisation des territoires transfrontaliers. A travers plusieurs témoignages de porteurs de projet, nous allons répondre aux interrogations multiples du paragraphe précédent en évaluant l'impact de l'activité culturelle sur l'identité territoriale et en montrant comment l'échange des idées contribue à estomper les dernières frontières mentales et morales qui demeurent.

Après avoir analysé les avis des porteurs de projets, nous allons présenter en guise de conclusion les avantages et les inconvénients du programme Interreg et essayer de dessiner, au regard des entretiens effectués, des perspectives et éventuelles améliorations des programmes communautaires.

---

[5] Jean-Dominique Giuliani : *Pour l'Europe réunie - plaidoyer pour l'élargissement*. Fondation Robert Schuman, Paris 2002. p 27

[6] Thiault Willemin (vice président à la culture au Conseil Régional de la Lorraine) lors d'un entretien dans le cadre de l'étude « La coopération culturelle transfrontalière » du Relais Culture Europe et de la Mission Opérationnelle Transfrontalière.

[7] Jean-Dominique Giuliani : *Pour l'Europe réunie - plaidoyer pour l'élargissement.* Fondation Robert Schuman, Paris 2002. p 27

[8] Marion Ciréfice : *Lettre d'information N° 17*, Mission Opérationnelle Transfrontalière, page 3

4.2 L'identité territoriale

Avant d'analyser l'impact de l'activité culturelle sur l'identité territoriale, il est nécessaire de s'interroger un instant sur cette notion importante et expliquer aves quels indicateurs nous l'avons mesurée. Par l'identité territoriale nous comprenons cette entité difficilement palpable qui lie le citoyen à un territoire, à son histoire et à ses particularités géographiques. Elle ne se limite pas à des frontières départementales ou régionales, instaurations relativement récentes. Bien au contraire, c'est par l'identité territoriale que ces entités administratives et politiques, telles que la région, essaient de se légitimiter comme nous prouve une citation de Pierre Mauroy, alors Premier Ministre de la France : « La région Nord-Pas de Calais n'a pas d'identité historique ! Comment donc exister en tant que région si on ne prend pas les éléments clés en considération qui ont constitué son identité et sa culture ? » Le volet transfrontalier du programme Interreg III essaie justement de cerner des nouvelles "frontières" autour d'un territoire qui est séparé par des langues et une législation différente, certes, dont la population cependant, est confrontée aux mêmes préoccupations et aux mêmes réalités territoriales. Bien que leur histoire soit influencée par la nation à laquelle ils appartiennent, les habitants de l'espace alpin (Alcotra) ou de l'espace maritime (Kent-NPDC) par exemple, ont bien plus de similitudes que d'éléments de différenciation.

Pour mesurer l'impact de l'activité culturelle sur le façonnement de l'identité territoriale, nous avons recherché des indicateurs qui nous permettent une telle évaluation. Avant de les appliquer aux activités culturelles, nous aimerions présenter les trois indicateurs et les décliner en plusieurs activités :

- **la création artistique / la production culturelle (emploi)**

La production artistique et la création d'emplois grâce à l'activité transfrontalière nous semblent primordiales pour analyser l'impact de la coopération culturelle sur l'identité territoriale. Nous comprenons par ces termes la mobilité des professionnels et l'utilisation des ressources matérielles et intellectuelles de manière équilibrée de part et d'autre de la frontière. Ces activités contribuent à un investissement intégral de l'espace transfrontalier, à un élargissement du champ d'activités des acteurs culturels et, par conséquent, à une meilleure connaissance de son voisin.

- **le rapprochement des habitants**

Le rapprochement des habitants de part et d'autre de la frontière passe impérativement par une meilleure connaissance de l'autre. Nous nous sommes donc interrogés sur la façon dont les projets culturels contribuent à une amélioration de la connaissance du voisin et à une valorisation du territoire de l'autre côté de de la frontière.
Cette valorisation du territoire peut inciter les habitants de l'espace à franchir la frontière pour visiter ou pour se familiariser avec l'histoire du voisin. A ce propos, Pascal Dolega de la DRAC Nord-Pas de Calais nous disait lors d'un entretien : « Une identité européenne, c'est aussi aller demain à Gant et avoir le sentiment d'appartenir à un territoire plus large que l'agglomération lilloise et le département du Nord. »[9]

- **l'aménagement du territoire**

L'aménagement du territoire a certainement une influence sur l'identité territoriale. L'année Lille 2004, Capitale européenne de la culture dont les projets culturels programmés circulent sur un ensemble de 165 communes de part et d'autre de la frontière et façonnent l'espace transfrontalier, montre d'une manière caractéristique l'impact de l'activité culturelle sur l'image et l'appréhension d'un territoire. Certes, la Capitale européenne de la culture est un événement annuel d'envergure auquel on ne peut pas comparer un simple projet culturel de taille plus modeste. Néanmoins, nous avons constaté qu'un projet transfrontalier – aussi modeste soit-il – peut avoir des retombées sur des secteurs touristiques ou économiques. C'est par le biais du tourisme, de la valorisation du territoire et de l'économie

[9] Pascal Dolega : cité dans *La coopération culturelle transfrontalière*.Relais Culture Europe / Mission Opérationnelle Transfrontalière. www.espaces-transfrontaliers.org

que nous avons essayé d'évaluer l'impact de la coopération culturelle sur l'aménagement du territoire.

A travers ces indicateurs, nous allons tenter d'évaluer dans les chapitres suivants l'impact de la coopération culturelle transfrontalière sur l'identité territoriale. Pour établir cette analyse, nous avons effectué des entretiens avec des porteurs de projets et récolté des informations de natures diverses sur les activités transfrontalières.

4.2.1 L'impact de la coopération sur la production culturelle

La coopération culturelle influence de manière importante la création et la production artistiques des territoires transfrontaliers. Cela concerne aussi bien la vraie création artistique, que tout le processus de la mise en œuvre d'un événement culturel qui nécessite la main-d'œuvre des employés et des ressources matérielles.

En terme de création artistique, les différences de mentalité ou linguistiques se révèlent être une source d'inspiration supplémentaire. Les différentes cultures s'opposent d'abord, puis s'amalgament dans le travail en commun et donnent naissance à une œuvre artistique enrichie. Un projet de spectacle vivant, dénommé *Popcentre*, qui encourageait des jeunes musiciens allemands et français de l'espace Centre Sud Rhin Supérieur à composer et interpréter des chansons sur l'amitié franco-allemande souligne cette complémentarité : le CD enregistré témoigne de l'enrichissement intellectuel que cet échange a insufflé chez les jeunes musiciens qui ne se connaissaient pas auparavant et ne maîtrisaient guère la langue du voisin. Le résultat : les chansons allemandes et françaises parlent des préoccupations des jeunes résidant à proximité de la frontière.

La coopération transfrontalière contribue à la mobilité des artistes et des professionnels et leur permet de nouer de nouveaux contacts avec d'autres acteurs du secteur culturel. Pendant longtemps, l'activité culturelle sur le territoire frontalier souffrait de sa périphicité géographique par rapport au territoire national. Pourquoi un toulousain par exemple qui va faire sa représentation à Lyon, n'irait-il pas la faire en Espagne ? En général, il n'y pense pas parce qu'il y a la frontière au milieu et faute de connaissance. Désormais, les projets transfrontaliers permettent aux artistes de circuler et de travailler librement de part et d'autre de la frontière. Des projets comme *Espacio Infoculture* ou *Par-dessus le mur, l'écriture* renforcent cette tendance en proposant des formations et des résidences d'artistes de l'autre côté de la frontière et incitent ainsi les professionnels de la culture à élargir leur champ d'action aussi bien au niveau de la diffusion que de la création. Grâce à la coopération culturelle, les artistes et opérateurs de la région sont amenés à considérer le territoire transfrontalier dans son intégralité.

Souvent la coopération transfrontalière crée de nouvelles possibilités d'embauche. Le marché de travail s'élargit et la mise en réseau – notamment dans le secteur culturel – donne régulièrement suite à de nouvelles coopérations. Le projet *Teatru di e fruntiere* par exemple rassemble trois compagnies de théâtre – corse, sarde et toscane – autour d'un festival franco-italien. Ce premier partenariat a donné suite à plusieurs coopérations artistiques transfrontalières qui n'auraient pas été possibles avant. Actuellement, la compagnie corse travaille sur un nouveau projet intitulé *Ex Voto* avec deux nouvelles compagnies Sarde et Livournaise.

Le réseau franco-italien *Sentinelles des Alpes* anime, par l'intermédiaire des artistes, des sites fortifiés. Depuis, il existe un échange régulier entre artistes français et italiens qui interviennent dans les sites autour de l'évènement. Les porteurs du projet mettent les artistes en contact avec les sites de part et d'autre de la frontière. D'autres projets tel qu'*Espacio Infoculture* créeent un véritable marché de travail dans le secteur culturel via Internet. Leur site internet www.espacioinfoculture.fr propose différents services contenant de nombreuses informations. A partir des bases de données qui ont été mises en place, des informations concernant l'emploi sont envoyées de façon hebdomadaire et ciblées – en fonction de la formation, des compétences et des domaines d'intérêts des inscrits.

Quant à la mise en œuvre des projets transfrontaliers, nous constatons un échange régulier des ressources intellectuelles et matérielles entre les structures impliquées dans le projet. Toutes les activités reposent sur un échange de pratiques, d'informations et de savoir–faire entre des équipes de part et d'autre de la frontière. Ce phénomène se constate dans tous les domaines culturels. Il est le plus remarquable dans le domaine des médias quand des chaînes de télévision par exemple regroupent leur équipement pour créer une émission transfrontalière. La production de l'émission franco-allemande *Mosaïk* par exemple se réalise toujours par des équipes mixtes, soit dans un studio en Allemagne, soit en France. Ces émissions hebdomadaires sont animées par deux présentateurs issus chacun d'un des deux pays.

L'impact de la coopération transfrontalière sur la production artistique et sur toutes les activités qui s'en déclinent est remarquable. Elle incite les citoyens à surmonter les barrières pour travailler ensemble. Les effets sur l'identité territoriale sont nombreux et passent tout d'abord par un changement de référence d'espace. Désormais, les habitants impliqués dans la coopération considèrent le territoire transfrontalier dans son intégralité, en terme de travail, de ressources et de loisirs.

4.2.2 L'impact de l'activité culturelle sur le rapprochement des habitants

Les barrières entre les habitants de part et d'autre de la frontière sont réelles, elles existent de façon linguistique, mentale ou bien historique. Tous ces éléments de séparation ont contribué à la création d'une image du voisin qui est parfois loin de la réalité. Pour pouvoir appréhender ce qui relève de la complexité, l'être humain se sert du stéréotype. Le voisin qui se trouve parfois seulement à quelques kilomètres derrière la frontière devient victime d'une fausse représentation. Durant des décennies, tous ces processus ont réussi à éloigner les citoyens européens les uns des autres et ont rendu encore plus difficile la construction de l'Europe.

L'activité culturelle se prête à la coopération. L'art se veut universel, il se fonde sur l'échange. La coopération culturelle peut réussir là où d'autres domaines ont échoué, à la compréhension réciproque d'un peuple ne partageant pas le même bassin linguistique. Plusieurs fois les porteurs de projet ont confirmé que les différences de langues ne posent guère un véritable problème à la coopération culturelle mais constitue un défi qui est source d'inspiration à la création artistique.

Le projet *TraZuli*, par exemple qui a rassemblé plusieurs centaines d'enfants autour d'un projet pluridisciplinaire dans l'espace PAMINA, témoigne bien de ce dialogue. Les textes des chansons soulignent les différences et les barrières qui existent, la musique, elle, montre que néanmoins une communication – et donc une rencontre – directe est possible entre les enfants de différentes nations.

Quant à la communication, on constate des efforts remarquables de la part des porteurs de projet pour assurer d'une manière équilibrée de part et d'autre de la frontière. Les brochures publicitaires sont traduites en deux, voire trois langues et les conférences de presse s'organisent souvent de part et d'autre de la frontière. Ces efforts promotionnels éveillent l'intérêt du public transfrontalier et apportent rapidement de premiers fruits : désormais les habitants franchissent d'avantage la frontière pour assister à une manifestation culturelle chez leurs voisins. Le bilan du public de l'événement littéraire *Par-dessus le mur, l'écriture* entre la France et la Suisse permet de souligner cette évolution. Tandis que la première édition des pérégrinations littéraires a accueilli plus de 70 % de Français contre seulement 28 % de Suisses, la deuxième édition est déjà parvenue à équilibrer ces chiffres. L'année dernière, la participation française été à peine supérieure à celle des Suisses. Nous remarquons donc que deux éditions du festival ont suffi pour en faire un véritable événement transfrontalier qui touche le public de part et d'autre de la frontière d'une manière presque équilibrée.

L'identité territoriale est liée à la connaissance de l'espace. Pratiquement tous les projets transfrontalièrs contribuent par le biais de la formation, des stages ou par la simple représentation d'un spectacle à une meilleure connaissance du territoire avoisinant. Plusieurs projets favorisent même l'échange entre les scolaires en organisant des rencontres entre plusieurs classes d'établissements scolaires de part et d'autre de la frontière. Les projets les sensibilisent à la création artistique et les familiarisent dès le plus jeune âge avec une réalité « outre-frontière ».

La transmission des connaissances sur le territoire transfrontalier est un véritable enjeu des projets relevant du domaine des médias, tels que *Confluence* ou bien *Mosaïk.* Ces projets d'émissions télévisées transfrontalières traitent des sujets d'actualité territoriale et permettent aux habitants de découvrir les points de vue, les valeurs et les coutumes des voisins afin de mieux se comprendre et contribuent ainsi à l'émergence d'une identité commune dans l'espace transfrontalier. La réalisation d'une émission commune qui va au-delà d'une simple collaboration entre télévisions est un atout supplémentaire qui fait naître un certain sentiment d'appartenance à une même région et affaiblit les effets de séparation provoqués par la frontière. C'est notamment le jeu sur les langues – les non-traductions des reportages, les émissions diffusées en francique mosellan et en dialecte local allemand – qui déclenchent un sentiment d'appartenance à une même identité linguistique et contribuent ainsi au rapprochement réciproque.

A travers ces exemples de l'activité culturelle de part et d'autre de la frontière, nous constatons que la coopération culturelle peut autant rapprocher des habitants que l'instauration de la frontière les avaient éloignés. Les régions frontalières ne sont éloignées que de quelques kilomètres et pourtant les contacts sont rares, parfois inexistants. Ceux qui existent étaient souvent liés à des intérêts particuliers. Les projets culturels transfrontalièrs ont montré que les barrières réelles, citées ci-dessus, ne sont pas des murailles infranchissables. La coopération – aussi pragmatique soit-elle – estompe ces effets frontaliers, incite les habitants à franchir pour visiter le territoire voisin. Et surtout, tous les projets cités contribuent à la transmission de connaissances réciproques et font table rase des stéréotypes nationaux, ainsi, par leur action, l'identité européenne peut évoluer vers de nouveaux horizons.

4.2.3 L'impact des projets culturels sur l'aménagement du territoire

Quand on pense à la culture et à l'art, on ne pense pas tout de suite à l'aménagement du territoire. C'est relativement récent de considérer l'activité culturelle comme un élément du développement du territoire avec des objectifs sous-jacents. C'est seulement à partir des années 80 que le processus avancé de la décentralisation culturelle et la mise en place des Contrats Plan Etat-Région en France contribua à intégrer la culture aux politiques d'aménagement du territoire. On associe dorénavant à la culture le secteur touristique, l'attractivité de l'espace, le développement du territoire. C'est même un moyen efficace pour agir contre des fractures sociales. D'emblée, il convient donc de nous demander si l'activité culturelle représente un vecteur important du développement de l'espace transfrontalier ?

En revenant un instant sur l'objectif de cette étude – une analyse de la coopération culturelle transfrontalière dans le programme Interreg – nous obtenons une première réponse. « Le programme Interreg, ce sont des financements du Fonds européen de développement régional (FEDER) dont la finalité est d'apporter son soutien à des stratégies de développement économique »[10] rappelle Eneko Landaburu, directeur général des politiques régionales et de la cohésion à la Commission européenne. Si la culture n'avait pas d'impact sur l'aménagement du territoire, comment serait-il alors possible que la coopération

[10] Eneko Landaburu cité dans : Les orientation stratégiques pour Interreg III. Tiré de : www.espaces-transfrontaliers.org/docdivers/colbia4.pdf

culturelle représente en moyenne un quart de l'enveloppe Interreg ? En d'autres termes, pourquoi le FEDER consacre t-il autant de moyens à l'activité artistique ? Le propos du chapitre suivant a pour but, grâce à l'analyse de quelques projets transfrontaliers, d'éclaircir le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire.

Il est évident que la mise en œuvre d'un spectacle culturel a des conséquences en termes d'approvisionnements, de transports et de prestations de services pour la collectivité organisatrice. L'objectif de la coopération transfrontalière est la conception et la représentation d'une manifestation culturelle de part et d'autre de la frontière. La réalisation du spectacle nécessite donc à elle seule les ressources humaines et techniques du territoire d'accueil.

Tous les projets transfrontaliers inscrits dans le programme Interreg ont un effet bénéfique sur l'économie du territoire. Ils incitent les habitants à visiter une région, à consommer, à se distraire et à découvrir un territoire. On peut qualifier les retombées de ces activités sur l'économie – aussi modestes soient-elles – de très positives pour le territoire. Ce n'est pas seulement l'argent mais surtout la présence des citoyens dans l'espace qui contribuent à la valorisation et à l'attractivité du territoire. Cette notion très importante dans la coopération transfrontalière se comprend de deux façons : attractif dans le sens de beau/ au niveau esthétique et dans le sens de favorable à l'investissement économique. Et c'est bien par cette deuxième signification que la coopération culturelle transfrontalière présente toute sa plus-value. L'activité culturelle contribue à la valorisation du territoire de part et d'autre de la frontière et rend l'espace favorable à d'autres investissements. En analysant les projets transfrontaliers, on voit bien qu'autour de tout phénomène culturel se développent des phénomènes d'économie, de consommation, de découverte de l'espace, y compris l'implantation d'entreprises et de petites structures. C'est l'attractivité culturelle d'un espace qui attire les habitants d'autres pays européens. Et cette internationalisation passe par l'utilisation de la culture comme instrument de marketing territorial des régions. Désormais, la coopération culturelle occupe une place importante dans le « lobbying » des régions européennes.

Le projet *Sentinelles des Alpes,* par exemple, valorise le patrimoine fortifié de l'espace Alcotra. Il s'organise dans un réseau de fortifications de part et d'autre de la frontière qui constitue un élément fédérateur sur la frontière franco-italienne et qui œuvre pour un développement intégré du territoire. Le patrimoine est un élément important de l'image de la région. Tout en valorisant le patrimoine fortifié de la région, le projet contribue donc directement à la valorisation du territoire et assure une activité économique locale. Dans l'espace alpin, cette activité économique locale, amplifiée par le tourisme, est la source et la garantie du développement durable du territoire.

Un autre effet bénéfique de l'activité culturelle sur l'aménagement du territoire est l'animation de l'espace rural, généralement peu favorable à l'implantation d'entreprises. Plusieurs projets culturels, notamment dans les espaces Interreg quelque peu défavorisés à cause de la situation géographique tels que les Pyrénées ou bien la Corse et la Sardaigne contribuent à l'animation culturelle d'un territoire qui se trouve plutôt éloigné des grands centres de production économique et de la création artistique. Le festival du théâtre *Teatru di e fruntiere* développé par la compagnie corse U *Teatrinu* incite les habitants à se déplacer, à visiter la ville, à consommer et à échanger des expériences. Ce festival itinérant qui passe de la Corse à Livourne et à Nuoro en Sardaigne transforme des lieux d'accueil en un bouillonnement artistique qui attire des milliers de touristes. Pendant les dix jours de manifestations culturelles, l'impact se chiffre surtout au niveau touristique (consommation, présence, hôtellerie, etc.). Sur le long terme en revanche, c'est tout un secteur commercial qui en profite : l'activité culturelle peut réussir à peupler – au moins temporairement – des zones frontalières isolées et peu peulées.

Dans les passages précédents, nous avons vu que l'activité culturelle se prête à la coopération transfrontalières : l'art se veut universel et l'activité culturelle va de pair avec l'échange…entre spectateur et acteur, entre opérateur et collectivité territoriale. D'un outil de marketing territorial pour les régions européennes, la culture est passée peu à peu à un instrument de légitimation des coopérations entre les territoires de part et d'autre d'une frontière. Nous avons constaté que la culture est le ciment de la coopération transfrontalière, qu'elle participe directement ou indirectement à la valorisation du territoire qui permet ainsi à

d'autres projets à dimension économique ou d'aménagement du territoire de s'implanter dans un contexte favorable.

4.3 Les perspectives du programme Interreg III

A la fin de cette analyse de l'activité culturelle dans le programme Interreg, nous aimerions ouvrir l'horizon pour regarder comment les actions Interreg s'intègrent aux politiques territoriales d'un côté et, aux besoins des porteurs de projets de l'autre côté. Nous avons analysé abondamment les activités culturelles du volet transfrontalier du programme Interreg III. En revanche, Interreg n'est qu'un outil de la politique territoriale. La tâche de ces derniers chapitres sera donc d'essayer d'introduire deux regards de l'extérieur sur les initiatives communautaires qui nous permettront d'engager un débat sur les perspectives du programme Interreg. Comment les projets culturels, approuvés par le programme Interreg, s'intègrent-ils dans la stratégie globale d'aménagement de l'espace ? Comment les acteurs culturels – privés ou publics – répondent aux exigences communautaires qui s'imposent quand lors de l'obtention des subventions Interreg ?

4.3.1 L'intégration des projets Interreg dans une stratégie globale d'aménagement

Dans les trois chapitres précédents, nous avons constaté que la culture est devenue un élément clé du développement durable du territoire. Désormais, les coopérations culturelles sont conçues comme des outils de développement efficaces. C'est la raison pour laquelle les fonds structurels européens, destinés à rééquilibrer le territoire européen et à aider les régions en retard de développement, consacre une place si importante à la naissance de projets culturels transfrontaliers. Pour autant, est-ce qu'on peut parler aujourd'hui de l'intégration de l'activité culturelle du programme d'Interreg dans une stratégie globale d'aménagement ? Chaque espace Interreg fait partie d'un territoire transfrontalier qui définit sa propre stratégie en terme d'aménagement du territoire. Cette stratégie est élaborée en commun entre les collectivités territoriales, les institutions décentralisées de l'Etat, telle que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au niveau de l'activité culturelle et des bureaux d'études et agences transfrontaliers qui essaient d'harmoniser les différentes stratégies transfrontalières du territoire. Le propos de ce chapitre est de comprendre comment les initiatives communautaires trouvent leur place dans cette politique d'aménagement territoriale. Comment les projets culturels Interreg s'intègrent dans une stratégie globale d'aménagement du territoire .

Quant au programme Interreg, les documents uniques de programmation (DOCUP) établissent les règles de fonctionnement, les objectifs et les secteurs d'interventions. Ce sont les documents fondamentaux de la stratégie d'Interreg qui essaient d'articuler les besoins de l'espace transfrontalier avec les réalités du terrain. Ces documents uniques de programmations s'appuient essentiellement sur un diagnostic prenant en compte les programmes INTERREG précédents et constituent ainsi une sorte d'évaluation du territoire frontalier. A partir de cette réalité, le DOCUP énonce des critères de sélection des projets (partenaires de part et d'autre de la frontière, plus-value transfrontalière, degré d'intégration du projet, etc.) et établit plusieurs priorités d'interventions, repris dans des axes. Ces axes prioritaires, eux-mêmes, se divisent en mesures.

La taille limitée de cette étude ne nous permet pas d'analyser les documents uniques de programmation des dix espaces Interreg entre la France et les pays voisins et de les mettre en perspective ensuite avec la stratégie d'aménagement transfrontalier, telle qu'elle a été définie dans des livres blancs et des études du territoire. Dans le cadre de cette étude, nous voudrions plutôt nous contenter d'un exemple précis, celui de la métropole franco-belge,

pour ouvrir la réflexion et pour amener le lecteur à s'interroger lui-même sur l'intégration des actions communautaires Interreg dans les réalités du territoire.

La partie II de cette étude permet d'illustrer le concept de Capitale européenne de la Culture avec la métropole franco-belge, dont les frontières se tissent autour des villes de Lille et de Courtrai, de Rosselare et de Tournai en Belgique, puisque la ville de Lille, qui a été désignée Capitale européenne de la Culture 2004, a décidé d'associer l'ensemble de l'agglomération, la région Nord-Pas-de-Calais et deux régions frontalières en Belgique à la mise en œuvre de cet événement culturel d'envergure. De nombreux projets culturels, programmés dans le cadre de cette année, font partie des activités soutenues par Interreg. Afin d'analyser l'intégration des projets culturels Interreg dans une stratégie globale d'aménagement du territoire nous allons mettre en perspective quelques activités culturelles correspondant au DOCUP d'Interreg de l'espace avec la politique transfrontalière, telle qu'elle a été définie par la « Conférence des intercommunales transfrontalières » (Copit[11]). La Copit est une institution importante dans l'élaboration d'une politique transfrontalière de la métropole franco-belge qui a publié en 2002 la *Stratégie pour une métropole transfrontalière*[12]. Cette stratégie est le « fruit d'un processus d'études, de débats et d'échanges transfrontaliers entre 1998 et 2001 »[13] qui guide désormais la politique d'aménagement transfrontalier de la métropole franco-belge chevauchant l'espace Interreg - France-Wallonie-Flandre.

Quant à la métropole franco-belge, l'objectif de la stratégie d'aménagement du territoire transfrontalier se définit par sa position géographique. Ce territoire est entouré de trois grandes capitales européennes que sont Londres à l'ouest, Bruxelles au nord-est et Paris au sud-est. Quelle voie faut-il donc emprunter pour éviter d'être réduit au rang de banlieue de ces capitales européennes voisines et s'affirmer en métropole européenne ? Pour trouver des réponses à cette interrogation la COPIT a mis en place un outil technique « l'atelier transfrontalier » qui a développé des stratégies d'aménagement appropriées. Désormais, cette stratégie d'aménagement territoriale guide la politique transfrontalière du territoire. Nous pouvons décliner ces stratégies en quatre catégories [14]:

- un territoire de vie pour les citoyens
- un territoire pour créer et entreprendre
- un territoire de qualité
- un territoire de décision et d'action collective

Ce sont notamment la première et la deuxième catégories de cette stratégie d'aménagement qui nous intéressent en vue de les mettre en rapport avec les réalités culturelles, telles que nous les avons déclinées dans le programme Interreg pour cet espace.

Pour créer *un territoire de vie pour les citoyens*, le document explique qu'il faudrait « mobiliser la société civile dans des projets transfrontaliers, […], stimuler l'appropriation de territoire transfrontalier, […], lever l'obstacle de la langue en développant le multilinguisme, fortifier une offre culturelle ambitieuse, […] et encourager la formation et l'emploi transfrontaliers, […] »[15].
Afin de créer *un territoire pour créer et entreprendre*, il faut « conforter l'accessibilité internationale de la métropole, […], faciliter la fluidité des échanges de personnes et des biens, […] et fortifier la pratique des langues étrangères »[16].

Dans les deux paragraphes de la Stratégie pour une métropole transfrontalière précités, nous constatons la parfaite intégration des projets culturels, approuvés par le programme Interreg de l'espace. Les projets Interreg ne s'intègrent pas seulement dans cette stratégie

[11] La COPIT, COnférence Permanente Intercommunale Transfrontalière, forme depuis 1991 un partenariat de cinq structures intercommunales flamandes, françaises et wallonnes qui mutualisent leurs moyens et oeuvrent ensemble pour favoriser l'émergence d'une eurométropole franco-belge, forte et porteuse d'une identité originale.
[12] COPIT : *Stratégie pour une métropole transfrontalière.* La Renaissance du Livre. Tournai, 2001
[13] ibd, p 2
[14] ibd, p 8 - 20
[15] ibd, p 8 - 11
[16] ibd, p 12 - 15

d'aménagement du territoire mais contribuent pleinement à sa réalisation. Nous avons vu dans les chapitres précédents comment les projets culturels contribuent à la mobilité des artistes et à une création artistique équilibrée de l'espace. Les projets tels qu'*Audioframes* (festival des arts visuels et des musiques sonores itinérant sur la frontière franco-belges) ou les Maisons folie (12 centres culturels parsemés sur tout le territoire frontalier) encouragent les artistes et les acteurs culturels à s'engager aussi bien en Belgique qu'en France et à considérer ainsi le territoire transfrontalier dans son intégralité. De plus, nous avons vu que l'activité culturelle de l'espace incite les habitants à se confronter à la mentalité et à la langue de son voisin. Nous avons remarqué que les barrières linguistiques entre deux espaces n'empêchent point la coopération culturelle. Au contraire, elles constituent un défi intéressant à relever et une source d'inspiration supplémentaire. De plus, l'activité culturelle lève les obstacles linguistiques : grâce aux médias différents de l'activité culturelle – le son, le texte et l'image – la compréhension réciproque est toujours rendue possible et permet aux habitants des différents espaces frontaliers de se rassembler autour d'un même événement.

Lille 2004, Capitale européenne de la Culture, c'est un bouillonnement culturel de plus de 2150 évènements, éparpillés sur un ensemble de 165 communes de part et d'autre de la frontière. Un grand nombre des projets, organisés conjointement entre une structure belge et française, profite des fonds d'Interreg. Cette activité culturelle exceptionnelle durant une année façonne le territoire transfrontalier, attire un millier de touristes et rend la métropole franco-belge très attractive en terme d'investissement économique. Le dossier d'un nouveau réseau transfrontalier de transport en commun a pu être abordé grâce aux premières retombées de Lille 2004.

A travers ces quelques lignes rapportant un exemple de coopération transfrontalière un peu exceptionnelle, nous constatons que les projets bénéficiant des subventions Interreg s'intègrent parfaitement dans la stratégie globale d'aménagement du territoire et contribuent au développement d'un territoire équilibré de part et d'autre de la frontière. Les projets culturels d'Interreg, programmés dans le cadre de cette année disposent de ressources financières plus importantes et deviennent le véritable vecteur de la coopération culturelle transfrontalière. Rien que les Maisons folies, éparpillées sur toute la métropole franco-belge initient et développent de nombreuses activités transfrontalières, dont les habitants de l'espace sont directement les acteurs.

4.3.2 Le programme Interreg – un outil efficace pour la coopération transfrontalière

Après avoir analysé la réalité de la coopération culturelle dans le programme Interreg, nous voudrions conclure cette partie en nous interrogeant sur les perspectives de cette initiative communautaire. Nous avons étudié la coopération transfrontalière du point de vue politique – la mise en place du programme Interreg – et du point de vue artistique en analysant quelques projets culturels et leurs retombées économiques. Ensuite, nous avons constaté que les initiatives communautaires s'intègrent parfaitement dans la stratégie d'aménagement du territoire et constituent même un levier important dans cette politique. Cependant, nous n'avons pas encore vu comment les porteurs de projets appréhendent les opportunités et les exigences des initiatives communautaires. Le programme Interreg est-il vraiment une opportunité nouvelle pour les porteurs de projets transfrontaliers ? Comment s'effectue la sélection des projets ? Est-ce que les acteurs culturels ont tous la même chance d'être titulaires des subventions Interreg ?

A la lumière de nos recherches, nous pouvons tout d'abord constater que le programme Interreg III offre de nombreuses opportunités aux porteurs de projets qui ont envie d'élargir leur activité culturelle au-delà de la frontière. Dans le respect de certaines exigences, le programme Interreg propose pour une durée maximale de trois ans de contribuer à 50 % au budget du projet transfrontalier. Premièrement, le programme Interreg apporte des fonds et permet ainsi de renforcer, voire d'élaborer des activités culturelles transfrontalières qui n'auraient pas pu naître sans le soutien communautaire. Plusieurs porteurs de projets nous ont répondu qu'ils n'auraient pas entamé le projet sans avoir été assuré de l'aide financière

d'Interreg. La coopération culturelle transfrontalière n'aurait donc pas la même ampleur sans les aides européennes.

Etre sélectionné pour bénéficier des subventions Interreg légitime les engagements des porteurs de projet et donne un certain cadre officiel à la coopération transfrontalière. Marion Ciréfice, directrice d'Arthis et responsable du projet *Par-dessus le mur, l'écriture* dit à ce sujet : « Il est important de noter que le programme européen Interreg III, par-dessus les frontières, permet, aux côtés des financeurs publics institutionnels, d'intégrer dans un ensemble supra-national mais cohérent, la valorisation des multiples partenariats culturels identifiés par une convention, premier acte d'une démarche efficace de coopération»[17]. Les conséquences positives du programme Interreg III sont donc nombreuses sur la coopération transfrontalière et pour les acteurs culturels.

En revanche, lors des entretiens avec des différents acteurs culturels effectués à ce sujet et grâce aux réflexions sur les différents aspects du programme Interreg, nous avons pu remarquer certains problèmes et difficultés dans la réalisation du programme. Dorénavant, ce ne sont plus les obstacles linguistiques mais les exigences communautaires qui compliquent la coopération transfrontalière, notamment pour les porteurs de projets de taille modeste. Pour pouvoir recevoir l'argent européen, il faut respecter un certain nombre d'exigences administratives. Ce sont notamment la réalisation du dossier de demande de subventions, puis le suivi de prêt des actions transfrontalières sous forme d'un compte-rendu semestriel de l'action transfrontalière qui prennent énormément de temps et qui sont difficiles à assurer pour les petites structures. Emmanuel Vinchon, directeur de l'association « Kling Klang » et responsable du projet *Audioframes* remarque à ce sujet : « L'Union européenne a réussi à construire une machine qui crée plus d'obstacles que l'on ne s'imagine. Nous avons pris six mois pour réécrire le dossier de candidature et puis, les paiements sont arrivés deux ans après »[18]. Plusieurs porteurs de projets nous ont avoué qu'il fallait employer une personne supplémentaire pour pouvoir satisfaire les exigences administratives communautaires.

Du point de vue des acteurs culturels, la difficulté essentielle de l'application du programme Interreg, à côté des rigueurs administratives européennes, se résume cependant dans les retards importants de versement des subventions. A part « l' avance de 7 % du budget du projet »[19] qui est versée au début des actions mais représente peu par rapport au budget global du projet, le reste des subventions n'est transmis qu'un à deux ans après la mise en place du projet. Cela représente de véritables difficultés pour des petites associations culturelles dont le fond de roulement ne permet pas de surmonter ces attentes. De plus, les subventions d'Interreg sont versées *au prorata* des factures. Avant de recevoir l'argent, il faut montrer les factures ! Les « conséquences de cette application sont invivables pour les projets artistiques et culturels car sans versement de subventions nous ne pouvons pas dépenser !»[20] résume Marion Ciréfice.

Ensuite, il existe de nombreux détails, dus au caractère spécifique du secteur culturel qui rendent le soutien aux activités culturelles dans le cadre d'Interreg assez ardu. « Le règlement européen est contraignant pour approuver des projets culturels »[21] remarque Yohan Gardiennet de la Préfecture de région Lorraine. En ce qui concerne l'éligibilité des dépenses, les cachets des artistes, par exemple, ne sont pas éligibles. Un projet, dont le budget se compose en grande partie de cachets d'artistes ce qui est fréquent dans le domaine du spectacle vivant, ne peut donc pas être soutenu pas le programme Interreg.

Au regard de ces témoignages de la part des porteurs de projet, acteurs principaux de la coopération culturelle transfrontalière, nous constatons que le programme Interreg n'a pas que des avantages mais également beaucoup d'inconvénients qui nécessitent rapidement d'être surmontés. Interreg III est l'un des cadres politiques qui permet aux porteurs de

[17] Maron Ciréfice cité dans : La coopération culturelle transfrontalière. Relais Culture Europe / Mission Opérationelle Transfrontalière. www.espaces-transfrontaliers.org
[18] Emmanuelle Vinchon cité dans : ibd.
[19] Véronique Humbert cité dans : ibd.
[20] Maron Ciréfice cité dans : ibd.
[21] Yohan Gardiennet cité dans : ibd.

projets de s'engager à l'échelle européenne et de devenir véritables acteurs dans la coopération transfrontalière. Nous avons vu comment l'engagement de deux structures de part et d'autre de la frontière dans un projet en commun contribue au rapprochement des citoyens européens et à la construction d'une identité européenne. Cependant, il reste de nombreux problèmes à résoudre si la coopération transfrontalière se veut démocratique. Ayant la certitude de ne pouvoir jamais remplir les critères administratifs et financiers du programme Interreg, beaucoup de porteurs de projets de structures modestes ne songent même pas aux subventions européennes. L'Europe semble bien loin et la coopération transfrontalière risque de se faire au détriment des petites structures qui vivent sur l'initiative des habitants. L'intégration des habitants dans l'action transfrontalière, n'est-elle pas un élément important dans la construction d'une Europe sans frontières ? Mais au contraire, tel que le programme Interreg III se présente actuellement, il ne contribue pas à la démocratisation mais à l'institutionnalisation de la culture. Seuls, les porteurs de projets, ayant un fond de roulement important et suffisamment d'employés pour respecter les exigences administratives peuvent profiter des financements Interreg.

L'effet d'institutionnalisation de la culture en terme de coopération transfrontalière devient donc de plus en plus marquant. Pour intégrer davantage les citoyens dans la coopération – vecteur essentiel pour la cohésion du territoire transfrontalier – plusieurs espaces Interreg commencent à songer à des alternatives et à libérer les porteurs de projets des exigences communautaires. L'espace Centre Sud Rhin Supérieur par exemple, a instauré au sein du programme Interreg un programme-pilote, dénommé « People to People », qui facilite la gestion administrative des activités transfrontalières et encourage la naissance de mini-projets, conçus par et pour les habitants de l'espace. Les subventions octroyées, pouvant aller jusqu'à 10 000 euro, ont déjà permis de financer plus de 90 projets en deux ans d'existence. Compte tenu du succès de ce programme-pilote, il sera reconduit pour une durée de 2 ans ½ sous la dénomination « Les Rencontres du Rhin Supérieur II ».

Il existe donc des moyens pour contourner les rigueurs communautaires et faire naître de véritables coopérations transfrontalières "proches des citoyens" qui, finalement, contribuent davantage à la construction européenne car elles permettent un échange entre ceux qui font l'Europe : les hommes et les femmes !

PARTIE II : LA DIMENSION TRANSFRONTALIERE DANS LES CAPITALES EUROPEENNES DE LA CULTURE

Dans ce deuxième volet de l'étude, nous nous intéressons à la dimension transfrontalière dans les capitales européennes de la culture. Nous focaliserons notre attention sur Lille 2004 et, d'une manière plus large, sur Luxembourg et la Grande Région 2007. L'aspect transfrontalier semble apporter une valeur ajoutée à cet événement culturel d'envergure. Pour Lille 2004, c'est la première fois que le label « Capitale européenne de la culture » n'a pas été attribué à une ville, une agglomération mais à tout un territoire transfrontalier. En 2007, la manifestation « Luxembourg, Capitale européenne de la culture » sera étendue à la Grande Région, une entité économique qui s'étend sur cinq régions de la frontière franco-belgo-germano-luxembourgeoise. Nos deux questions principales qui vont guider l'analyse sont les suivantes :

- Qu'est-ce qui a poussé Lille et Luxembourg à inscrire cette dimension transfrontalière dans l'organisation de l'année culturelle ?
- Est-ce que la coopération culturelle, amplifiée par un tel événement européen, constitue un élément de développement du territoire transfrontalier ?

On peut parler de projets culturels transfrontaliers quand il y a un véritable partenariat entre deux structures culturelles de part et d'autre de la frontière. Cette coopération peut trouver son expression notamment par :

- une coproduction de spectacle,
- un échange de spectacle,
- un échange de public…

En ce qui concerne Luxembourg et la Grande Région, Capitale européenne de la culture en 2007, cette analyse sera évidemment moins élaborée. Nous nous intéresserons davantage à la préparation et aux enjeux de cette manifestation culturelle d'envergure et tenterons une mise en perspective avec Lille 2004 : est-ce qu'il y a des bonnes pratiques de la coopération culturelle transfrontalière ?

1 – CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE

1.1 Le concept de « Capitale européenne de la Culture »

Ce concept apparaît en 1985 lorsque Mélina Mercouri, alors Ministre grecque de la culture, lance l'idée que le Conseil des ministres puisse désigner chaque année une ville d'Europe comme ville européenne de la culture. L'objectif de sa démarche consistait à favoriser les relations entre les peuples des Etats membres par le biais de l'organisation de manifestations culturelles et artistiques dans la ville choisie, ce qui permettait alors aux autres Etats européens de découvrir la culture du pays organisateur ainsi que les éléments communs à la culture européenne.
Son initiative ayant emporté un franc succès au fil des ans, la procédure s'est pérennisée et en 1999, l'appellation devint « Capitale européenne de la culture ».
Les villes se sont ainsi succédées, notamment Paris en 1989 et Avignon en 2000 en ce qui concerne les villes françaises, jusqu'à la désignation de Lille, avec sa consœur italienne Gênes, pour l'année 2004.
Depuis ses origines, ce concept a connu beaucoup d'évolutions, en passant d'une simple année à caractère festival à un événement d'envergure avec des objectifs territoriaux sous-jacents. Dans les deux exemples choisis, Lille 2004 et Luxembourg 2007, nous allons étudier l'impact de cette manifestation sur le développement transfrontalier. Depuis Lille 2004 qui a associé l'agglomération lilloise, la région Nord-Pas-de-Calais et la zone frontalière belge à la mise en œuvre de cet événement, la coopération transfrontalière est considérée comme une plus-value.

1.2 Le choix de Lille, Capitale européenne de la Culture 2004[22]

Lille a été désignée « Capitale européenne de la culture pour l'année 2004 » en 1998. Aux origines de cette nomination, la ville de Lille a déposé sa candidature, comme prévu par la procédure de sélection. Pierre Mauroy l'a soutenue activement auprès des institutions européennes. La sélection se fonde sur des critères généraux ayant trait au rayonnement et au dynamisme de la ville concernée.

[22] Le site Internet http://www.esj-lille.fr/docpresse/rdp/rdpnat.htm, propose un aperçu de tous les articles de presse ayant un rapport direct avec la région Nord-Pas-de-Calais qui ont été publiés lors de l'année 2004.

2 – LA DIMENSION TRANSFRONTALIERE DE LILLE 2004

Dès les origines du projet, un large panel d'acteurs s'est fédéré autour de la conception et de la prise en charge du projet, impliquant un choix de territoire pertinent qui dépasse largement le seul cadre urbain de Lille. A part la dimension transfrontalière, nous constatons une véritable dimension communale et intercommunale qui a réussi à associer plus de 165 communes à la réalisation de cette année culturelle d'envergure.

Il est à noter que l'existence d'une dynamique communautaire importante de la Communauté urbaine de Lille explique le choix du territoire visé dès la candidature. La ville de Lille n'est donc pas la seule concernée par l'année culturelle, à commencer par la Communauté urbaine de Lille (CUDL) qui correspond à la forme de coopération intercommunale de l'agglomération lilloise. Cette première caractéristique territoriale du projet de Lille 2004[23] témoigne d'une volonté déjà ancrée depuis de nombreuses années de construire un partenariat solide et actif entre les 87 communes de la Communauté. Ayant vu le jour en 1966[24], la Communauté a donc déjà derrière elle un long passif particulièrement activé par l'action de Pierre Mauroy depuis son arrivée à sa Présidence en 1989. Ce dernier n'a depuis lors jamais cessé d'être convaincu que le développement de Lille, des communes environnantes et au-delà, de la région, et notamment la promesse de retrouver un dynamisme perdu par la crise économique et ses nombreuses implications, ne seraient possibles qu'en jouant la carte de l'intercommunalité. Il a ainsi très largement impulsé un renforcement de l'importance de la Métropole, notamment par une ambition de faire de la Communauté urbaine l'instrument de « fabrication » d'une métropole dynamique, à vocation européenne, voire internationale. C'est sur cette idée qu'il a basé la réussite de la Communauté urbaine: « *Si on réussit à faire surgir cette Métropole, à concrétiser nos ambitions, cela représentera quelque part une revanche sur un destin, celui qui avait condamné les gens du Nord à être les producteurs de charbon, d'acier ou de tissus que les autres transformaient, sans que jamais nos pères ne touchent jamais la contrepartie du lourd travail accompli* »[25].

Ainsi, de nombreux projets de grande envergure et d'impulsion communautaire ont vu le jour, le dernier en date – précédant l'année culturelle – étant la candidature aux Jeux Olympiques qui n'a finalement pas abouti. Or, un certain nombre d'auteurs s'accordent à dire que cet épisode a néanmoins constitué l'occasion pour Lille Métropole d'affirmer – vis-à-vis de l'extérieur comme de l'intérieur – la cohérence et la pertinence de cet échelon communautaire. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'aspect transfrontalier de Lille 2004.

[23] Dans cette étude, nous utiliserons l'appellation « Lille 2004 » pour désigner Lille, Capitale européenne de la culture en 2004 et Luxembourg 2007 pour désigner Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture en 2007.
[24] Suite à la loi d'application du 31/12/66 qui crée les Communautés urbaines (au moins 500 000 habitants).
[25] *1968-1998 Lille Métropole : La Métropole rassemblée, op.cit,* pp. 344-345.

2.1 La dimension régionale et eurorégionale

En outre, à ce territoire communautaire est venue s'ajouter la dimension régionale et même eurorégionale. En ce qui concerne la région Nord-Pas-de-Calais, celle-ci avait déjà été associée à un autre projet international d'une taille plus importante : les Jeux Olympiques. En 1996, Lille et la région ont mis en marche la candidature pour cet événement international. Bien que la candidature n'ait pas retenue, ce projet semble avoir été un élément déterminant dans la poursuite des événements. Pour ne pas être réduit à une banlieue des grandes capitales européennes, la métropole lilloise a cherché un moyen de se confirmer à l'échelle européenne. La situation géographique veut que Lille se trouve encerclée par Londres à l'ouest, Bruxelles au nord-est et Paris au sud-est. Malgré la défaite des Jeux Olympiques, le bilan dressé de cette candidature est largement positif. Il est apparu aux différents responsables politiques que toute la région de part et d'autre de la frontière devait se mobiliser dans de telles occasions puisque cette configuration pouvait porter ses fruits. Aujourd'hui, nous constatons dans le discours des responsables que cela a entraîné un nouveau dynamisme dans toute la région transfrontalière dont la nomination Lille 2004, Capitale européenne de la culture constitue l'aboutissement.

On dénote clairement l'idée que Lille est considérée comme l'épicentre d'un territoire beaucoup plus vaste en terme de mobilisation. Enfin, un autre élément significatif est à souligner : la dimension transfrontalière dont se réclame la Métropole lilloise a influencé très fortement l'association à l'événement de communes belges.
La Directrice du service culture de la ville de Roubaix explique le fait que 2004 ait pris une telle ampleur territoriale, par la configuration en place, sans l'expliciter réellement, comme si cela était entendu. « *Ici, c'est compliqué car on n'aurait pas pu se permettre de faire un événement uniquement sur Lille*. »
Un membre de l'équipe exécutive de l'Association *Lille Horizon 2004*[26] justifie cet état de fait en remarquant que l'événement Lille 2004 est l'aboutissement d'une « métropolisation transfrontalière » qui était en train de s'accentuer depuis plusieurs années. En toute logique, à l'occasion de 2004, le choix d'affermir cette visibilité transfrontalière de la métropole lilloise s'est concrétisée.

Toutefois, cet aspect de dynamique transfrontalière à l'œuvre dans la stratégie de développement de la Communauté urbaine de Lille depuis une dizaine d'années se présente comme un indicateur pertinent quant à la volonté d'expansion du territoire. Par ce désir de construction d'un espace eurorégional, la CUDL cherche à concrétiser une quête clairement énoncée par Pierre Mauroy : « En 2004, ce n'est pas Lille seulement qui sera capitale européenne de la culture. Comme pour les JO, c'est l'ensemble de la Métropole, de la Région et de l'Euro-Région qui seront capables d'union pour inviter l'Europe. »[27]

[26] Entretien avec le chargé des relations avec les associations pour l'association Lille Horizon 2004.
[27] Entretien de Pierre Mauroy, *in La Métropole Rassemblée*, *op. cit.*

2.2 Mode d'organisation

La préparation de l'année culturelle a réactivé ce que nous pourrions appeler des « réflexes » locaux qui ont permis que la déclinaison initiale du concept de Capitale européenne de la culture se concrétise sous la forme d'un « projet partagé », entre l'association principale, les pouvoirs publics partenaires et les acteurs privés du secteur culturel. Tout d'abord, il apparaît que le mode de gouvernance interne mis en œuvre par les pouvoirs publics s'est constitué autour d'une coopération entre partenaires alliant des élus de différents échelons de collectivités locales ainsi que des acteurs privés, professionnels de la culture et responsables de structures culturelles.

Si cette configuration témoigne d'une dynamique de projet, et non d'une politique locale simplement municipale, elle se situe dans une continuation logique, « naturelle », du fonctionnement du « gouvernement urbain » déjà en place ; ainsi, l'occasion de 2004 n'a fait que réactiver une propension à ce type de dynamique de coopération.

Dès lors, nous pouvons nous interroger sur la forme du processus décisionnel qui est venu corroborer le choix d'un territoire si large. On constate que celle-ci témoigne aussi d'un choix d'associer un large panel d'acteurs diversifiés pour cette politique publique singulière et ponctuelle. Une décision a été prise en 2000 de créer l'association *Lille horizon 2004*. Cette association a eu pour objet de préparer et de faire en sorte que soient mises en place et menées à bien les manifestations liées à l'année européenne de la culture à Lille, dans la métropole y compris son versant transfrontalier, et dans la Région Nord-Pas-de-Calais. Tandis que l'association 2004 est responsable pour l'événementiel, pour la programmation artistique, le rôle des pouvoirs publics consiste à assurer la continuité. *Lille horizon 2004* a été créée pour concevoir un événement éphémère qui durait du 6 décembre 2003 au 28 novembre 2004. Les pouvoirs publics devaient choisir, intervenir et soutenir les acteurs culturels pour permettre une pérennité de l'activité après Lille 2004. La coopération entre les mairies de Lille et de l'agglomération et l'association s'est effectuée par le biais des Directions d'Action Culturelle des mairies. La coopération entre des villes ou des structures belges et françaises pour réaliser un projet transfrontalier a été très diverse, elle est allée d'un vrai partenariat conventionné avec une participation financière à une simple coopération en terme de promotion et de coordination. A côté de Lille, on comptait cinq villes belges conventionnées pour mettre en place des événements transfrontaliers.

Lille 2004 a représenté une opportunité pour travailler davantage en synergie avec les autres services en interne. Didier Fusillier, le directeur de l'association *Lille horizon 2004*, souligne qu' « il y a eu, aussi, une réelle unanimité de la Région, toutes tendances politiques confondues. Ainsi 167 communes ont un projet particulier avec Lille 2004, c'est énorme. Sur 73 millions d'euros de budget, si 55 % sont consacrés à la Communauté urbaine, 45 % reviennent en effet à la Région. Et pareil budget n'aurait pu être réuni sans 11 millions d'euros de financement privé et les subventions européennes (1 million d'euros). Ce financement mixte est neuf, lui aussi, et passionnant parce qu'il implique des gens des horizons les plus variés. »[28]

[28] Didier Fusillier : Lille 2004, Supplément à Télérama N° 2829 du 31 mars 2004. p : XV.

2.2.1 L'association « Lille Horizon 2004 »

L'association « Lille Horizon 2004 » a été créée en 2000. Le mode d'organisation est à l'image du territoire transfrontalier : un grand nombre de co-partenaires se sont retrouvés au sein du Conseil d'administration de l'Association. En effet, présidé par le Maire de Lille[29], il est composé de quarante-cinq membres répartis en trois collèges distincts : institutionnel, culturel et économique. Les responsables politiques, économiques et culturels des différents échelons territoriaux de toute la région et des trois villes belges associées ainsi qu'un représentant de l'Etat, sont ainsi intégrés au projet.

Il est à noter que, par le biais de la forme du Conseil d'administration, on obtient de fait une situation de « gouvernement urbain » qui se constitue sur la base des avis de tous les membres, ce qui a pour conséquence de produire une décision commune et partagée en partant d'une multitude d'acteurs aux fonctions pourtant divergentes. Or, une telle « morphologie partenariale » semble être une condition nécessaire pour le déroulement de cette manifestation culturelle qui associera plus de 165 communes de part et d'autre de la frontière.

Cette conception découle d'une « culture de projet » présente dans le fonctionnement de la Communauté urbaine de Lille : Les villes, et particulièrement les plus grandes – les métropoles –, sont passées d'une logique de gestion des affaires ordinaires et d'adaptation locale des décisions prises au niveau central, à une logique de projet. Cette dernière suppose que se manifeste le consensus le plus large possible dans la formulation des politiques publiques urbaines, n'excluant pas bien sûr les acteurs publics, mais leur associant sur un même pied d'égalité acteurs privés, entreprises milieux associatifs, donc des acteurs de la ville formels et informels.

2.2.2. La programmation artistique : une équipe restreinte de professionnels

Par ailleurs, la mission assignée à l'association de mettre en place la programmation artistique revient à l'équipe exécutive qui a en charge des choix artistiques de l'opération Lille 2004. Elle doit donc monter les différents projets culturels en se donnant les moyens pour les réaliser. Les modes de financement sont relativement complexes. Il faut retenir que les différents partenaires de l'Association versent tous « dans un pot commun » qui recouvre les programmations artistiques, la communication pour l'événementiel ainsi que le fonctionnement de l'association en elle-même. Au moment de la création de l'Association, le Conseil d'administration a nommé Didier Fusillier comme directeur général de cette équipe. D. Fusillier a eu ensuite la liberté de choisir ses collaborateurs et a mis en place une équipe restreinte d'une dizaine de personnes qui s'est étoffée pour atteindre plus de trente personnes. Les membres de l'équipe sont missionnés sur un secteur : le spectacle vivant, les relations publiques ou encore les relations avec le secteur associatif.
Les pouvoirs publics ont donc décidé de remettre la tâche de l'organisation de l'année culturelle à des professionnels du domaine culturel et artistique tout en gardant un droit de regard et de contrôle sur les travaux de l'équipe puisque le Conseil d'administration, se réunissant au moins deux fois par an, doit valider les différents projets.

[29] Actuellement Martine Aubry

2.3 La coopération culturelle transfrontalière à Lille, Capitale européenne de la Culture 2004

A Lille 2004, la coopération culturelle transfrontalière est entrée dans les mœurs des citoyens et des porteurs de projets. Il n'est pas étonnant qu'une exposition soit conçue de part et d'autre de la frontière, que les spectacles soient itinérants, que les équipes soient mixtes. La problématique de la « transfrontalièreté » semble être officialisée. Lille 2004 a représenté plus de 2 150 événements, éparpillés sur plus de 165 communes de la région transfrontalière. L'épicentre de l'année culturelle reste cependant la ville de Lille. Environ la moitié des événements a été réalisée à Lille, un quart sur la métropole transfrontalière et un quart sur tout le reste de la région. Pour comprendre les mécaniques de la coopération transfrontalière et pour analyser l'impact de celle-ci sur le développement du territoire, nous allons nous contenter d'énumérer quelques projets[30] et d'analyser d'une manière plus détaillée le projet transfrontalier phare : les maisons Folie. Pour lister les projets transfrontaliers de Lille 2004, nous reprenons la même distinction de projets, selon trois domaines culturels, proposés par Emilie Wacker, responsable des projets Interreg de l'association *Lille Horizon 2004* :

- arts visuels : expositions & interventions artistiques dans la ville,
- spectacle vivant,
- littérature & colloques.

2.3.1 Arts Visuels : Expositions & Interventions artistiques dans la ville

- Rubens : Lille, Anvers, Gênes

Il existe une coopération transfrontalière entre les villes de Lille et d'Anvers sur la mise en place d'actions communes autour des manifestations liées à Rubens. Une convention entre les deux villes a été signée le 13 septembre 2002. Cette coopération se traduit par une exposition itinérante et par des actions de promotion et communication partagées.
Cinq sites seront intégrés dans le projet : à Lille, le *Palais des Beaux-Arts* hébergera l'exposition « Rubens ». A Anvers, les *Musées Royaux des Beaux-Arts* ainsi que le Musée *Plantin Moretus* organisent des expositions diverses autour de Rubens et la peinture paysagiste flamande.
Le lien se prolonge jusqu'à Gênes 2004, où l'autre capitale européenne de la culture présente « L'époque de Rubens : demeures, commanditaires et collectionneurs génois » .
A cette occasion, un document de communication commun entre le *Palais des Beaux-Arts* de Lille, le *Musée Royaux des Beaux-Arts* d'Anvers et le *Palazzo Ducale* de Gênes a été conçu.

- Les transphotographiques (Interreg III A) :

Les villes d'Arras, de Calais, de Croix, de Lille, de Noeux les Mines, de Sallaumines, de Valenciennes, de Courtrai et de Tournai accueillent des volets de l'édition 2004 du Festival de photographie « Les transphotographiques ». Ce festival est subventionné par le programme Interreg III A et vise à promouvoir l'art photographique sur la zone transfrontalière, à créer de nouvelles activités pour le public, à communiquer de façon commune, à contribuer au rayonnement du territoire et à favoriser l'accès à la culture pour tous (accès gratuit).

- Amicalement vôtre :

[30] La responsable des projets Interreg de l'association Lille Horizon 2004 nous a fourni une liste reprenant la coopération culturelle entre la France et la Belgique.

Le *Musée des Beaux-Arts, la Galerie commune, la Galerie 36bis de l'ENSEP* et la *maison Folie* de Tourcoing organisent ensemble une exposition tournée vers la création contemporaine. Les artistes plasticiens Michel François, Ann-Véronica Jansens, Joëlle Tuerlinckx et Angel Vergara collaborent dans ce projet et exposent des œuvres inédites.

D'ailleurs, il existe un grand nombre d'artistes français et belges qui viennent exposer leurs œuvres de l'autre côté de la frontière. Lille 2004 contribue à l'élargissement du champ d'action et invite les artistes à considérer l'espace transfrontalier dans son intégralité.

Nous en allons citer trois exemples :

- Walter Van Beirendonck :

Le styliste anversois crée pour Lille 2004 un "Dream Cube", installé au centre ville de Lille (le 2004 / Euralille (7.03.04>15.08.04) dans lequel on pourra s'immerger dans un flot d'images « positives et réjouissantes », de faux enjolivés de broderies et de perles.

- Marthe Wéry :

Lille 2004 a intégré dans sa programmation une grande exposition sur l'artiste belge Marthe Wéry au Musée des Beaux-Arts de la Ville de Tournai.

- Les projets d'exposition de la Ville de Mouscron :

Art-Terre, photographies du monde industriel : Bruno Lestarquit, photographe du textile (B), Paul Wallet (F), et Milton Rogovin (USA) photographes de la mine.

- « Séjours éphémères » : expositions sur le design à Courtrai

Série d'installations d'architectes français organisées en été par les musées de Courtrai, en collaboration avec le Salon International biennal de design de Courtrai « Intérieur 04 ».

Architecture :

Grâce à l'année 2004, l'Opéra de Lille est entièrement rénové : des travaux de grande ampleur permettent à la grande salle, au grand foyer et à tous les espaces publics de retrouver leur splendeur d'origine. Ces travaux ont été réalisés par les architectes franco-belges Pierre-Louis Carlier (F) et Patrice Neirinck (B).
Le collectif belge « B-architecten » a réalisé la signalétique du *Tri Postal*, lieu central de l'événement Lille 2004 et exposera dans la m*aison Folie* de Wazemmes (Lille).

2.3.2 Spectacle vivant

- Théâtre Royal de la Monnaie – Opéra de Lille

l'Opéra de Lille s'est ouvert avec en janvier 2004 une production du Théâtre Royal de la Monnaie (Bruxelles) Don Juan de Mozart mise en scène David Mc Vicar.

- Monde Parallèle Borderline (Interreg III)

C'est un festival transfrontalier d'arts scéniques et multimédia ouvert à la création internationale. Il lie les centres nationaux et centres culturels : *Le Manège* (Mons), la *Maison de la Culture* (Tournai), *De Kortrijkse Schouwburg* et *Danse in Kortrijk* (Courtrai), *Charleroi/danse* (Charleroi) en Belgique et *Le Manège* (Maubeuge), *Le Vivat (Armentières),* la *Comédie de Reims* autour du développement des festivals « Via » et « Scènes étrangères ».

- Folie de Wazemmes

Huit structures des arts du spectacle :

Victoria, les Ballets C de la B, le Vooruit, Het Muziek Lod, DASTheater, Nieuwpoort-theater, Ceremonia de Kopergietery

se réunissent et investissent la maison Folie de Wazemmes et d'autres espaces de la ville de Lille.

- Danse aux frontières (Interreg III A)

Les deux compagnies *Danse à Lille* et *Danse in Kortrijk* ont décidé de s'organiser dans une coopération transfrontalière de la danse contemporaine. Collaboration artistique entre les deux structures sur différents niveaux : grand public, chorégraphes et les équipes. Les deux structures sont intégrées dans divers spectacles tout au long de l'année Lille 2004.

- Happy new ears - Les chants Mécaniques Courtrai-Lille (Interreg III A)

Plusieurs acteurs culturels transfrontaliers se sont organisés sous la tutelle de l'association *Happy New Ears-Courtrai* dans un festival qui vise au développement des échanges et d'influences réciproques tournées vers la création sonore, les invitations d'artistes et les collaborations avec les habitants du territoire. Le projet central commun de l'opération sera concentré sur 15 jours autour des parcours urbains et concerts, à la recherche d'une nouvelle musique contemporaine.

Echange des artistes et des compagnies :

- Ann Teresa De Keersmaeker sera accueillie à l'Hippodrome de Douai ;
- la compagnie Feria Musica : « Le Vertige du Papillon » - nouvelle création est invitée à Tournai et à Valenciennes ;
- la compagnie Michèle Noiret : Nouvelle création est présentée à Charleroi, à Armentières et à Maubeuge ;
- la compagnie Arsenic est invitée à réaliser une tournée en Wallonie ;
- la Compagnie J-M Chotteau : « Projet Texto » fait des représentations à Mouscron, à Tourcoing et à Comines ;
- l'Ensemble Musiques Nouvelles de Mons fait une première mondiale de trois œuvres minimalistes au *Aéronef* à Lille.

- La Maison de la Culture de Tournai

Elle organise en collaboration avec le théâtre international de quartier *Prato* le festival « Circulons », diffusion de spectacles d'art forain et soutien à la création et formation d'artistes.
collaboration avec l'ARA,
Monde Parallèle Borderline,
Routes et Couleurs de la Pierre, projet à plusieurs facettes autour des fours à chaux de Chercq : nouvelle création par la compagnie Comedians, exposition d'artistes belges contemporains et parcours dans le Tournaisis.

- La Maison de la Culture de Comines-Warneton

Elle coordonne les projets des communes de Comines Warneton et Comines France : exposition Art- Terre, Fête des Mountches, Tournuit des Grands Ducs, Lieux Prolongés .

2.3.3 Littérature & colloques

- Oscar van den Boogaard (d'origine hollandaise, vit et travaille à Bruxelles) écrit en néerlandais pour Lille 2004 dans le cadre du projet Migrations : commande de nouvelles (parution juillet 2004) ; il sera invité dans le cadre du Monde Parallèle Littéraire.

- Coopération : Université Catholique de Lille – Musée du Docteur Guislain de Gand

Dans le cadre du programme la cité Idéale, L'Université Catholique de Lille organise le colloque « A la recherche de la folie perdue » et l'exposition « Théories Folles » sur la folie en collaboration avec le Musée du Docteur Guislain de Gand (Université Catholique).

- Fête et littérature avec la Flandre Occidentale

La province de Flandre Occidentale a souhaité s'associer avec Lille 2004 dans le cadre de son partenariat avec le Conseil général du Nord sur plusieurs projets :
« Fanfares », « Géants », « Littérature, Forts et Lumières ».

- Un projet d'édition porté par le magazine Bil Bo K dédié aux jeunes créateurs de la région Nord-Pas-de-Calais associant le versant transfrontalier (Tournai, Mouscron et Mons).

Outre ces nombreux projets, la création de l'identité graphique de Lille 2004, en particulier le « Jumper » et ses déclinaisons, a été réalisée par l'agence de création graphique Designlab (Bruxelles).

2.4 Les maisons Folies – un réseau culturel transfrontalier

Les fameuses maisons Folies sont la véritable nouveauté de Lille 2004 : douze coups de folies d'un genre nouveau, quelque part entre friche et centre culturel ! Autour de ce projet s'est constitué la fédération des maisons Folies. Le chef de file est l'association Lille Horizon 2004, les deux partenaires belges sont le Centre culturel transfrontalier de Mons et l'asbl Beeldenstorm à Kortrijk. L'objectif est de constituer un réseau transfrontalier actif de nouveaux lieux culturels qui vise la création artistique et de proximité et permet une mise en réseau de lieux partenaires.

En tout, il existe douze « maison Folies » sur le territoire transfrontalier : trois en Belgique et neuf en France. Chacune a un maître de maison (patron) qui travaille en étroite collaboration avec l'association *Lille Horizon 2004* et avec les directeurs des autres maisons. Les maisons entre elles se constituent dans un véritable réseau transfrontalier qui est soutenu par le programme communautaire Interreg III A.

2.4.1 Répartition des compétences

« La dynamique des acteurs culturels et des municipalités de Lille 2004 a permis d'aller plus loin et de créer une opération transfrontalière forte d'une telle ampleur ».[31]
Cette citation de Pascal Dolega évoque une chose toute à fait importante : le projet des « maison Folies » est un résultat du dynamisme sans pair que l'année capitale européenne de la culture a créé dans la métropole lilloise. Tous les acteurs du secteur culturel ont participé à la réalisation de ce projet prometteur qui ne vise pas uniquement à amener la culture dans des quartiers dépourvus de grands équipements culturels mais aussi, à faire publique la culture de ces quartiers. L'association *Lille Horizon 2004* a conçu le projet en collaboration avec les habitants du quartier. Les municipalités l'ont rendu possible en libérant les moyens financiers. Les activités commerciales des « maison Folies », telles que les brasseries ou le hammam de Wazemmes se réalisent sous la forme d'une délégation publique. Cet amalgame d'acteurs, entre public et privé, qui travaillent tous pour le même objectif a été le résultat du dynamisme Lille 2004.

Les responsabilités dans le projet sont bien réparties. La municipalité est totalement maître d'ouvrage. Les villes ont rénové les bâtiments, ont choisi les équipes. L'association « Lille Horizon 2004 » a mis de l'argent dans la création, elle a conçu la programmation artistique et a contribué à créer un réseau international. La municipalité qui a la maîtrise du projet doit

[31] Entretien avec Pascal Dolega, Chargé de mission à la DRAC Nord-Pas-de-Calais

assurer la continuité d'une telle entreprise. Elle devient maître du programme culturel qu'elle souhaite y mener.

Les habitants du quartier sont intervenus en amont du projet : en 2001, Martine Aubry met en place les ateliers urbains de proximité pour associer les habitants à tout projet d'équipement. « *Les Wazemmois ont profondément modifié le projet initial de la maison Folie à Wazemmes,* assure Pascal Percq, membre du cabinet de Martine Aubry et directeur de la démocratie participative. *Ils ont fait éclater le centre culturel pour qu'il soit ouvert sur le quartier* ». Bien que les nombreuses réunions de concertation aient confronté des intérêts divergents et aient généré autant de rêves que de frustrations, les habitants du quartier ont été invités à donner leur avis. Ces ateliers de quartier ont abouti à l'idée définitive de la « maison Folie ». Dans un exercice de démocratie participative, acteurs culturels, élus et habitants ont confronté leurs attentes divergentes. Le résultat sont des lieux de culture intégrés à leur environnement. Cela explique par exemple pourquoi la « maison Folie » du quartier populaire et maghrébin de Wazemmes possède une brasserie et un hammam…

2.4.2 Les douze coups de Folies

- Arras : l'hôtel de Guines

Cette maison a été réalisée dans un hôtel particulier du XVIII^{e} siècle qui tombait en décrépitude.

- Courtrai (B) : L'île Buda

Quatre structures de part et d'autre de la frontière vont favoriser tout au long de 2004 et dans une perspective durable l'émergence de jeunes artistes à travers des résidences, des formations et présentations au public (Lab@tack.) La colonne vertébrale de ce centre de création sera constituée par le théâtre Antigone, le cinéma Lime Light, la compagnie « Danse à Lille » ainsi que le festival de musique contemporaine « Happy new ears ». On y trouvera le « Broelmuseum », un complexe de salles de cinéma et le « Tacktoren », un atelier destiné à la création de danse et de théâtre.

- Lambersart : le Colysée

Contrairement à ses homologues, ayant fait l'objet de réhabilitation en tout genre, « le Colysée » est la seule des douze maisons Folie a avoir été construite de toute pièce. Ce nouveau bâtiment tout en bois et en verre a été créé sur l'emplacement du Colysée du XVIII^{e} siècle.

- Lille : la brasserie des Trois Moulins

Cette ancienne brasserie a été transformée en un lieu d'expositions, d'ateliers pour enfants et de résidence d'artistes.

- Lille : Wazemmes

L'ancienne usine Leclercq est devenue aujourd'hui un des emblèmes de Lille 2004 : une nouvelle salle de concert, un hall d'exposition, des centres de création, des résidences d'artistes ainsi que la brasserie et le hamman se trouve au cœur du quartier populaire de Wazemmes.

- Maubeuge : la porte de Mons

Cette ancienne caserne puis commissariat est devenue « maison Folie » et s'ouvre au cirque, à la danse, au théâtre et aux concerts de petite taille.

- Mons-en-Baroeul : le fort de Mons

Une salle de spectacle toute neuve a été aménagée dans ce fort imposant qui se trouve au cœur de la ZUP.

- Mons (B) : les Arbalestriers

C'est une ex-école communale dont les classes ont été transformées en ateliers dédiés aux nouvelles technologies et à la BD. De plus, on a aménagé une grande salle de concert, des ateliers de création, des espaces de rencontres pour organiser des débats, des expositions et des dégustations.

- Roubaix : la condition publique

Cette maison Folie offre des studios de répétition, des locaux pour les associations et une salle de spectacles.

- Tourcoing : l'hospice d'Havré

Un cloître, un réfectoire sur jardin et un platane centenaire ont été aménagés en « maison Folie ».

- Tournai (B) : le séminaire de Choiseul

Une « maison Folie » qui lie création et habitation sous le même toit : ce bâtiment abrite des résidences pour personnes âgées d'un côté et des ateliers de création de l'autre.

- Villeneuve-d'Ascq : la ferme d'en haut

Dans cette ancienne ferme ont été aménagés une salle d'exposition, des logements-ateliers pour artistes, foyer et salle à manger.

2.4.3 L'aspect transfrontalier des « maisons Folie »

Les « maisons Folie », organisées en fédération, constituent un réseau transfrontalier actif de lieux culturels de création artistique et de proximité où la production (moyens techniques, finances) et la promotion des projets sont mises en commun. Elles participent au processus de développement social, culturel et urbain mis en œuvre dans la région Nord-Pas-de-Calais. Des anciennes filatures, brasseries ou autres lieux de patrimoine incarnent désormais la ville mais aussi le caractère singulier des quartiers dont elles marquent très souvent l'histoire.

Le concept des « maisons Folies » se veut transfrontalier : bien que chaque maison fonctionne d'une manière autonome, les coopérations et échanges artistiques entre elles sont nombreux ce qui se prouve par de nombreux exemples.

La programmation artistique de la « maison Folie » de Courtrai se construit à travers l'association de quatre structures culturelles de part et d'autre de la frontière :

- le Théâtre Antigone,
- Dans in Kortrijk,
- le festival de musiques nouvelles Happy New Ears,
- le centre des arts Limelight.

L'habitant du quartier qui fréquente la « maison Folie » ou le simple spectateur de passage est donc confronté à un amalgame artistique et peut voir ce qui se fait dans la création artistique des deux côtés de la frontière. De plus, les maîtres (patron d'une maison Folie) des douze maisons travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres. Ainsi, ils contribuent à l'échange des artistes et à la coopération transfrontalière.

Les « maisons Folie » de Lille par exemple – La brasserie des Trois Moulins et la maison Folie de Wazemmes – ont accueilli des artistes et architectes flamands.

Les « maisons Folie » sont autant cinémas que salles de spectacle, de débat, de lecture, ou studios d'enregistrement. Le public doit se les approprier. Selon Didier Fusillier, le directeur de Lille 2004, elles permettent de « réapprendre à faire vivre les lieux publics ». Les « maison Folies » sont des « cavaleries légères, de petites unités de production qui permettent à des jeunes artistes d'être réactifs ». Elles se trouvent au cœur des quartiers d'habitation ; la rencontre entre artistes et spectateurs fait la base de cette expérimentation culturelle. Les habitants ont la possibilité d'entrer en contact avec les artistes venant de différents horizons. Grâce à l'échange régulier des artistes entre les douze « maison Folie », les personnes impliquées considèrent le territoire transfrontalier dans son intégralité. Bien qu'il soit trop tôt pour en analyser l'impact, ce projet de douze lieux culturels répartis sur l'espace transfrontalier contribue à l'homogénéité de ce territoire.

Le projet des « maisons Folies » vise la continuité. Selon Didier Fusillier, « elles fonctionnent en moyenne avec un budget de 20 000 € par mois et trois permanents ». Selon lui, l'avenir des maisons de Roubaix, Lille, Tourcoing et Maubeuge est déjà garanti, elles sont donc un élément important du développement durable du territoire transfrontalier.

2.4.4 Les « maisons de la culture du XXI siècle » – un premier bilan

Les « maisons Folie », réparties sur l'ensemble du territoire de l'eurorégion, s'intègrent dans la Fédération des maisons folie qui se décline comme la suite du projet d'ensemble proposé à l'occasion de Lille 2004. Elle contribue à la pérennisation d'un secteur artistique non rentable. Cette synergie entre les « maisons Folie » portera sur des échanges d'idées, d'élaboration de projets communs voire même de coproductions, la mise en place d'un parc de matériel technique mutualisé, la promotion de projets communs.

Le concept de la « maison Folie » tentait de résoudre deux difficultés principales de l'année « Capitale européenne de la culture » : impliquer les habitants du quartier dans la création et la diffusion de la culture contemporaine et faire tomber les frontières réelles qui existent sur le territoire de la métropole. Le premier enjeu est commun à toutes les capitales européennes de la culture ; nous en reparlerons ci-dessous en analysant l'entretien avec Robert Garcia, coordinateur général de Luxembourg et Grande Région, 2007. L'aspect transfrontalier est une nouveauté dans le concept de la capitale européenne de la culture. Lille 2004 a décidé d'organiser les « maison Folies » dans un réseau transfrontalier. En effet, trois des douze maisons se trouvent du côté belge.

Ces nouveaux lieux, inédits dans l'histoire des centres culturels, ont besoin de s'ancrer dans le paysage culturel et les habitants doivent s'habituer à ses nouvelles maisons où la création artistique est ouverte à tout le monde. Emmanuel Vinchon, chargé de mission Lille 2004, souligne qu' « il est trop tôt pour juger les maisons Folies. Il faut laisser le temps aux maisons et aux habitants du quartier. Les projets doivent se monter, il faut faire vivre ces lieux de rencontre entre associations, artistes, habitants et structures culturelles. »

Bien que l'avenir de ces « coups de folies » reste partiellement incertain, les effets bénéficiaires en terme médiatique et rapprochement transfrontalier sont très positifs pour l'équipe Lille 2004. Les « maisons Folies » montre qu'on peut intéresser toute une ville et ses habitants aux manifestations les plus insensées et aux expériences les plus neuves. De plus, l'effet médiatique de cette idée modifie entièrement l'image de Lille en France et dans le monde entier comme souligne Didier Fusillier : « l'impact international est énorme : des quotidiens japonais ou *Time Magazine* se sont fait l'écho d'un événement qui a révélé Lille à une bonne partie du monde ! »

Les « maisons Folie, dispersées sur le territoire, resteront sans doute les lieux emblématiques de cette année culturelle Lille 2004. Reste-t-il à nous interroger si le foisonnement culturel de Lille 2004 a été favorable au développement local ?

2.5 L'impact de Lille 2004 sur le développement du territoire transfrontalier

2.5.1 Lille 2004 : un vecteur d'images

L'année « Capitale européenne de la culture, Lille 2004 » est un immense vecteur d'images. Cela crée un certain dynamisme et valorise l'image d'une région dévastée par la crise industrielle. Déjà dans la phase préparatoire de cette année, la référence à l'enjeu de l'image à l'occasion de l'année culturelle se révélait être omniprésente dans le discours des acteurs. Les passages suivant du mémoire de fin d'études de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes de Florence Naze intitulé « *Gouvernement urbain et projet de ville. Lille, capitale européenne de la culture en 2007 »* soulignent ces préoccupations de la part des acteurs culturels de la région [32]: « La directrice de Danse à Lille commente ainsi : *Je pense que c'est une excellente opportunité pour la région de faire parler d'elle sur un plan culturel pour changer la grisaille… Lille 2004 va être un merveilleux tremplin pour nous, les cultureux, et pour l'image trop terne à l'extérieur. »*

Le thème de la morosité est également évoqué par la Directrice de la culture de Roubaix : « *Le maire est très attaché à 2004 en terme d'image, en terme de retournement d'image je veux dire. Pour Roubaix, 2004 est l'occasion de venir couronner une politique de renouvellement urbain (…) car pour une ville avec un lourd passé de crise industrielle comme ici, la valorisation du patrimoine est essentielle. La position du maire consiste donc à s'engager entièrement dans l'année culturelle qu'il considère comme une chance, un coup de projecteur sur la Communauté urbaine qui doit permettre de changer la vision de grisaille et de morosité qu'ont les gens de l'extérieur.* »

On constate que le lien qui est fait par ces deux acteurs met en exergue un élément fondamental : l'existence, pour les acteurs institutionnels et culturels, d'une relation de causalité entre, d'une part, un événement culturel de grande ampleur et, de l'autre, une valorisation de l'image du territoire sur lequel se déroule l'événement. Les propos semblent se rejoindre sur deux idées centrales : la culture est une opportunité en terme d'image et la Région du Nord-Pas-de-Calais a besoin de renouveler son image teintée de négatif vis-à-vis de l'extérieur. Aussi subjectives soient-elles, la perception et la représentation du territoire sont devenues un enjeu important du développement du territoire.

Les projets culturels transfrontaliers cités, soulignent l'existence d'une relation étroite entre ces deux dimensions. Dans toute la région associée à Lille 2004, la culture est devenue l'un des éléments clefs de la représentation, de la stratégie d'image à l'égard des entreprises notamment et des élites locales, nationales et européennes. Ces actions dans le secteur de la culture contribuent fortement à la dynamique collective de représentation externe de la ville, d'élaboration d'un projet, d'une stratégie collective.

Le fait d'être reconnu en tant que ville ou territoire dynamique dans le domaine culturel serait un gage, une assurance de jouir d'une image positive de la part de l'extérieur. La directrice de la communication de la Communauté urbaine s'exprime quant à elle en ces termes : « *Sur le plan culturel, on est la première région de France après Paris qui a le plus de musées. On est aussi performant dans le spectacle vivant. Et puis il y a l'ONL[33]. Donc de véritables atouts culturels qui méritent d'être connus. On ne peut plus exister sur l'échiquier national et international si on ne fait pas connaître nos atouts. Donc il faut mettre les coups de projecteurs là où on peut les mettre. Il est vrai qu'on a de réels atouts en culture et que c'était le moment ou jamais de faire le coup de projecteur par le prisme de la culture, mais après, c'est bien l'ensemble du territoire que l'on vend. »*

[32] Dans ce chapitre, les passages en italiques sont empruntés au texte de Florence Naze. Ils proviennent des entretiens qu'elle avait conduit à Lille en 2003.
[33] Orchestre National de Lille.

Qu'en est-il en réalité de cette dynamique culturelle ? En vingt ans, la métropole lilloise s'est affirmée culturellement. En effet, un incroyable réseau culturel, de production, de création, de représentation, d'exposition s'est mis en place. Cette dynamique est encore renforcée par l'aspect transfrontalier : le développement culturel de Lille a franchi un seuil qualitatif caractéristique d'une véritable dynamique métropolitaine. La nomination comme capitale européenne de la culture en 2004 est considérée par l'ensemble des partenaires comme l'aboutissement d'une politique transfrontalière, amorcée depuis une dizaine d'années. Cette nouvelle image, communiquée lors de Lille 2004, a entièrement changé la donne et fait de la métropole lilloise une des régions les plus attractives en termes culturels, économiques et touristiques dans le nord de la France.

2.5.2 L'activité culturelle à Lille – un élément important du développement durable

Nous avons vu ci-dessus comment les responsables de Lille 2004 ont réussi à investir tout l'espace transfrontalier dans cet événement. Plus de 2 150 événements culturels organisés sur plus de 165 villes françaises et belges, tels sont les constats actuels. Après six mois, le succès des innombrables fêtes, spectacles et expositions est impressionnant : plus de 5 millions de personnes y ont participé. Avec un programme foisonnant d'événements mixant tous les arts et toutes les cultures, Lille et la métropole transfrontalière ont contribué au façonnement et à la revalorisation d'un territoire. L'*eurorégion* autour de Lille n'est pas une simple banlieue des grandes capitales européennes, telles que Paris, Bruxelles et Londres ; elle est devenue une zone d'attractivité touristique et économique. Le bouillonnement culturel de Lille 2004 a joué et joue toujours un rôle primordial dans cette nouvelle dynamique transfrontalière qui concerne désormais toute la région.

Auparavant, la coopération transfrontalière a été réservée à un nombre restreint de grandes villes bien situées autour de la frontière. Selon le chargé de mission de l'association Lille 2004, on comptait « *beaucoup de projets entre Lille et Courtrai ou Lille et Tournai mais moins d'activités entre Tournai et Arras ou Roubaix. Lille fut l'épicentre de cette coopération ! Désormais et grâce à la décentralisation des projets culturels sur toute la région, Lille 2004 a réussi à passer des projets entre des villes dépourvus de grande coopération transfrontalière et intégrer plus de 165 communes dans cet événement d'envergure.* »

Dans l'organisation en amont du projet, Lille 2004 a fait beaucoup de paris : changer le regard sur la ville, changer le rapport des habitants à la culture (augmenter « les 10 % qui vont au spectacle »), changer la notion de territoire transfrontalier (intégrer les villes de taille plus modeste dans l'identité territoriale). Certes, il est tôt pour évaluer et connaître les conséquences de Lille 2004. La fréquentation de part et d'autre de la frontière est énorme : 700 000 personnes descendaient dans la rue lors de l'inauguration de l'événement en décembre 2003, plus de 300 000 billets vendus durant les deux premiers mois. Cependant, il faudrait attendre pour voir l'impact qualitatif de l'événement.

En revanche, une chose est évidente et se confirme quotidiennement en regardant les journaux : Lille s'est dotée d'une nouvelle image. De l'avis de tous, ces animations et les nouveaux lieux créés pour l'occasion, tel l'ancien Tri Postal devenu le rendez-vous des clubbers et les *maisons Folies*, ont métamorphosé l'image de la métropole. Elle n'est plus la région soumise aux problèmes industriels mais un espace de grand dynamisme dont l'activité culturelle, touristique et économique n'envie en rien le positionnement géographique avantageux. L'événement 2004 laisse ses empreintes sur le développement du territoire. « *C'est par la culture qu'on redonne du dynamisme à une région*, déclare Pascal Percq. *Lille 2004 est une formidable entreprise d'insertion. Cet événement a permis de créer des emplois, faire appel à des chantiers écoles, ou encore à des jeunes chômeurs d'acquérir une expérience dans l'accueil touristique*.» Fin avril, l'Office du tourisme indiquait que le nombre de visiteurs avait presque triplé par rapport à l'année précédente et que les touristes étrangers étaient beaucoup plus nombreux.

La métropole lilloise a conforté sa compétitivité économique. La surabondance culturelle de Lille 2004, dont profite toute la région, a créé un tel dynamisme dans le Nord-Pas-de-Calais que les projets à dimension économique ou d'aménagement du territoire trouvent désormais un contexte favorable dans lequel il est plus facile de travailler à l'échelle européenne. La métropole lilloise s'est internationalisée. De l'avis de tous, la coopération culturelle transfrontalière, amplifiée par la nomination de Lille 2004, capitale européenne de la culture a entraîné de nombreuses coopérations liées à d'autres termes ; l'échange culturel se veut le ciment de la coopération.

Lille 2004 est un excellent exemple pour mesurer l'impact de l'activité culturelle sur l'aménagement du territoire : les moyens financiers, libérés à cet effet, peuvent concurrencer ceux dédiés à la véritable création artistique. Bien sûr, les villes ont en profité pour accélérer la restauration de leurs bâtiments historiques. A Lille, les collectivités locales, avec le concours de l'Etat, ont consacré 70 millions d'euros à la rénovation de l'Opéra, des églises et de nombreux monuments, ainsi qu'à l'aménagement de promenades urbaines. Le financement des activités culturelles est incomparable : 74 millions d'euros pour organiser de grandes fêtes et parades tout au long de l'année, installer d'immenses décors dans les rues, proposer des centaines de concerts et performances parfois dans des lieux sans vie coincés entre deux autoroutes, créer le plus grand espace de « Land Art d'Europe », ou encore pour exposer jusque dans les mairies de la région des œuvres de Rembrandt, Rodin, Chagall, Matisse, Picasso et bien d'autres.

La revalorisation de la métropole transfrontalière et l'impact positif sur l'image de la ville sont des conséquences indéniables de l'activité culturelle Lille 2004. Mais l'image n'est qu'un élément du développement du territoire. Philippe Perrault, secrétaire de l'Uri Nord-Pas-de-Calais, souhaite que Lille 2004 permette aux instances politiques de prendre conscience des lacunes de la région en matière de développement touristique : « *Le Nord-Pas-de-Calais est une région transfrontalière proche de Londres, Paris et Bruxelles, qui a déjà une forte capacité touristique par son histoire industrielle et des sites naturels comme la Côte d'Opale. Mais il manque une cohérence régionale entre ces différentes formes de tourisme, et les formations, notamment en langues étrangères, sont insuffisantes.* »

Y a t-il un meilleur moyen que cet échange culturel transfrontalier qui incite toutes les semaines plusieurs milliers de personnes de part et d'autre de la frontière à venir sur le territoire du voisin pour créer cette identité régionale ? Pour Pascal Doléga de la DRAC Nord-Pas-de-Calais, « u*ne identité, c'est aussi aller demain de Lille à Gand et avoir le sentiment d'appartenir à un territoire plus large que l'agglomération lilloise que le département du Nord. J'appartiens au fond à un autre territoire qui se dessine sur cette possibilité de traverser et d'échanger. Lille 2004 contribue vraiment – peut être de façon pragmatique parfois – à la construction d'une identité européenne.* »

3 Luxembourg et la Grande Région, Capitale européenne de la Culture 2007

Après le bilan très positif de l'année 1995 qui avait eu un impact économique et touristique extrêmement positif, le grand-duché du Luxembourg aura de nouveau l'occasion d'être la capitale européenne de la culture en 2007. Le dossier de candidature se base sur le concept nouveau, inauguré par Lille 2004, d'une Capitale européenne de la culture **dépassant les limites d'une ville**. Lors du Sommet de la Grande Région à Liège en mai 2000, le Premier ministre Jean-Claude Juncker avait proposé de ne pas limiter les manifestations de 2007 au seul Grand-Duché, mais d'y associer les régions limitrophes. Les partenaires de ce projet seront donc également la **Lorraine**, les **communautés francophone et germanophone de Belgique**, la **Rhénanie-Palatinat** et la **Sarre** : cinq régions appartenant à quatre pays et affichant trois langues différentes. Le défi pour Luxembourg et la Grande Région, qui n'existe actuellement qu'en entité économique, est donc considérable : rassembler une multitude d'acteur de part et d'autre de la frontière autour d'un événement phare de l'intégration européenne. Comment l'un des plus petits Etats et l'une des plus petites capitales de l'Union européenne, associés à quatre régions limitrophes, peuvent-ils réussir le défi d'organiser, sur une période de 12 mois, un vaste projet culturel cohérent, innovateur, mobilisant les populations et répondant aux exigences d'une grande manifestation de niveau européen ?[34] Quel bénéfice la Grande Région, tirera-t-elle de cet événement transfrontalier ? Comment les particularités de cet espace transfrontalier – les problèmes ainsi que les atouts – seront-elles intégrées dans l'organisation et la préparation de cette année ?

Pour trouver des réponses à ces questions, nous avons attentivement étudié le dossier de candidature de « Luxplus 2007 »[35] et interrogé des responsables des régions partenaires ainsi que quelques porteurs de projet. Dans les pages suivantes, nous allons étudier comment la phase de préparation et la mise en œuvre de projets transfrontaliers participent au développement d'un territoire qui dépasse les quatre frontières. Nous allons voir comment un événement de cette taille peut contribuer à la construction d'une véritable identité régionale transfrontalière et au développement d'un espace ayant souffert de la crise économique.

3.1 Mode d'organisation

Pour percevoir les difficultés organisationnelles de cette grande entreprise culturelle transfrontalière, il faut relever que cet événement se déroule dans une grande région européenne comprenant cinq entités administratives appartenant à quatre pays différents, affichant trois langues et quatre pratiques administratives et traditions culturelles différentes. Pour permettre une véritable manifestation transfrontalière dans laquelle les différentes entités culturelles s'expriment de manière égale, il est nécessaire d'éviter toute forme de centralisme imposé et non démocratique et d'essayer de concilier l'autonomie des régions avec l'exigence d'identité corporative du projet Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture. Au niveau organisationnel, cette année exige donc une véritable coopération transfrontalière dans laquelle les multiples partenaires seront intégrés de façon égale.

Qu'est-ce que la Grande Région ? C'est la composition de cinq régions situées entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, d'une superficie totale de 65.401 km² : la Sarre, la Lorraine, le grand-duché, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie – Communauté française et germanophone

[34] Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007. Dossier de candidature « LUXplus2007 ».
[35] Luxplus 2007 est le nom officiellement utilisé pour décrire d'une manière raccourcie « Luxembourg et la Grande Région, Capitale européenne de la Culture »

de Belgique. Sa population compte 11,2 millions d'habitants, ce qui représente 3% de la population totale de l'Europe des 15 et contribue dans la même proportion au PIB communautaire. Les habitants sont répartis de façon très inégale sur ses cinq composantes. Plus de la moitié de cette population vit en Rhénanie-Palatinat et en Wallonie. Au Luxembourg, non seulement le plus petit pays de l'Union européenne, mais aussi une de ses plus petites régions, ne résident que 4% des habitants de la Grande Région.

Le défi du projet « Luxembourg / Grande Région 2007 » sera donc de réunir des individus parlant trois langues différentes, travaillant dans des contextes reflétant une tradition de travail et de vie dont la diversité ne peut que surprendre, des collectivités soumises, malgré le processus de l'intégration européenne, à des structures administratives très différentes et des créateurs artistiques qui, malgré la proximité géographique, se connaissent peu. Pour impliquer tous les acteurs dans ce projet transfrontalier il a fallu trouver un compromis entre :

- d'une part, la liberté de chaque région de la mise en œuvre dès lors qu'elles respectent la base du thème prioritaire choisi et les fils conducteurs du programme original,
- et d'autre part, l'exigence d'une vision commune à toutes les régions participantes et d'un ensemble de fils conducteurs liant les thèmes définis ex ante.[36]

3.2 Les structures de coordination – un réseau transfrontalier

Théoriquement, le territoire couvert par le projet « Luxplus 2007 » pourrait s'étendre outre la ville et le Grand-duché de Luxembourg à l'intégralité des villes et campagnes des 4 régions limitrophes. La taille du territoire et la masse des personnes impliquées dans le projet – citoyens et acteurs culturels – sont très importantes. L'objectif principal des structures de coordination de cette gigantesque manifestation transfrontalière sera donc de garantir l'homogénéité et la cohérence du projet. Des structures d'organisation ont donc été crées : une coordination générale au Luxembourg qui dirrige toutes les actions de l'année 2007 et des coordinations régionales qui figurent comme des points satellites dans chacune des régions partenaires.

La coordination générale de l'événement est assurée par l'asbl « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la Culture 2007 ». Cette association de droit luxembourgeois a été mise en place en 2003 par Erna Hennicot-Schoepqes, Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le coordinateur général fut nommé le 15 octobre 2003 : Robert Garcia, ingénieur diplômé et maître en sciences sociales de formation ayant acquis de nombreuses expériences dans le domaine de la culture, notamment dans les médias et la coopération transfrontalière.
Cette structure de coordination revêt le caractère de **direction artistique** et celui de **relais central** entre les différentes coordinations régionales. L'asbl collecte l'ensemble des projets transfrontaliers, le cas échéant via les structures satellites, et tente de les mettre en conformité avec les critères définis et de les rendre opérationnels suivant les fils conducteurs. Le conseil d'administration, élargi à deux membres par région veille à l'approbation définitive. Les décisions finales relatives à l'acceptation ou le refus de projets sont prises d'un commun accord avec les régions partenaires sur la base des critères d'approbation définis (voir chapitre 3.3.2).
La coordination est également responsable entre début 2005 et fin 2007 de la campagne de marketing et de communication corporative couvrant l'ensemble du projet « Luxembourg / Grande Région 2007 ». Elle veillera ainsi sur l'homogénéité de l'image que l'on va diffuser à l'occasion de cet événement.

Les coordinations régionales seront assurées par des structures satellites de la coordination générale qui vont être localisées dans les cinq régions jusqu'à la fin du mois de février 2005, suivant les besoins spécifiques de chacune d'elle. Ces entités régionales assurent le lien régulier avec l'équipe centrale et collaborent avec la coordination générale en matière de pilotage du thème spécifique, de collecte de projets issus de la région, de

[36] Dossier de candidature, page 7

marketing commun des projets retenus, d'organisation logistique et de gestion administrative. De plus, les équipes de la coordination régionale sont amenées à définir les points forts des activités dans leur région respective. Dans le souci d'éviter que l'année culturelle ne se dissipe trop – le territoire de la Grande Région compte plus de 400 km d'ouest en est et plus de 350 km du nord au sud – les coordinations régionales sont chargées de définir des épicentres d'activités. Tout de même, il existe une large marge de manœuvre pour les porteurs de projets transfrontaliers.

La réalisation de cet événement transfrontalier de taille se traduit ainsi par une répartition concrète des responsabilités sur tout le territoire transfrontalier impliqué. Les organisateurs vont devoir faire face à des problématiques qui sont liées dues au caractère transfrontalier de la manifestation : le multilinguisme, la tolérance dans le travail, la mobilité, les différents modes de gestion.

3.3 La Grande Région et la culture – un mariage d'intérêt ?

Aujourd'hui, la Grande Région est une **entité économique** qui s'est concrétisée par des **flux importants de travailleurs** et de consommateurs transfrontaliers. On compte dans l'ensemble un mouvement d'environ 120.000 travailleurs frontaliers dont 90.000 vers le seul Luxembourg. La Grande Région constitue à bien des égards un espace composite. Les problèmes économiques qu'affrontent les régions industrielles et minières en reconversion dans les quatre états ont favorisé le développement d'une **communauté d'intérêt** de laquelle découle des projets communs, comme le Pôle européen de Développement du secteur de Longwy (France), Rodange (Luxembourg) et Athus (Belgique).

Mais la localisation de la Région et ses dimensions géographiques en font surtout un **espace de contact** associant des logiques différentes. Selon Robert Garcia, le coordinateur général de l'année 2007, la Grande Région demeure encore « ***un mythe abstrait qui existe seulement au niveau économique*** *et dans les imaginations de quelques politiciens* »[37]. En réalité cette grande région n'est pas encore très présente, ni dans les esprits des citoyens ni sur le terrain. Malgré les flux importants de travailleurs et de consommateurs qui ne cessent d'accroître, on connaît mal ou pas du tout la culture de son voisin. Actuellement, il n'y a ni identité régionale, ni sentiment d'appartenance à cet espace transfrontalier.

La volonté d'élargir la manifestation « Lux plus 2007 » à la Grande Région souligne le besoin de renforcer la construction d'un espace économique fort de 4 cultures différentes par un véritable échange des idées et des cultures. Cela explique que l'aspect transfrontalier de « Luxembourg 2007 », proposé d'abord par le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker en 2000, a été favorablement accueilli par l'ensemble des chefs des exécutifs des entités membres de la coopération transfrontalière au sein de la Grande Région. On y a reconnu une véritable **opportunité de corroborer la construction de l'espace économique par une année culturelle** qui amènera au sein de la Grande Région les citoyens à se connaître et à visiter la région de leurs voisins. Thibault Willemin, vice-président du Conseil régionale de la Lorrain, qui assure la coordination régionale de l'année 2007 en Lorraine, reconnaît même que cette manifestation contribue à la **création d'une nouvelle identité**. L'histoire de la Grande Région se veut identique sur beaucoup de sujets : la mémoire de l'industrialisation et de l'immigration ou celle de la guerre est identique à chacune de ces régions. Les ruines de la sidérurgie en Lorraine et la fermeture des mines en Sarre n'en sont que quelques exemples caractéristiques. Selon M. Willemin, « *il faudrait essayer de créer un sentiment d'appartenance à partir de cette histoire que nous partageons. La sélection d'un thème historique spécifique, attribué à chaque région partenaire, sera un très bon moyen pour faire connaître ce passé que nous avons en commun.* »[38]

[37] Entretien avec Robert Garcia, le 26 juillet 2004
[38] Entretien avec Thibault Wilhemin, le 30 juillet 2004

D'ailleurs, l'année « Luxembourg et la Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 » aura une **influence très positive sur le positionnement geo-politique de la Grande Région** au sein d'une Europe élargie. Selon Garcia, *« il serait utile de concentrer davantage les énergies des différentes régions autour d'un grand événement d'envergure et de préfigurer des collaborations au-delà de 2007 »*[39].

L'extension de l'année « Luxembourg, capitale européenne de la culture 2007 » à la Grande Région a donc été animée par un intérêt réciproque : pour les acteurs culturels, elle constitue un élément important de la réussite. Luxembourg a déjà été capitale européenne de la culture en 1995. Pour éviter d'en faire un « *remake* » il serait utile d'étendre cet événement à la Grande Région en 2007. Les porteurs de projets culturels pourront profiter des forces vives des différents milieux artistiques des régions partenaires et auront l'unique opportunité de se constituer en réseau qui sera susceptible de se poursuivre au-delà de « Luxplus 2007 ». La Grande Région pourra à son tour profiter du bouillonnement culturel sur tout le territoire pour se doter d'une identité transfrontalière. Cet évènement étant l'un des seuls capables de renforcer de manière durable le processus de construction d'un espace en commun. De plus, il ne faut pas oublier l'effet bénéfique d'un point de vue touristique d'une telle manifestation : par exemple, en 12 mois les événements culturels de « Lille 2004 » ont amené plus de 8 millions de personnes sur le territoire.

3.4 Une programmation artistique transfrontalière

Au Luxembourg, une démarche continue a été faite au niveau des forces vives culturelles du pays pour élaborer une véritable programmation artistique transfrontalière. Contrairement à l'année culturelle 1995 au Luxembourg, il n'y aura pas un appel aux projets tous azimuts pour le choix de projets, mais une sélection ciblée en plusieurs étapes :

- réunion avec tous les instituts culturels publics du Luxembourg
- contacts ciblés avec les institutions oeuvrant dans le domaine du thème prioritaire du grand-duché
- réunion d'information avec toutes les initiatives socioculturelles
- mise à disposition du dossier et de la fiche projet à toute initiative faisant la demande

En ce qui concerne les régions partenaires, les chefs de projet de la région vont être chargés de sélectionner les projets susceptibles de participer à l'année « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 ». De plus, trois groupes de travail thématique vont être crées au Luxembourg pour assurer la cohérence de l'événement dans les domaines du tourisme, des projets transfrontaliers et du sponsoring. Le groupe de travail « projets transfrontaliers » coordonnera et mettra en réseau toute activité transfrontalière sur le territoire.

[39] Entretien avec Robert Garcia, le 26 juillet 2004

3.4.1 Les cinq thèmes attribués aux régions

Au cours des travaux préparatoires entre 2001 et 2002, les représentants de la Grande Région ont défini pour chaque région partenaire un thème prioritaire spécifique. Le 24 avril 2002, lors de la troisième réunion du groupe de travail, composé de représentants des cinq entités territoriales impliquées, le choix des cinq thèmes a été effectué. Pour certaines régions, telles que la Sarre (la mémoire industrielle) et le Luxembourg (les migrations), les choix ne manquaient pas de logique intrinsèque. En général, les représentants des régions ont choisi à leur guise.

- **Les migrations** (Luxembourg)

Au fil de son histoire, le Luxembourg a été confronté à plusieurs phénomènes de migration : de la région vers les Amériques au 19e siècle, un flux d'immigration des ouvriers du sud de l'Europe vers la fin du 20e siècle et puis, tout récemment, une immigration politique de l'est.

- **Culture et patrimoine industriels** (Sarre)

La coopération entre les industries lourdes (minière et sidérurgique) dans le triangle transfrontalier de la Sarre, de la Lorraine et du Luxembourg constitue la base des intenses relations économiques, politiques et sociales de la Grande Région. Ces industries ont forgé une tradition commune qui sera revalorisé lors des manifestations. Des endroits d'un passé industriel s'inscrivent dans une perspective de nouvelles économies mais aussi de nouvelles formes d'expression culturelle, telles que les friches industrielles.

- **Les grandes personnalités européennes** (Rhénanie- Palatinat)

Il s'agit de faire découvrir aux citoyens de l'Union européenne et des régions limitrophes des personnalités qui, dans un esprit européen, ont influencé le passé ou ont posé des jalons pour le développement d'une vision européenne.

- **Culture et mémoire** (Lorraine)

Le passé commun laisse en héritage un patrimoine riche, qu'il soit archéologique, militaire, architectural, musical, historique. Tous ces lieux de mémoire sont des témoignages d'une histoire dense en événements et en production qui ont marqué la Grande Région.

- **Expressions de la modernité** (Communauté française Wallonie Bruxelles et Communauté germanophone de Belgique)

La connaissance d'autrui dans les régions transfrontalières avec ses traditions et sa culture propres permet de dégager une identité territoriale commune. Lors de l'année culturelle, les régions concernées tireront profit des technologies de l'information et de la communication pour mettre en place un cadre propice à la nouvelle création.

3.4.2 Les fils conducteur de la programmation artistique transfrontalière

Pour éviter des équipes séparées et une trop grande disparité des sujets, la coordination a tenté de concilier les répartitions des thèmes avec la philosophie de 11 fils conducteurs que nous allons brièvement énumérer ici. Ils constitueront le socle de la coopération culturelle transfrontalière :

- *Racines* (patrimoine historique, industriel et naturel)

Les origines qui unissent les citoyens de la Grande Région : les projets transfrontaliers qui mettent en exergue les patrimoines respectifs.

- *Frontières* (barrières naturelles, politiques, sociales et humaines)

Analyse rigoureuse des préjugés et des cultures qui continuent à freiner l'émergence d'une dynamique et d'une identité régionales.

- *Arriver-partir* (migrations et échanges historiques)

Thématiser d'une façon positive les apports bénéfiques des courants migratoires dans la Grande Région et en Europe.

- *Se rencontrer* (convergence entre citoyens et institutions)

Il s'agit de faire vivre les différentes formes de rencontres formelles et informelles existantes et de forger de nouveaux forums de convergence.

- *Créer ensemble*

Pour ne plus limiter les créateurs dans leurs frontières nationales et disciplinaires, de nouveaux horizons de collaboration durable seront fonder sur des projets innovateurs.

- *Communiquer* (les aggoras interrégionales)

Adapter les moyens de communication des régions respectives aux nouvelles données des frontières abolies.

- *Des hommes et des femmes*

Faire connaître les noms et l'œuvre des grandes personnalités qui ont fait avancer la Grande Région et l'Europe (Karl Marx, Robert Schuman, etc.).

- *Apprendre* (formation, recherche et imagination)

Créer des collaborations transfrontalières entre des écoles, des universités, de la formation continue.

- *Nouveaux horizons* (vers des convergences durables)

Il s'agit de préfigurer des structures et des voies de convergences durables qui continueront à porter l'esprit de 2007 vers les défis futurs de la région.

- *L'Europe et le monde*

La Grande Région est au cœur de l'Europe et continue à influencer activement l'intégration européenne, dont elle est un peu le laboratoire.

- *Vivre et fêter ensemble* (les événements de la convivialité)

C'est l'événement festif, surtout destiné au grand public, qui vise à inciter les citoyens à participer à l'élaboration d'une convivialité dynamique transfrontalière.

3.4.3 Les objectifs de la coopération transfrontalière

Comme nous l'avons évoqué un peu plus haut, le concept de la capitale européenne de la culture a connu beaucoup d'évolutions depuis ses origines. Depuis Glasgow qui a été désigné « capitale européenne de la culture en 1990 » cette année d'animations culturelles est devenue un événement d'envergure avec des objectifs territoriaux sous-jacents. Glasgow, par exemple, est devenu la troisième ville touristique de la Grande-Bretagne (après Londres et Edimbourg).

Ainsi, les objectifs du projet « Luxplus 2007 » ne se limitent pas à l'organisation d'une saison d'évènements culturels. Dans le dossier de candidature, publié le 16 février 2004, nous trouvons les 8 objectifs territoriaux suivants :

- Eléments constitutifs de l'année culturelle suivant le règlement européen
- **Le positionnement de la Grande Région**
- **Le laboratoire de l'Europe**
- **L'année test pour un développement culturel durable après 2007**
- Traiter d'une manière exhaustive et innovatrice les thèmes choisis par région
- Rélier passé, présent et futur
- **Equilibre entre l'événementiel et le travail durable en réseau**
- **Créations et productions « typiques » de la Grande Région**

En analysant davantage les cinq objectifs énumérés en gras, nous constatons qu'ils constituent un élément important dans le développement du territoire et renforcent la cohésion des espaces transfrontaliers. Désormais, il ne s'agit plus simplement d'une gigantesque manifestation culturelle mais d'un événement de taille européen qui impliquent aussi bien des acteurs liés à d'autres domaines. L'aspect transfrontalier est une valeur ajoutée car il mobilise tout un territoire de part et d'autre de la frontière autour d'un même objectif :

- **Le positionnement de la Grande Région**

Le concept de la Grande Région est actuellement peu ancré dans un sentiment d'appartenance des populations de l'espace. Selon le dossier de candidature, elle n'est pas non plus visible pour le public européen dans un contexte européen encore largement dominé par les Etats. Un des objectifs de cette année est donc de créer en premier lieu une sorte de « solidarité des ambitions » entre les régions concernées et ensuite de positionner la Grande Région sur la carte culturelle européenne en tant que « métropole éclatée » répartie sur un grand espace géographique.

- **Le laboratoire de l'Europe**

La Grande Région voudrait renforcer les collaborations transfrontalières entre les forces vives sur le terrain et faire émerger dans les populations un sentiment d'appartenance à cet espace européen, ainsi que préfigurer l'échiquier des coopérations durables.

- **Eléments constitutifs de l'année culturelle suivant le règlement européen**

Pour répondre aux exigences du titre de « capitale européenne de la culture », un grand nombre de projets devra comprendre des dimensions européennes. Les grandes manifestations des institutions culturelles devront prendre en compte de strictes exigences en matière de représentativité pour la création de pointe au niveau européen.

- **Créations et productions « typiques » de la Grande Région**

Les artistes, les créateurs, les organisateurs dans la Grande Région seront les véritables artisans du projet « capitale européenne de la culture ». Un des soucis majeurs de la coordination sera donc de susciter le maximum de projets endogènes, susceptibles de montrer le potentiel créateur de la Grande Région. Cette approche n'empêchera point l'implication à large échelle d'apports culturels de l'Union européenne, d'autres pays européens et d'autres continents. Les coordinateurs veilleront tout de même à ce que ces apports puissent enrichir les échanges durables entre les créateurs de la Grande Région et avec l'extérieur.

- **Equilibre entre l'événementiel et le travail durable en réseau**

Un des objectifs principaux du projet « Luxplus 2007 » sera la préfiguration de coopérations régionales de part et d'autre de la frontière après 2007. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une vaste manifestation de formation continue réservée aux artistes et aux organisateurs, mais également d'un événement qui doit séduire et convaincre des publics et des habitants venant de 4 pays différents. L'année 2007 doit donc trouver un équilibre raisonnable entre le durable et l'événementiel.

3.5 L'impact de l'année culturelle sur le développement de la région transfrontalière

Certes, il est tôt pour tenter une analyse de l'impact du projet « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture, 2007 » sur le développement du territoire transfrontalier. Les phases de la structuration et de la répartition des responsabilités sont à peine achevées. Dans les lignes précédentes, nous avons tout de même constaté que le développement durable et l'aménagement du territoire constituent des éléments significatifs pour la réussite de cet événement d'envergure.

L'année culturelle « Lille 2004 » a réussi à changer la perception de l'espace du nord : celui-ci n'est plus la terre grise où les difficultés industrielles ont anéanti toute dynamique

économique mais un territoire attractif où il fait désormais bon vivre. L'année « Lille 2004 » n'attire pas seulement des milliers de touristes du monde entier (on attend 8 millions de personnes sur toute l'année) mais également des investisseurs économiques importants. L'image du territoire a entièrement changé, elle constitue un facteur essentiel de l'attractivité de l'espace.

A Luxembourg et dans la Grande Région la situation de départ ne diffère pas tellement de celle de Lille. Certes, le porte-étendard du projet, la ville de Luxembourg, est très riche et se jouit d'une économie fleurissante. En revanche, beaucoup de partenaires de la Grande Région, tels que les régions lorraine et sarroise connaissent de problèmes économiques et sont perçus comme des endroits industriels et militaires où la reconversion des anciens bassins sidérurgiques pèse lourd sur le développement du territoire. A Metz comme dans d'autres villes participant à la Grande Région, on est convaincu : « l'image d'une ville constitue un facteur décisif dans le choix d'implantation des entreprises. Tout ce qui donnera une image de modernité à la ville renforcera sa crédibilité. De plus, les zones dynamiques sur le plan artistique sont aussi des centres scientifiques importants. »[40] La participation a l'année « Capitale européenne de la Culture » en 2007 ainsi que l'ouverture du « Centre Pompidou Metz » et de la ligne « TGV-est » vont certainement renforcer l'attractivité de la région lorraine et contribuer à un changement sensible dans la perception de cette région.

- Renforcer la compétitivité économique de la Grande Région

Selon les responsables du projet l'événement « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 » doit être utilisé comme un point de mire, **ayant un effet structurant sur les politiques culturelles territoriales**.
objectif essentiel de Luxembourg c'est de faire perdurer les choses, profiter de toutes les dynamiques qui vont se créer au niveau des quartiers et des territoires

- Identité territoriale

Nous avons constaté que la Grande Région est un phénomène économique qui ne se traduit pas encore dans les esprits des citoyens. Les habitants des régions réciproques n'ont pas l'impression d'appartenir à la Grande Région. Tant qu'elle demeure une simple juxtaposition d'individus qui ne se connaissent pas, la construction d'un véritable espace de coopération transfrontalière s'avère difficile. Luxembourg et la Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 » sera donc le moment de lancer des projets de collaboration pour créer ce sentiment d'appartenance. Pour Didier Salzgeber, directeur de l'Arteca à Nancy, cette identité régionale pourra naître grâce à la mise en œuvre de véritables projets entre les habitants de l'espace, notamment socioculturels. Selon lui, « *le sentiment d'appartenance à un même espace découle du jumelage des quartiers de part et d'autre de la frontière et de l'intégration d'un problème essentiel : les différences linguistiques. Ce n'est pas le fait d'assister à un spectacle étranger qui amènera les citoyens de part et d'autre de la frontière à se connaître mais c'est leur implication dans la préparation de ce projet artistique.* »

Lille 2004 a réussi ce pari en organisant des projets tels que les « Maisons folies » ou des fêtes populaires dans les rues de la ville. Ce ne sont pas seulement les Lillois qui ont en profité mais toute la population du territoire transfrontalier. « Luxplus 2007 » à son tour prévoit des projets pour répondre à la fois aux exigences géographiques de la Grande Région ainsi qu'aux questions de l'identité régionale.

La mobilité culturelle à l'intérieur de la Grande Région sera particulièrement promue par les organisateurs. Tant les habitants de cet espace géographique que les visiteurs étrangers pourront profiter pendant toute l'année d'une panoplie de manifestations culturelles décentralisées, rendues accessibles par des moyens de transports originaux. Ainsi, des **trains culturels** parcourront la région tout comme des **bateaux artistiques** relieront la Moselle, la Meuse et la Sarre, sans oublier un programme cousu d'excursions en autocar sur les itinéraires culturels de la Grande Région.

[40] Philippe Netter, président du Technopôle : cité dans *L'Express*, N° 2782, du 25 au 31 octobre 2004.p 97

« Luxplus 2007 » devra donc avoir un véritable impact sur le référentiel d'espace. L'offre culturelle, touristique et économique est assez dense dans la Grande Région. Même si les flux des travailleurs transfrontaliers ne cessent d'augmenter, les frontières entre les différents pays constituent toujours un fossé sur le temps des loisirs. On constate par exemple que les habitants de la ville de Thionville profitent davantage de l'offre culturelle de Metz que de Luxembourg. Pourquoi cela alors que ces deux villes sont à équidistance de Thionville ? Le défi du projet « Luxplus 2007 » sera donc d'encourager les citoyens à traverser la frontière et à considérer l'espace transfrontalier dans son intégralité. Si les habitants de l'espace prennent l'habitude d'aller découvrir de ce qui se passe de l'autre coté de la frontière, ils continueront à pratiquer cette mobilité après 2007. Ce que l'on constate aujourd'hui au niveau des travailleurs transfrontaliers pourra être l'effet de « Luxplus 2007 » dans bien d'autres domaines. C'est la raison pour laquelle les responsables des différentes régions partenaires concentrent toute leur attention sur la pérennité des projets.

La question de l'identité régionale touche une multitude de domaines : les transports, la mobilité et l'offre culturelle en générale. L'année « Capitale européenne de la Culture » permettra d'initier et de réaliser des innovations en terme d'équipement qui ne seraient autrement pas envisageables. « Luxplus 2007» sera l'occasion ou jamais de se saisir du dossier relatif aux transports en commun dans la Grande Région par exemple.

- Travailler ensemble

Le coordinateur général, Robert Garcia, tient à souligner que « Luxplus 2007 » connaîtra une phase de démarrage un peu différente des « Capitales européennes de la Culture » précédentes. Il y aura une première période qui sera consacrée à renforcer « le tissu des collaborations » dans la Région. Les institutions culturelles des différentes régions seront incitées à créer des projets au niveau de la Grande Région, des projets qui sont parfois structurels, tels qu'une fédération de tous les festivals de cinéma ou de musées qui existent d'ores et déjà. Le côté événementiel de l'année démarrera seulement en 2005. L'objectif de « Luxplus 2007 » sera donc d'abord de profiter des forces vives des différents milieux artistiques qui existent dans la Grande Région, de les mettre en contact les unes avec les autres et de créer un véritable réseau d'acteurs culturels qui continuera à vivre après Luxembourg 2007. De cette manière, le projet « Luxplus 2007 » ressemblera plutôt à un projet socio-économique qui amènera les artistes et les organisateurs des différentes régions à travailler ensemble.

L'innovation, la collaboration transfrontalière et une approche pluridisciplinaire sont donc les points de départ figurant dans la partie du dossier relative à la programmation prévisionnelle. Ainsi, des manifestations transfrontalières dans des domaines comme le théâtre, la musique ou les arts vivants, le cinéma ou l'éducation sont en point de mire de 2007. Le programme de l'année culturelle offrira l'occasion de **positionner la Grande Région sur l'échiquier européen** et de la présenter comme un **espace pionnier en matière d'intégration européenne**. À côté d'évènements phares comme l'ouverture du Centre Pompidou à Metz ou l'organisation de la grande exposition Constantin à Trèves, l'accent sera mis sur des séries cohérentes de manifestations à la fois transfrontalières et pluridisciplinaires susceptibles de **montrer le potentiel créateur de la Grande Région**. « Luxembourg et la Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 » se distinguera sans doute des précédentes villes portant ce label en raison d'une dispersion des régions associées. Luxembourg est très riche, tandis que certaines régions associées connaissent de véritables problèmes. Selon Robert Garcia, le caractère événementiel de l'année sera donc secondaire, Luxplus 2007 sera plus socio-économique.

III ANNEXES

1 Cartographie – Les espaces transfrontaliers Interreg III A

© source Mission Opérationnelle Transfrontalière / AEBK

2 Contacts des projets culturels cités

Popcentre
Personne de contact : Anne – Marie Jarry
Courriel : anne-marie.jarry@ortenaukreis.de

TraZuLil
Personne de contact : Jean-Martin Solt
Courriel : transcultur@wanadoo.fr

Espacio Infoculture
Personne de contact : Véronique Humbert
Courriel : humbert.cf@ymca-cepiere.org

Sentinelles des Alpes
Personne de contact : Muriel Faure
Courriel : m.faure@mdp73.net

Audioframes
Personne de contact : Catherine Baelde
Courriel : catherine.baelde@kortrijk.be

Par dessus le mur
Personne de contact : Marion Ciréfice
Courriel : arthis@wanadoo.fr

Teatru di e fruntiere
Personne de contact : Guy Cimino
Courriel : UTEATRINU@aol.com

Mosaïk
Personne de contact : Francis HOFFMANN
Courriel : francis.hoffmann@tvcristal.net

3 Bibliographie

D'une manière générale, la documentation la plus complète en ce domaine de la coopération culturelle transfrontalière pourra être trouvé au centre de documentation et d'information de la direction de l'Education, de la Culture et du Sport du Conseil de l'Europe :

Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France

3.1 Livres / Littérature

Allies, Paul ; Negrier, Emmanuel ; Roche, François : *Pratiques des échanges culturels internationaux.* Association française d'action artistique/AFAA, 1994

Bafoil, François ; Bottin, Michel ; Boure, Robert : *Territoires frontaliers. Discontinuité et cohésion*. Presses universitaires du Mirail, 1996, Sciences de la société n°37

Balme, Richard ; Barbosa, Celia ; Borja, Anton : *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*. Presses universitaires de France, 1997

Benoit-Rohmer, Florence ; Colobert, Jean-Paul ; Eckly, Pierre : *Guide juridique de la coopération culturelle transfrontalière*. Presses universitaires de Strasbourg/ DRAC Alsace, 1995, 291 p.

Choffel-Mailfert, Marie-Jeanne, Luserbrinck, Hans-Jurgen(dir.) : *Regards croisés vers une culture transfrontalière. Données, enjeux, perspectives*. L'Harmattan, 1999

Cuche, Denys : La notion de culture dans les sciences sociales. La Découverte. Paris, 1996 p

Girault, René (dir.) *: Identité et conscience européennes au XX^{e} siècle*. Hachette. Paris. 1994

Giuliani, Jean-Dominique : *Pour l'Europe réunie - plaidoyer pour l'élargissement*. Fondation Robert Schuman, Paris 2002.

Grosjean, Etienne : *La coopération culturelle européenne*. Centre européen de la culture, Actes Sud, 1997

Laval, Christine : *Mythe et réalité de la coopération culturelle transfrontalière en Midi-Pyrénnées*. Institut d'études politiques, 1993

Palicot, Marie-Christine ; Thibout, Louis : *L'Europe et la lutte contre l'exclusion.* Racine Editions, 1995.

Ricq, Charles : *Les Régions frontalières et l'intégration européenne.* Centre d'observation européen des régions / COEUR, 1992

Schuman, Robert *: Pour l'Europe*. Les éditions Nagel & Guillaume Briquet, 2000

3.2 Etudes / Livres blanc / Périodiques / Magazines

De Boisjolly-Hoyet, Dominique : *Les Directions régionales des Affaires culturelles, la coopération transfrontalière et l'utilisation des crédits européens*. Ministère de la Culture et de la Communication/Délégation au développement et aux formations, 1996

Bordeaux, Marie-Christine, SAEZ Jean-Pierre : *L'Europe de la culture et les collectivités territoriales.* Observatoire des politiques culturelles, 1994, L'observatoire n°7

COPIT : *Stratégie pour une métropole transfrontalière.* La Renaissance du Livre. Tournai, 2001

Faure, Alain : *Situation contenu perspectives des échanges culturels et artistiques franco-genevois*. Observatoire des politiques culturelles, 1995

Laval, Christine : *La Coopération culturelle transfrontalière en questions : l'exemple de Midi-Pyrénées, Groupement de recherche inter-universitaire culture communication/GRICC*, 1994, Etudes et travaux du GRICC nº2-3 1994

Braeuner, Gabriel : *La Coopération culturelle transfrontalière en Alsace.* Observatoire des politiques culturelles, 1991

Ansar, Patrick : *Flandre Françaises et Flandre Belge à la recherche d'une identité commune à travers un patrimoine partagé ?* Observatoire des politiques culturelles, 1997

3.3 Sites Internet

Site de la Mission Opérationnelle Transfrontalière : www.espaces-transfrontaliers.org

Les orientations stratégiques pour Interreg III :
www.espaces-transfrontaliers.org/docdivers/colbia4.pdf

Site du Relais Culture Europe : www.relais-culture-europe.fr

Site de l'espace Interreg Alcotra : http://www.interreg-alcotra.org/fr/page16.asp?lingua=fr

Site de l'espace Interreg France-Suisse : http://www.interreg.ch/ir3_f.html

3.4 Ouvrages de références

Le grand Robert. Editions Robert, 1992

Le Petit Larousse. Grand Format, 1995. Paris, Larousse, 1994

Meyers Grosses Taschenlexicon. Taschenbuchverlag, 1999

Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme national
d'assistance technique Objectif 2 cofinancé par l'Union européenne